

DÉPARTEMENT
DES DEUX-SÈVRES

RAPPORT d'activités

2022

SOMMAIRE

▶ Sommaire	3		
▶ Editos du Directeur général des services et de la Présidente	4		
▶ Les Deux-Sèvres en chiffres	7		
▶ Quelques temps forts de l'année	8		
▶ L'Assemblée départementale	10		
▶ L'organigramme des services	12		
PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES DEUX-SÉVRIENS	15		
▶ Nos missions	16		
▶ L'enfance et la famille	18		
▶ Le plan santé	25		
▶ L'autonomie	26		
▶ L'insertion	32		
▶ L'habitat	34		
ASSURER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA SÉCURITÉ	37		
▶ Nos missions	38		
▶ Les routes	40		
▶ Les bâtiments	44		
▶ L'aménagement numérique	48		
▶ Le soutien aux collectivités	50		
▶ Les financements et partenariats	52		
▶ L'environnement	54		
▶ le patrimoine	57		
▶ L'agriculture	58		
▶ La sécurité civile de proximité	60		
		FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DANS L'ÉDUCATION ET L'ANIMATION DU TERRITOIRE	63
		▶ Nos missions	64
		▶ Les collèges	66
		▶ L'enseignement supérieur et l'IFFCAM	70
		▶ La culture	72
		▶ Vie associative et citoyenneté	76
		▶ Le sport	77
		▶ Zoodyssée	78
		▶ Le musée des Tumulus de Bougon	80
		▶ Le tourisme et l'attractivité	82
		OPTIMISER L'ADMINISTRATION ET LES RESSOURCES	85
		▶ Nos missions	86
		▶ Les finances	88
		▶ Les ressources humaines	90
		▶ Les systèmes d'information	92
		▶ L'administration générale	94
		▶ Le conseil de gestion et organisation	96
		▶ L'agence d'ingénierie départementale iD 79	98
		▶ La communication	100
		L'ESSENTIEL EN CHIFFRES	102

Le rapport d'activités 2022 retrace les faits marquants de l'année ainsi que l'activité courante des Services départementaux.

Il est donc riche de multiples exemples des actions que nous menons au quotidien, tant pour déployer les services publics qui relèvent de nos compétences que pour réaliser les projets décidés par l'Assemblée départementale.

Ainsi, les 1829 agents de la collectivité ont été pleinement mobilisés pour réaliser leurs missions mais aussi pour mettre en œuvre les nombreuses mesures gouvernementales et celles décidées par le Département, en particulier pour pallier les effets de l'inflation : revalorisation indiciaire, mesures Ségur auprès des partenaires et certains agents départementaux, boucliers énergies, alimentaire, aides exceptionnelles liées à la pandémie influenza aviaire, aux feux de l'été...

2022 aura été une année particulièrement chargée pour les équipes, dans un contexte particulier de sortie de crise COVID et de conflit militaire en Europe entraînant son lot d'effets indirects tant sur l'économie que sur la demande sociale qui témoignent, une fois encore, du rôle indispensable des collectivités dans le maintien d'une certaine forme de cohésion sociale.

Je remercie l'ensemble des agents de la collectivité départementale pour leur engagement, la qualité de leur expertise et leur détermination à porter haut les valeurs du service public.

Hervé Cochetel
*Directeur général
des services*



2022 est l'année post-covid marquée par le retour d'une certaine liberté de vivre en France, en Deux-Sèvres. Pour accompagner cet élan, malgré un contexte géopolitique tourmenté, le Département a répondu présent aux côtés des plus fragiles pour faciliter leur quotidien, aux côtés des communes pour leur modernisation, aux côtés de la jeunesse pour son avenir. De nouveaux dispositifs ont émergé : Ticket jeunes citoyens, Territoires en action, plateforme stage de 3^e, boucliers anti-inflation pour les EHPAD et les collèges...

Pour amplifier cet élan, nous avons fait le choix d'une nouvelle gouvernance avec l'arrivée d'un nouveau directeur général des services. Annonciatrice d'une fluidité dans les échanges entre le politique et l'administratif, elle jette les bases d'un management où l'autonomie de chacun s'épanouira au service d'un collectif performant.

Si, entourée de mon équipe, je nourris une grande ambition pour les Deux-Sèvres, sa jeunesse, son attractivité et l'accompagnement des plus fragiles, vous, agents de la collectivité, disposez de solides capacités d'adaptation et d'innovation. Avec le directeur général des services et l'ensemble des conseillers départementaux, nous savons pouvoir compter sur votre expertise déjà démontrée en 2022 comme l'atteste ce rapport d'activité.

Je vous en souhaite une bonne lecture. Il n'est autre que le récit du professionnalisme et de l'engagement de chacun d'entre vous. Continuons ensemble sur ce chemin des solidarités, de l'innovation et de l'émergence de nouvelles actions pour un service public toujours plus efficace, agile et performant.

Coralie Dénoues
*Présidente
du Conseil départemental*





LE TERRITOIRE

17 cantons

34

élus

départementaux

œuvrent

quotidiennement

au service des

Deux-Sévriens et au

dynamisme du territoire.



Les Deux-Sèvres en chiffres

TERRITOIRE

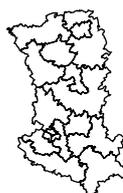
- ▶ **5 999 km²** de superficie
- ▶ Limitrophe de **5** départements, dont **3** de la Région Nouvelle-Aquitaine
- ▶ **98 000 ha** pour le Marais poitevin (Deux-Sèvres, Vendée, Charente-maritime)
- ▶ Point culminant à **272** mètres (Terrier du Fouilloux)



...

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

- ▶ **3** arrondissements
- ▶ **17** cantons
- ▶ **256** communes
- ▶ **8** inter-communalités, dont 2 communautés d'agglomération et 6 communautés de communes



POPULATION

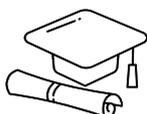
- ▶ **374 878** habitants (au 1^{er} janvier 2022)
- ▶ **62,5** habitants au km²
- ▶ **4** villes de plus de **10 000** habitants : Niort, Bressuire, Parthenay, Thouars



...

ÉDUCATION

- ▶ **36** collèges publics, **13** collèges privés et **11** maisons familiales rurales
- ▶ **18 065** collégiens (**13 542** dans le public, **4 523** dans le privé)
- ▶ **1,8 M** repas servis dans les restaurants scolaires



...

TOURISME

- ▶ plus d'**1 million** de visiteurs dans le Marais poitevin
- ▶ plus de **415 000** visiteurs /an dans les sites deux-sévriens



- ▶ **250 millions d'euros** de chiffre d'affaires
- ▶ **8 000** emplois (3 % du PIB départemental)



ENVIRONNEMENT

- ▶ Plus de **1 300** cours d'eau



- ▶ **18** Espaces Naturels Sensibles
- ▶ **6 750** kilomètres d'itinéraires de promenades et de randonnées protégés par le Département
- ▶ **2** barrages : le Cébron et la Touche-Poupard
- ▶ **2** Sèvres : la Sèvre nantaise et la Sèvre niortaise

...

ÉCONOMIE/EMPLOI



- ▶ **5,1 %** taux de chômage
- ▶ **8 403** entreprises artisanales dont 35 % dans le secteur du bâtiment et 36,76 % dans les services
- ▶ **742** créations d'entreprise

...

AGRICULTURE

- ▶ **450 591 ha** de surface agricole utilisée
- ▶ **5 774** chefs d'exploitation
- ▶ **4 585** exploitations agricoles
- ▶ **150** nouveaux exploitants
- ▶ **338 156** bovins, **226 500** caprins, **217 400** ovins, **166 760** porcins
- ▶ **1^{er}** producteur de lait de chèvre



CULTURE ET SPORT



- ▶ **40** festivals
- ▶ **175** troupes de théâtre amateur
- ▶ **3 200** associations sportives et culturelles

...

NUMÉRIQUE

- ▶ **49 079** prises raccordables
- ▶ Objectif : **100 %** fibrés en 2025

Quelques temps forts de l'année

JANVIER

- ▶ Projet alimentaire territorial (PAT) : grande enquête pour mieux répondre aux attentes des Deux-Sévriens
- ▶ 1^{er} Rendez-vous entre nous
Les Deux-Sévriens ont la parole



FÉVRIER

- ▶ Lancement de la campagne attractivité "Les Deux-Sèvres, ça change la vie"



- ▶ Émission Radio collège à la MFR de Moncoutant



MARS

- ▶ Stand et délégation au Salon international de l'agriculture



- ▶ Hommage à Hervé de Talhouët-Roy - baptême du Manège du Département
- ▶ Journée du développement territorial - 500 maires et adjoints municipaux présents



AVRIL

- ▶ Salon professionnel Escapades pro



MAI

- ▶ Congrès des collectivités



- ▶ Lancement de l'exposition Néandertal au musée des Tumulus de Bougon



JUIN

- ▶ Cérémonie des médailles aux agents et des retraités de la collectivité



- ▶ Rencontre interclasses ECORCE au musée des Tumulus de Bougon



- ▶ Vernissage de l'exposition Les mots avec Franck Ayroles

JUILLET

- ▶ Lancement du Service public de l'insertion et de l'emploi dans le cadre du pacte territorial d'insertion



- ▶ Inauguration de la RD 4 qui assure la desserte du Centre hospitalier Nord Deux-Sèvres



AOÛT

- ▶ Cyclisme : départ du tour Poitou-Charentes



SEPTEMBRE

- ▶ Hervé Cochetel, nouveau Directeur général des services



- ▶ Visite de rentrée au collège René-Caillié à Mauzé-sur-le-Mignon



- ▶ Lancement du Ticket jeunes citoyens



- ▶ Journée du Patrimoine
- ▶ Lancement de la plateforme stage 3^e
- ▶ Salon Ambiance Terre Bocapole de Bressuire

OCTOBRE

- ▶ Lancement de Terre de lecture(s) à la médiathèque de Parthenay-Gâtine

- ▶ Lancement de la Maison départementale de l'habitat au Salon de l'habitat au parc des expo Noron à Niort



NOVEMBRE

- ▶ Opération DuoDay
- ▶ Semaine de l'enfance



- ▶ Démarrage des travaux sur la RD 948



DÉCEMBRE

- ▶ Arbre de Noël pour l'ensemble des agents du Département avec spectacle organisé à l'Acclameur de Niort



L'Assemblée départementale

Le Conseil départemental des Deux-Sèvres se compose de 34 élus, issus de 17 cantons. Ils sont élus par binôme (un homme et une femme) normalement pour une durée de 6 ans. Afin que ces scrutins locaux ne viennent pas interférer avec les élections présidentielles, le mandat actuel s'étend sur 7 ans, de 2021-2028.

UNE PRÉSIDENTE ET 10 VICE-PRÉSIDENTS DÉSIGNÉS PAR L'ASSEMBLÉE :

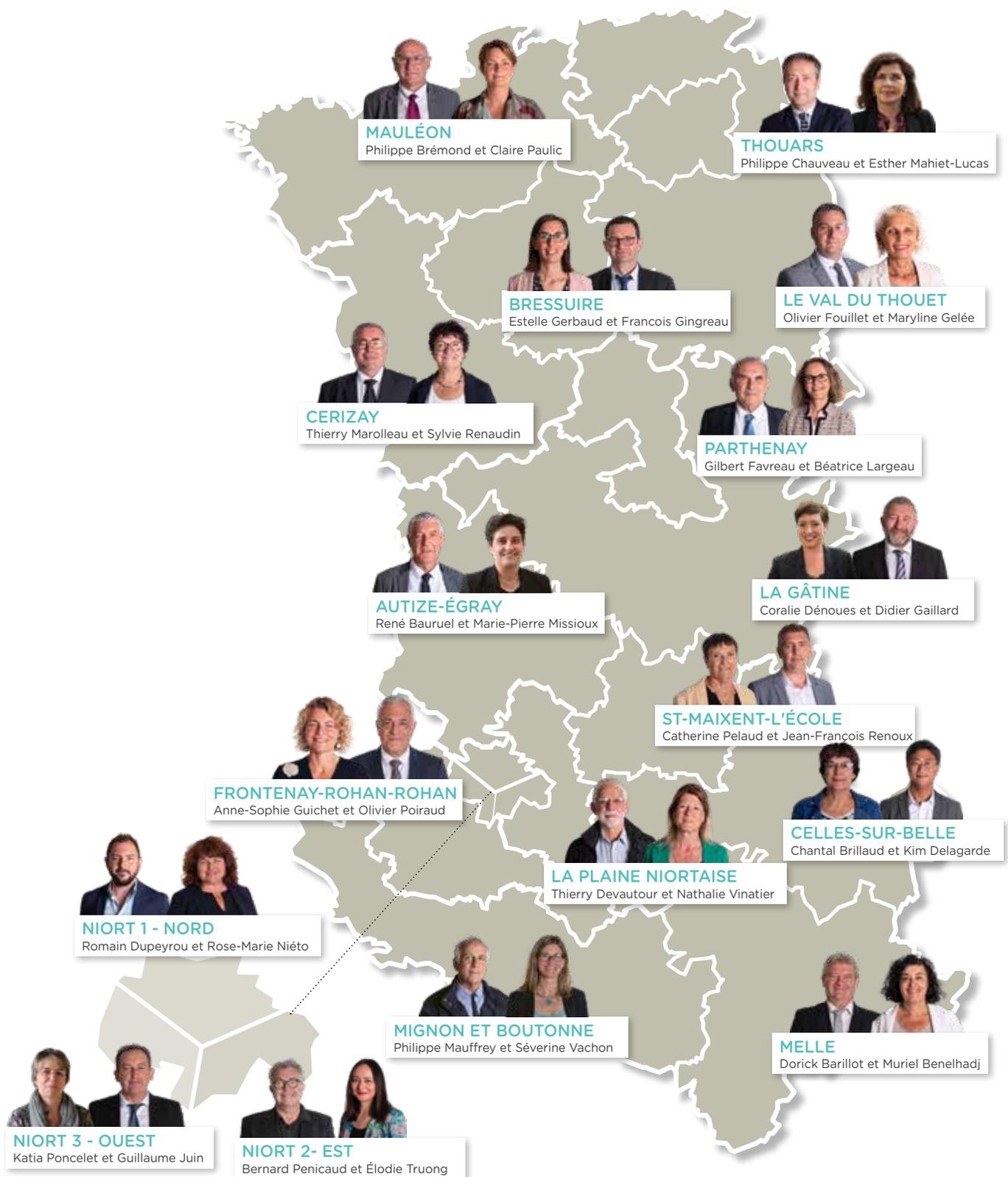
- ▶ Présidente : Coralie DÉNOUES
- ▶ 1^{er} Vice-Président : Thierry MAROLLEAU, en charge des Finances et des Bâtiments
- ▶ 2^e Vice-Présidente : Marie-Pierre MISSIOUX, en charge de la Dématérialisation des services aux usagers
- ▶ 3^e Vice-Président : Guillaume JUIN, en charge de l'Habitat
- ▶ 4^e Vice-Présidente : Estelle GERBAUD, en charge du Développement territorial
- ▶ 5^e Vice-Président : Olivier POIRAUD, en charge de l'Insertion sociale et professionnelle
- ▶ 6^e Vice-Présidente : Esther MAHIET-LUCAS, en charge de la Promotion du territoire
- ▶ 7^e Vice-Présidente : Séverine VACHON, en charge du Développement durable, des Parcs naturels régionaux (PNR) et des Espaces naturels sensibles (ENS)
- ▶ 8^e Vice-Président : Philippe BREMOND, en charge des Mobilités
- ▶ 9^e Vice-Présidente : Béatrice LARGEAU, en charge des Solidarités, de la Cohésion sociale et de la Protection de l'enfance
- ▶ 10^e Vice-Président : Olivier FUILLET, en charge de l'Agriculture et de la gestion de l'eau

L'Assemblée se rassemble en séance publique (décisions à caractère budgétaire important) ou en commission permanente (décisions courantes).

5 COMMISSIONS THÉMATIQUES EXAMINENT EN AMONT LES RAPPORTS SOUMIS AU VOTE DES ÉLUS :

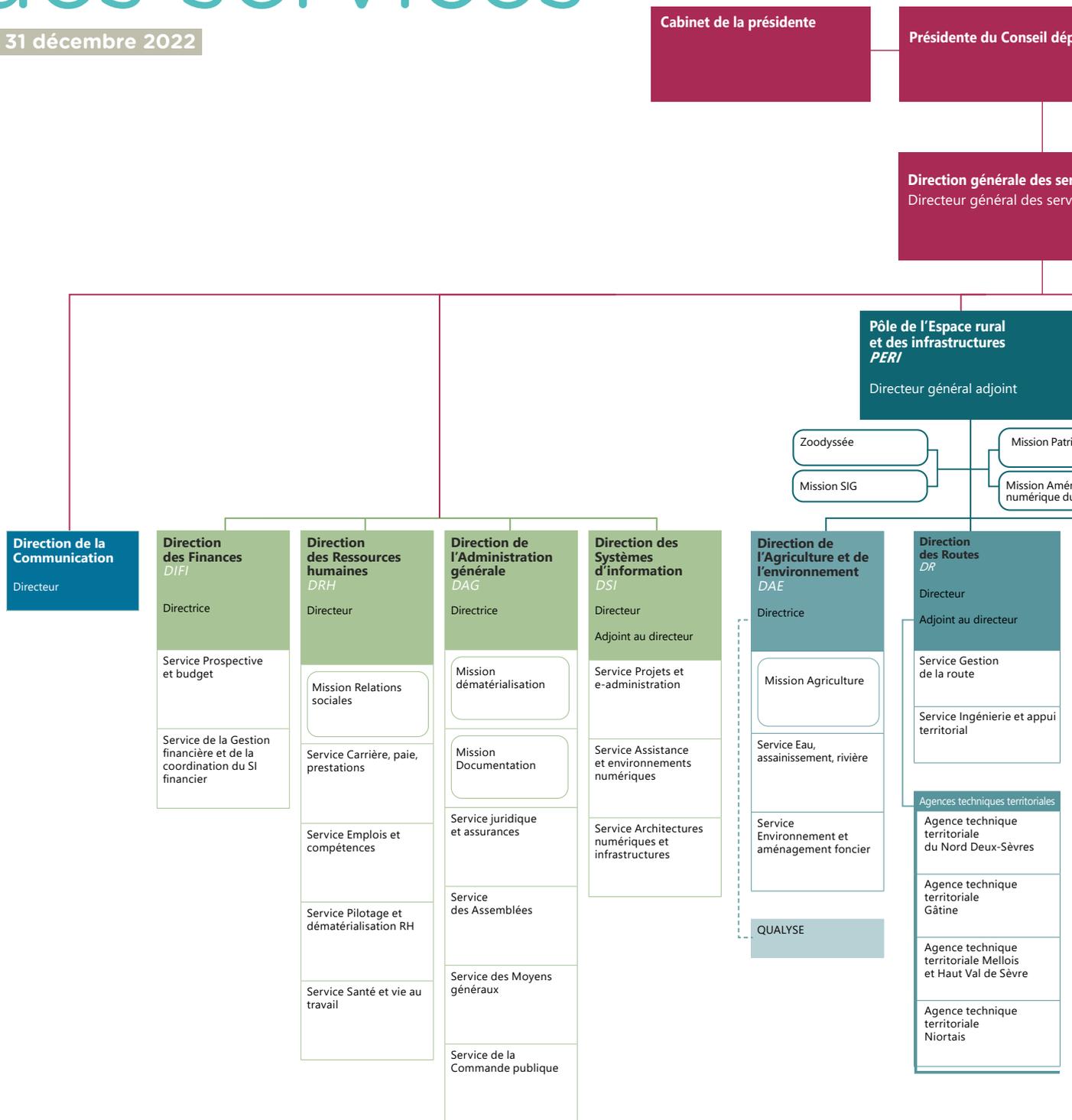
- ▶ Commission - Finances et ressources
- ▶ Commission 1 - Attractivité, développement local, éducation et vie associative
- ▶ Commission 2 - Développement durable, mobilité et numérique
- ▶ Commission 3 - Solidarités et cohésion sociale
- ▶ Commission 4 - Agriculture, eau, productions et consommations locales





L'organigramme des services

au 31 décembre 2022



partemental

Services
ices

- ID79
Coordination de l'ingénierie territoriale
- Conseil de gestion et organisation
- Chargé de mission

moine
agement
u territoire

Direction des Bâtiments
DB

Directeur

- Mission Energie ressources
- Service Comptabilité et administration
- Service Maintenance et exploitation des bâtiments
- Service Conduite d'opérations

Pôle des Solidarités
PDS

Directrice générale adjointe

Secrétaire général de pôle

Direction de l'Autonomie
DA

Directeur

- Mission « Coordination gérontologique, animation des territoires et prospective »
- Service Maintien à domicile
- Service Établissements
- Maison départementale des personnes handicapées

Direction de l'Enfance et de la famille
DEF

Directrice

- Mission MNA
- Service Aide sociale à l'enfance
- Service Protection maternelle et infantile
- L'Agora
- Service Action sociale généraliste
- Maison départementale de l'enfance

Direction de l'Insertion et de l'habitat
DIH

Directeur

- Service Habitat - Logement
- Service Insertion sociale et professionnelle

- Antennes médico-sociales
- AMS du Bressuirais
 - AMS de Gâtine
 - AMS de Haut Val de Sèvre
 - AMS du Mellois
 - AMS du Niortais
 - AMS du Thouarsais

Pôle Développement territorial et éducation
PDTE

Directrice générale adjointe

- Mission Enseignement supérieur
- IFFCAM
- Mission Tourisme
- Mission Coupe du monde de rugby 2023 - JO 2024

Direction de l'Éducation
DE

Directrice Adjoint au directeur

- Mission Gestion financière des établissements
- Mission Qualité de la restauration et de l'entretien
- Mission Coordination des moyens en personnel
- Les 36 collèges

Direction du développement territorial
DDT

Directeur

- Service des Aides territoriales
- Service Europe et partenariats territoriaux
- Service Culture/ sports
Benoit GIRARD
- Action culturelle
- Médiathèque départementale des Deux-Sèvres
- Archives départementales
- Musée des Tumulus de Bougon



SOLIDARITÉ



+ de
50 %

du budget de
fonctionnement de
la collectivité sont
consacrés à ses missions
dans le champ
des solidarités



Protéger et accompagner les Deux-Sévriens



Questions à Sophie Carbonne, directrice générale adjointe du pôle des Solidarités

Quels ont été les enjeux de l'année 2022 ?

Face à la crise énergétique et à l'inflation à la croissance des besoins et aux tensions sur le marché de l'emploi, l'enjeu pour le pôle des solidarités a été d'accompagner et de venir en soutien des partenaires et des usagers afin de faire face aux dépenses et pouvoir se projeter sur l'avenir :

- ▶ la sécurisation du financement des services d'aide à domicile en permettant aux gestionnaires de disposer des moyens nouveaux pour équilibrer leur budget ;
- ▶ la mise en place des dispositions exceptionnelles pour faire face à l'accroissement du nombre d'enfants confiés ;
- ▶ la mise en place une stratégie d'attractivité des métiers du lien notamment par la compensation des revalorisations salariales des structures sociales et médico-sociales (SEGUR, point d'indice SMIC) ;
- ▶ la mise en œuvre de la loi Taquet du 7 février 2022 relative à la protection de l'enfance.

Cette loi porte une ambition de refonte en profondeur de sa politique enfance-famille qui conduira à une réorganisation de la direction enfance-famille :

- le recours aux alternatives au placement institutionnel (tiers digne de confiance) ;
- le renforcement de l'accompagnement à l'autonomie des mineurs et jeunes majeurs de moins de 21 ans ;
- l'instauration d'une garantie de salaire minimum pour les assistants familiaux ;
- la création d'un Groupement d'intérêt public pour la protection de l'enfance, l'adoption et l'accès aux origines personnelles.

Quels sont les temps forts à retenir ?

L'adoption du schéma de l'autonomie par l'Assemblée départementale le 27 juin 2022. Soutenir le virage domiciliaire, développer l'habitat intermédiaire, de prévention afin de mieux accompagner les personnes en perte d'autonomie.

C'est aussi, le démarrage de la mise en œuvre du schéma de l'enfance, de l'adolescence et de la parentalité adopté en 2021 avec la mise en place de la conférence familiale et des lieux labellisés parentalité, mais aussi la signature de convention entre le Département, l'Éducation nationale, la Protection judiciaire de la jeunesse et le Parquet afin de renforcer la lutte contre la déscolarisation et le décrochage scolaire.

NOS MISSIONS

ACCOMPAGNER

Grâce à une forte présence locale, dans 17 antennes et relais médico-sociaux répartis sur l'ensemble du territoire, les équipes du Département informent, accompagnent et orientent les Deux-Sévriens dans de nombreux domaines.



- Évaluation, suivi et adaptation des besoins d'accompagnement **des personnes âgées et des personnes en situation de handicap** dans leur vie quotidienne, à domicile comme en établissement.
- Accompagnement de leurs proches.
- Soutien aux services d'aide et d'accompagnement à domicile.



7 %
de la population
accompagnée par
l'action sociale
généraliste

- Orientation et conseil de proximité pour tout type de difficulté sociale repérée et suivi personnalisé des situations sociales particulières.

- Mise en réseau des professionnels médico-sociaux et de santé.



- Développement des **habitats regroupés** et de l'accueil familial



PRÉVENIR

Le Département oriente les seniors et leurs proches face aux problématiques de dépendance et intervient pour faciliter leur autonomie.



- Actions de **prévention à la perte d'autonomie** à travers la conférence des financeurs.

- **Veille sur les conditions d'accompagnement** des personnes âgées dépendantes et des personnes en situation de handicap.



- **Soutien aux projets innovants sur le territoire, animation du réseau d'acteurs** qui interviennent auprès personnes âgées et en situation de handicap.

- Information et association des représentants des usagers à la conduite de l'action publique.

PROTÉGER

Les professionnels de la Protection maternelle et infantile (PMI) et de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) contribuent à la prévention et à la protection de l'enfance et de la famille en apportant un soutien particulier aux plus vulnérables.



► Prévention et accompagnement pour **la santé des femmes, des jeunes couples, des femmes enceintes, des adolescents et des enfants de moins de 6 ans.**

► Accompagnement du processus **d'adoption**



1 002

enfants confiés au Département à fin 2022

► Maison Départementale de l'Enfance.



► Suivi et accompagnement des **projets de création ou de modification d'établissement d'accueil du jeune enfant** et de maisons d'assistantes maternelles.

► **Prévention, repérage des enfants en danger**, prise en charge et placement en dernier recours, dispositif d'urgence et gestion des mineurs non accompagnés.

► **Agrément des assistants maternels et des assistants familiaux** en charge de l'accueil des enfants placés. Recrutement et formation des assistants familiaux.



1 839

assistants maternels agréés

456

enfants confiés à 239 assistants familiaux

SOUTENIR

Le Département verse des aides financières aux personnes âgées et en situation de handicap selon leur degré de dépendance. Il intervient également dans l'accès à l'emploi des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) et l'accès à un logement adapté aux besoins de chacun.



8 323

bénéficiaires de l'APA

► Versement de **l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)** à domicile ou en établissement.

► **Financement du volet dépendance des EHPAD** et de l'aide sociale à l'hébergement.

► Adaptation de l'habitat pour le **maintien à domicile des personnes âgées.**

► **Gestion et versement de la prestation de compensation du handicap (PCH)** et de **l'allocation adulte handicapé (AAH)**



2 301

bénéficiaires de la PCH



► **Transport des élèves handicapés** sur leur lieu de scolarité (école, collège, lycée).

6 049

allocataires du RSA



► **Versement du RSA** en contrepartie de la mise en œuvre d'un projet personnalisé d'insertion et d'un accompagnement global vers le retour à l'emploi durable.



2 347

aides versées au titre du FSL

► Aides individuelles au logement au titre du **Fonds de solidarité pour le logement (FSL)**

L'ENFANCE ET LA FAMILLE

Engagé dans une refonte ambitieuse de sa politique enfance famille, le Département adapte en permanence ses dispositifs et son organisation afin de répondre aux nouveaux enjeux identifiés et aux publics accompagnés. Sa priorité, assurer la sécurité et le bon développement des enfants, tout en veillant à la situation sociale des foyers. Les mesures financières, le suivi personnalisé et les actions de protection sont autant d'outils que les professionnels mobilisent au quotidien.

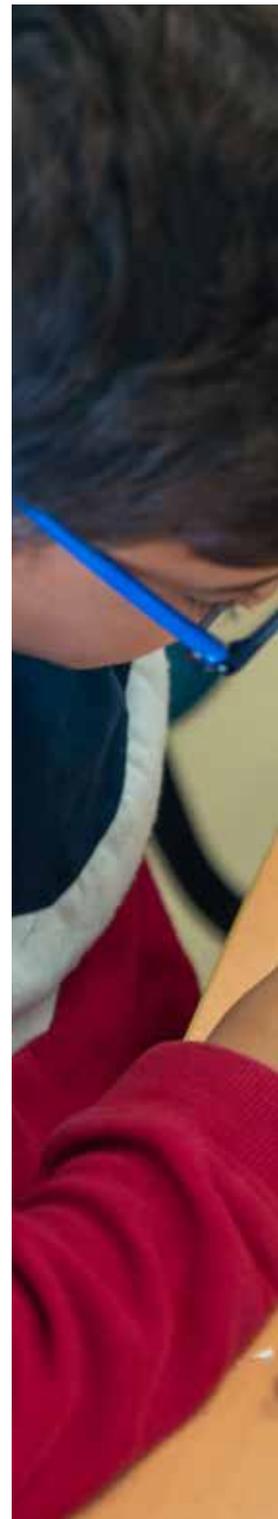
**Audrey Delsol,
directrice de l'Enfance et de la famille :**

"Le Département a répondu en 2019 à l'appel à candidature Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022. Cette contractualisation finalisée en 2022 a permis de mettre en œuvre les actions suivantes :

- ▶ *l'accompagnement des jeunes à l'autonomie par la diversification de l'offre d'accueil ;*
- ▶ *la formation des travailleurs sociaux pour accompagner le changement des pratiques ;*
- ▶ *le développement d'espaces labellisés visant à accompagner la parentalité ;*
- ▶ *la mise en place de dispositifs pour les situations complexes.*

Parallèlement, la direction enfance, adolescence et parentalité adoptée en 2021 a permis de poursuivre les axes de travail suivants :

- ▶ *soutenir les dispositifs innovants en matière de soutien à la parentalité par la conférence familiale ;*
- ▶ *améliorer l'accompagnement et le contrôle des lieux d'accueil par la mise en place des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens."*





La Semaine de l'enfance du 14 au 19 novembre

Pauline Villautreix, conseillère technique enfance, adolescence et parentalité au Département a coordonné cet événement :

" Cette semaine s'est inscrite en amont de la Journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre. L'objectif était de valoriser les actions menées par le Département et ses partenaires pour la prévention et la protection de l'enfance.

Le programme, par ses formats diversifiés, conférences, projections cinématographiques, ateliers, sensibilisations, visites, productions artistiques, a été conçu pour parler au plus grand nombre. Cette formule a également permis de couvrir de nombreuses thématiques représentatives des différents moments de l'enfance mais aussi de la pluralité des enjeux et métiers de ce domaine. Elle a rassemblé plus de 1000 participants professionnels et grand public. Les intervenants de qualité que nous avons réussi à mobiliser ont été très appréciés grâce à leurs expertises complémentaires de la petite enfance jusqu'à l'autonomisation des jeunes majeurs.

La Maison des adolescents, l'AGORA-MDA, a organisé une journée de conférences-débats pour fêter ses 20 ans d'existence qui a réuni 223 professionnels autour des grands enjeux touchant le public adolescent. Nous avons aussi noté une belle mobilisation des plus jeunes qui ont illustré leurs talents créatifs par des productions artistiques exposées dans nos murs.

La réussite de cet événement nous amène déjà à réfléchir à une nouvelle édition en 2023 avec la participation d'autres directions travaillant sur des projets transversaux avec nos services et davantage de partenaires."



Concours de dessin lors de la semaine de l'enfance

ACTION SOCIALE GÉNÉRALISTE

Le projet de service finalisé a été présenté le 27 juin 2022. Les professionnels du service ont assuré, devant l'ensemble de leurs collègues, la présentation de 4 actions : la lutte contre les violences conjugales, la gestion du budget, le pré-accueil renforcé et la conférence familiale.

Afin que les professionnels sociaux puissent se concentrer sur leur cœur de métier, à savoir l'accompagnement des publics, plusieurs ateliers sur le pré-accueil renforcé assuré par les secrétaires ont permis de délimiter le cadre d'intervention entre les professionnels sociaux et administratifs avec des expérimentations en cours.

Le référentiel sur la saisie des données dans le logiciel Iodas est entré pleinement en vigueur en 2022. Des tableaux de bord par AMS vont permettre à terme de visualiser les mesures de prévention ou d'insertion réalisées sur l'ensemble des territoires et le nombre d'évaluations en protection de l'enfance pour chaque professionnel dans les AMS.

171

professionnels sociaux et administratifs accueillent tout public au sein des antennes et relais médico-sociaux répartis sur l'ensemble du territoire. Ils informent, orientent, évaluent, assurent des missions obligatoires de prévention et de protection de l'enfance et des personnes vulnérables, favorisent l'insertion des allocataires du RSA, préviennent les expulsions locatives.



ZOOM SUR

Le Département s'engage aux côtés de l'État dans des enjeux majeurs pour les publics les plus fragiles : plan de lutte contre la pauvreté, stratégie nationale de prévention et protection de l'enfance, Grenelle contre les violences faites aux

femmes, service public de l'insertion et de l'emploi. Ces engagements se trouvent déclinés à la fois dans le schéma enfance, adolescence et parentalité de la Direction Enfance Famille et dans le projet de service de l'action sociale généraliste.



Accueil d'un usager à l'AMS de Parthenay par Marie-France Jolys



Nouvelle salle d'accueil PMI à l'AMS du Clou Bouchet à Niort

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Suite à la crise sanitaire, l'activité a pu reprendre un cours normal avec l'accueil du public, pour l'essentiel vulnérable, ainsi que les visites à domicile, en pré et post-natal et pour le suivi des jeunes enfants. L'activité de l'Agora-Maison des adolescents (MDA) a aussi retrouvé un niveau d'avant-crise. Les actions collectives, pour certaines en lien avec des partenaires, ont pu se redéployer, dans le domaine de la petite enfance mais aussi en direction des adolescents (Agora-MDA), principalement dans les établissements scolaires.

L'accompagnement des dispositifs d'accueil du jeune enfant, reste une mission majeure du service en intervenant en soutien des assistants maternels et des

Établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE). Une session d'information, en lien avec la Caisse d'allocation familiale (CAF), a pu se réaliser à destination des EAJE, afin de favoriser l'accueil d'enfants porteurs de handicap.

La collaboration avec la santé scolaire et le Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) s'est concrétisée par l'accueil mutualisé d'un interne en médecine générale.

Une offre d'écoute des jeunes s'est développée dans le sud Deux-Sèvres (Mellois et Haut-Val-de-Sèvre), par la création d'un deuxième poste de point d'accueil écoute jeunes (PAEJ) à l'Agora-MDA, financé par la CAF.

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE (ASE)

- ▶ Politique offensive de recrutement des assistants familiaux pour palier la baisse du nombre de professionnels (promotion, publication et procédure accélérée de recrutement).
- ▶ Consolidation de la gestion centralisée de tous les dispositifs d'accueil, fiabilisation et suivi d'indicateurs mensuels d'activités.
Une structure d'accueil pour les situations complexes "La Salamandre" a été créée et mise en place en urgence à Melle à l'ancienne gendarmerie le 6 décembre 2022.
- ▶ Formalisation des collaborations de travail de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et de l'ASE.
- ▶ Définition du nouveau projet d'informatisation du service et déploiement du logiciel Iodas Web ASE.
- ▶ Mise en place du cahier des charges et définition de la méthode pour les **Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) avec les 4 MECS partenaires**.
- ▶ Mise en place de la signature électronique.
- ▶ Conventonnement avec les partenaires de proximité (justice, établissements scolaires adaptés, GHT...).



Le nombre d'enfants confiés au Département dépasse la barre des

1 000
enfants
en 2022

Jeunes Majeurs

- ▶ Poursuite de la mise en place d'un maillage partenarial relatif aux différents dispositifs de droit commun concernant les jeunes majeurs.
- ▶ Anticipation de l'approche de la majorité des jeunes, dès l'âge de 16 ans.
- ▶ Préparation de la sortie de l'Aide sociale à l'enfance des jeunes accompagnés.
- ▶ Travail autour du "Projet outils autonomie".
- ▶ Formation de 13 coordinateurs "Conférence Jeunes" et présentation du dispositif.
- ▶ Poursuite du travail engagé autour du "Passeport Autonomie".
- ▶ Initiation du travail sur les étapes du Parcours-Autonomie.

Mineurs non accompagnés (MNA)

- ▶ Réflexion autour d'actions collectives.
- ▶ Finalisation du livret d'accueil pour les mineurs nouvellement confiés.
- ▶ Travail sur une réorganisation des missions et propositions d'actions face à l'augmentation du nombre de mineurs en attente à l'hôtel.
- ▶ Élaboration du projet de service et mise en place de fiches actions : refonte des fiches de poste, livret de sortie des MNA, guide des procédures, visite des logements autonomes régulières, appropriation et évaluation de la grille autonomie.
- ▶ Relance des rencontres partenariales.
- ▶ Formations continues sur l'évolution de la loi (protection de l'enfance, droit au séjour et radicalisation notamment).



367

mineurs accompagnés
par 106 professionnels
de la MDE en 2022



Marine Trouvé - éducatrice spécialisée au DUAD

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'ENFANCE (MDE)

L'établissement social concourt aux missions de protection de l'enfance, il est doté d'un budget propre de 6,07 M€ en 2022, financé à 100 % par le Département.

3 foyers de l'enfance (Niort, Saint-Maixent-l'École et Thouars) accueillant en hébergement 24 h / 24, 7 j / 7 et 365 jours par an jusqu'à 8 mineurs et 6 en suivis externalisés sur chaque foyer. En 2022, 85 mineurs ont été accompagnés par les équipes des foyers avec une moyenne de séjour de 8,4 mois.

2 services d'accueil familial (SAF), un à Niort de 48 places et un à Thouars de 16 places assurent l'accompagnement, l'évaluation et l'orientation des mineurs confiés en lien avec les assistants familiaux, les lieux de vie et d'accueil et

d'autres formes d'hébergement. En 2022, le SAF de Thouars a accompagné 28 mineurs et celui de Niort 87 mineurs.

Le service d'accueil mère / enfant situé à Niort, composé de 10 studios permet l'accueil de 10 mères avec leur-s enfant-s de moins de 3 ans (capacité de 23 personnes accueillies). En 2022, plus 12,5 % de demandes par rapport à 2021, 16 situations mère / enfant ont été accompagnées.

Le dispositif d'urgence et d'accompagnement diversifié a pour mission de répondre en urgence à une situation de crise : 151 mineurs ont été mis à l'abri en 2022 et autant de situations évaluées.

Le dispositif d'accueil de jour (DAJ), expérimentation lancée en 2021 au titre du développement de la prévention aux risques de décrochage scolaire et de la diversification des modalités de prise en charge a accompagné 10 mineurs en 2022.

Autres actions phares de l'année pour la direction de l'Enfance et la famille :



L'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance des Deux-Sèvres (ODPE 79) : pour cette deuxième année de déploiement, l'ODPE 79 a poursuivi le partage des données clés en prévention et protection de l'enfance, ainsi que le suivi du schéma départemental et la communication autour des actions phares du Département et des partenaires.

Les **contractualisations avec l'État** :

- ▶ bilan du **plan pauvreté** et nouvelle contractualisation pour 2022-2023. Ses objectifs ont été resserrés notamment autour de l'accueil et de l'orientation des publics.
- ▶ le **contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance** (CDPPE), dont les fiches actions sont bien engagées, a fait l'objet d'un avenant pour sa dernière année de mise en œuvre. Cela a permis de redéfinir les priorités et le déploiement de certains crédits en concertation avec les services de l'État.

La co-construction et l'appui méthodologique ont guidé les travaux de la direction de l'Enfance et de la famille pour mieux outiller les professionnels et davantage répondre aux besoins des publics et enjeux du domaine.

Parentalité : suite à la convention avec les centres socio-culturels de Mauléon et Saint-Varent et la communauté de communes Mellois en Poitou pour la **mise en place de structures labellisées "parentalité"**, l'expérimentation a été déployée en 2022 avec le financement versé par le Département permettant à ces établissements de concrétiser des actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité. En 2023, 2 autres partenaires rejoindront le dispositif.



LE PLAN SANTÉ

Bâti en concertation étroite avec l'Agence régionale de santé, la Caisse primaire d'assurance maladie et le Conseil départemental de l'Ordre des médecins, le Département s'est engagé dans la construction d'une stratégie pour pérenniser et renforcer la présence de professionnels de santé en Deux-Sèvres avec le Plan Santé 79 lancé en 2021.

LUTTER CONTRE LA DÉSSERTIFICATION MÉDICALE EN DEUX-SÈVRES

Le Plan Santé 79 est une réponse offensive pour la santé des Deux-Sévriens. Son ambition : faciliter l'accès à l'offre de soins pour tous. Un objectif indissociable d'une présence médicale suffisante et répartie sur le territoire. Aussi, accueillir, soutenir et accompagner les professionnels de santé et leur famille figurent parmi les actions phares de ce plan santé. L'accompagnement du conjoint pour trouver un emploi, aides pour l'installation de la famille, bourses d'études et aides à la formation tout au long de leur carrière en sont les actions les plus soutenues.

En 2022 :

- ▶ Bourses d'études aux médecins généralistes et aux orthophonistes de 18 000 € sur les 3 dernières années d'internat : **5 nouveaux boursiers**
- ▶ **Financement des bâtiments Maison de Santé Pluridisciplinaire** : 4 créations à Coulon-Magné, Brioux-sur-Boutonne, Secondigny et St Aubin-le-Cloud et 2 agrandissements à Mauzé-Thouarsais et Bressuire pour un total de 457 674 € de subventions.

- ▶ Cellule d'accompagnement des professionnels et des élus : **79 professionnels accompagnés** pour exercer leur activité médicale en Deux-Sèvres depuis 2021, dont 38 à l'installation. 24 sont déjà en exercice en 2022.
- ▶ Accompagnement des internes en matière de logement : 17 bénéficiaires.
- ▶ Publication d'appels à projet de télémedecine.
- ▶ Week-end de promotion du département et des actions en faveur des médecins généralistes lors d'un "Généraliste Dating" en octobre et article sur les dispositifs déployés à destination des professionnels de santé dans le magazine trimestriel "Toute la Formation Médicale".



100 %
des installations de médecins généralistes, ces 5 dernières années, ont eu lieu suite à un stage réalisé en Deux-Sèvres.



Steffie Jourdain,
médecin généraliste
à Niort

"Cette bourse m'aura permis d'investir dans un cabinet médical afin de me projeter à long terme dans celui-ci. C'est un petit coup de pouce non négligeable lorsque nous sommes étudiants. J'ai choisi les Deux-Sèvres, puisque j'y avais fait les trois quart de mon internat. Étant originaire de Charente-Maritime, j'ai trouvé cette région agréable (territoire rural, proche de la mer). Pourquoi ne pas déposer mes valises dans ce département où il fait bon vivre ?"

L'AUTONOMIE



Adélaïde, aide à domicile, chez M. Prouteau à Louin



Pleinement investi dans les grands enjeux de demain, le Département a adopté en avril 2022 son schéma de l'autonomie qui porte une ambition forte pour les 5 années à venir : adapter les réponses tant en matière de services que d'infrastructures aux besoins des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, de leurs familles et des professionnels. La priorité est pour la collectivité le maintien à domicile mais également le développement d'une nouvelle offre intermédiaire d'habitat pour répondre à l'émergence de besoins actuels et la réflexion sur une transformation des EPHAD.

Stéphane Cadiou, directeur de l'Autonomie :

"La mise en place des mesures Ségur, d'avenant 43 et de Complément de traitement indiciaire (CTI) a été une source d'échanges et de mise en œuvre de process nouveaux avec différents partenaires. Ce sujet a permis de développer des interactions et des modalités particulières.

La crise énergétique et le contexte inflationniste ont aussi donné lieu à la mise en place par les services, de protocoles spécifiques. Cette mesure de compensation des surcoûts énergétiques est inédite pour soutenir l'activité des établissements."





La refonte tarifaire des Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) a aussi été préparée sur l'année 2022. Les enjeux et conséquences de ce changement ont profondément fait évoluer les méthodes et les interactions avec les SAAD. Les évolutions sont toujours en cours sur 2023.

Projets travaillés de façon transversale dans un contexte particulier de renouvellement au sein du Pôle des Solidarités (PDS) :

- ▶ Travail sur l'attractivité des métiers de l'autonomie et les difficultés de recrutement du secteur médico-social en lien avec la direction de l'Insertion et de l'habitat (DIH).
- ▶ Développement d'une collaboration avec le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) pour accompagner les personnes âgées isolées.
- ▶ Préparation du déploiement du portail usagers avec la direction des Systèmes d'information (DSI).
- ▶ Aide à la diffusion culturelle au sein d'établissements médico-sociaux (59 concernés) en lien avec la direction du Développement territorial (DDT).
- ▶ Préparation du programme chaleur renouvelable - subvention aux Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en lien avec le service environnement.
- ▶ Poursuite du projet FEDER sur l'accompagnement des EHPAD dans la demande de fonds européens avec le service Europe et partenariats territoriaux.
- ▶ Accompagnement de la direction de l'Enfance et de la famille sur la signature des Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) avec les établissements de l'enfance.

ÉTABLISSEMENTS

- ▶ **Suivi régulier de la situation sanitaire** au sein des établissements médico-sociaux, en lien étroit avec l'Agence régionale de santé.
- ▶ Poursuite de la mise en œuvre de la **réforme de la tarification** et élaboré les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec l'Agence régionale de santé.
- ▶ **Revalorisation du taux directeur des EHPAD en cours d'année à hauteur de 1 %** et **crédit de 1,4 M€ voté** lors du budget supplémentaire 2022 pour la prise en charge des surcoûts d'énergie des EHPAD à hauteur de 50 %.
- ▶ **Continuité des paiements et de l'émission des titres de recettes** en privilégiant un traitement au flux des dépenses. Expérimentation de la télétransmission des factures avec 2 services d'aide et d'accompagnement du Département pilotes.
- ▶ **Soutien financier pour alléger la facture énergétique des établissements :** le Département, déjà fortement impacté dans l'exercice de ses missions par la flambée des prix des énergies, a décidé d'intervenir auprès des EHPAD. Un crédit de 1,4 million d'euros voté au budget supplémentaire pour la prise en charge de 50 % du surcoût des dépenses d'énergie par établissement (évalué à 1,50 € par jour et par résident).

INSPECTION ET CONTRÔLE

- ▶ **7 visites d'établissements et services sociaux et médico-sociaux** (ESSMS) : inspections et contrôles, mise sous administration provisoire d'un EHPAD.
- ▶ Réception de 293 événements indésirables graves EIG / Plaintes réclamations.
- ▶ Poursuite des différents groupes techniques : feuille de route CNSA-Département-MDPH 2022-2026, 5^e branche autonomie de la CNSA/SPTA, portail pour les personnes âgées et les aidants.
- ▶ Participation au comité régional de l'investissement Ségur de la santé.
- ▶ Pilotage de campagne du tableau de bord de



Aide à domicile chez Louissette Lebon à Niort



la performance de l'agence nationale d'appui à la performance 2022, projet d'extension aux SAAD.

- ▶ Pilotage de Via trajectoire grand âge et handicap.
- ▶ Convention avec le Centre régional d'études, d'actions et d'informations / Mise en place de l'Observatoire Handidonnées.
- ▶ Organisation des journées classe en entreprise.

MAINTIEN À DOMICILE

- ▶ **La préparation pour le début 2023 de l'accueil des personnes âgées et en situation de handicap** en territoire a pu favoriser le rapprochement avec la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Cette action destinée à améliorer la proximité couplée à l'internalisation des Centres locaux d'information et de coordination (CLIC) a fait émerger de nouvelles missions sur les territoires via les Antennes Médico-Sociales (AMS). 8 nouveaux agents d'accueil et d'instruction ont été recrutés suite à l'internalisation des CLIC.
- ▶ **Mise en place d'une plateforme de télétransmission entre les services d'aide à domicile et le Département** visant à dématérialiser et faciliter les échanges (envoi dématérialisé des plans d'aide APA et PCH aux SAAD, process de facturation automatisé, échanges d'informations sur la prise en charge des usagers) - déploiement qui se poursuivra jusqu'au 30 juin 2023.
- ▶ Réunions préparatoires avec les SAAD, travail sur le contenu de contrats pluriannuels entre les services et le Département, formalisation d'indicateurs qualité.



4 078

allocations personnalisées
d'autonomie à domicile

versées en 2022.



Aide à la vie partagée dans un habitat inclusif - quartier du Pontreau à Niort

COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE ET PROSPECTIVE

- ▶ **Adoption du Schéma de l'Autonomie 2022-2026.**
- ▶ Poursuite de l'appel à initiatives 2021-2023 de **soutien aux actions de prévention seniors à domicile, en EHPAD et pour les proches aidants** (enveloppe dédiée de 798 000 €).
- ▶ Lancement de l'appel à initiatives Innovation et domotique pour 2023-2024.
- ▶ Validation et mise en œuvre du programme coordonné de prévention de la perte d'autonomie 2022-2026.
- ▶ Suivi des projets "gérontechnologies" des EHPAD ayant bénéficié d'une subvention pour acquérir du matériel en faveur du bien vieillir en Ehpad.
- ▶ Participation aux activités du Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine.
- ▶ Suivi des projets d'habitat regroupé et préparation du nouveau **Contrat ambition Deux-Sèvres** sur l'habitat intermédiaire.
- ▶ Validation par la **Conférence des financeurs Habitat inclusif** de la programmation 2023-2029 concernant l'Aide à la Vie Partagée et signature de l'accord-cadre correspondant avec les services de l'État (ARS et Préfecture).
- ▶ Installation du nouveau **Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie** (CDCA) et de ses 3 commissions de travail.

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

- ▶ Mise en œuvre de la **Prestation de compensation du handicap** (PCH) **parentalité**.
- ▶ **Déploiement de la seconde étape du système d'information** pour répondre à toutes les situations rencontrées de façon harmonisée entre toutes les MDPH depuis le système d'information.
- ▶ L'observatoire des besoins et du public permet de caractériser aujourd'hui presque la totalité des jeunes de moins de 20 ans pour mieux répondre à leurs besoins.
- ▶ **Concrétisation des demandes d'allocation aux adultes handicapés** (AAH)/ **allocation d'éducation de l'enfant handicapé** (AEEH) dématérialisées avec la CAF, et la possibilité pour la MDPH de dématérialiser les plans d'aide à la scolarisation sur l'application "livret parcours inclusif" permettant leur mise en œuvre par l'Éducation nationale.
- ▶ Engagement des travaux relatifs à la dématérialisation des échanges avec Pôle emploi.
- ▶ Début de la numérisation des dossiers des usagers (un tiers de la classothèque).

TRANSPORT SCOLAIRE ADAPTÉ

L'activité reste perturbée par un contexte économique contraignant : difficultés d'approvisionnement en véhicules, hausse des carburants, difficultés de recrutement de conducteurs. Conformément aux marchés de transport, les prix des prestations ont été augmentés de 8,10 % à la rentrée de septembre 2022.



356 élèves
ont été pris en charge à
la rentrée 2022, contre
328 à la rentrée 2021.

Les élèves transportés sont en augmentation de 9 % entre 2021 et 2022.



Manuela Massias et Sylvie Fradet orientent un usager dans la reconnaissance de son handicap à la MDPH

L'INSERTION

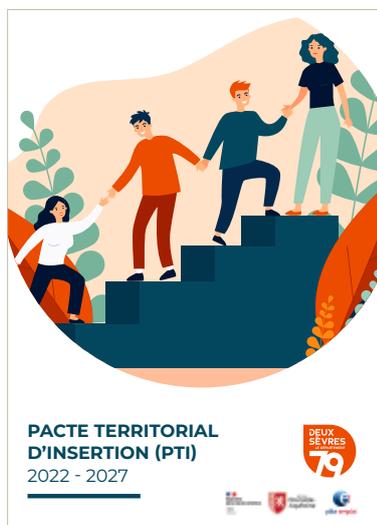
Engagé dans un nouveau Pacte territorial d'insertion en avril, l'accompagnement vers l'emploi est la priorité du Département qui tient à rester un territoire innovant dans ce domaine. Les dispositifs mis en œuvre accompagnent efficacement les publics dans leur insertion sociale et professionnelle avec une sortie durable du Revenu de solidarité active vers l'emploi.

Hervé Barot, directeur de l'Insertion :

"La création de France Travail va profondément renouveler les modalités d'accompagnement des bénéficiaires du RSA. Le Département prépare ces évolutions en expérimentant un nouveau service public de l'insertion et de l'emploi dont l'ambition est d'accompagner vers l'emploi les personnes qui cumulent un certain nombre de difficultés : logement, mobilité, santé, garde d'enfants... Une centaine de bénéficiaires du RSA participent actuellement à cette expérimentation avec un parcours qui commence par un diagnostic socioprofessionnel unifié.

La levée des freins à l'accès à l'emploi a fait l'objet d'une attention toute particulière : de nouvelles places en crèches ont été réservées, l'action des plateformes mobilité a été soutenue, le règlement du Fonds de Solidarité Logement a été revu de manière à accompagner plus de familles.

Dans le cadre de la Convention annuelle d'objectifs et de moyens, l'action des structures d'insertion par l'activité économique bénéficie du soutien du Département grâce à une aide au poste de travail."



Adoption du nouveau **Pacte Territorial d'Insertion (PTI)** 2022-2027 à la séance publique du 11 avril.

Lancement le 1^{er} juillet du **Service public de l'insertion et de l'emploi avec les partenaires**. Construction des outils et mise en œuvre du SPIE sur le territoire expérimentateur du Mellois.

Développement de l'**Action Emploi Entreprise 79** sur l'ensemble des territoires du département (démarche de médiation active auprès des entreprises pour une sortie durable du RSA) et recrutement des conseillers en interne. 170 recrutements réalisés en 2022.

Contrat Départemental d'Insertion dans l'Emploi

(CDIE) pour favoriser l'emploi durable dans le secteur marchand : 35 CDIE signés (52 en 2021) soit autant de BRSA qui ont retrouvé un emploi d'au moins 6 mois, près de 70 % sont restés au terme du contrat.

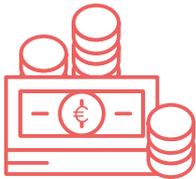
Financement de 11 places en crèche sur tout le département pour faciliter la reprise d'emploi en proposant un mode de garde réactif.

Création d'une **plateforme mobilité sur le Mellois**.

Financement des chantiers d'insertions/ CPOM avec l'État.



Laura Rouillon, de l'AMS du Niortais, conseillère Emploi et entreprise avec un usager.



40,51 M€

Montant de l'allocation versée au titre du RSA



Baisse du nombre d'allocataires RSA payés :

5 985

en moyenne contre 6193 en 2021

LANCEMENT DU SERVICE PUBLIC DE L'INSERTION ET DE L'EMPLOI DANS LE CADRE DU PACTE TERRITORIAL D'INSERTION

Figurant parmi les 34 territoires retenus en 2022 pour le déploiement du Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE), suite à une réponse à l'Appel à manifestation d'intérêt, le Département des Deux-Sèvres et ses partenaires engagent une expérimentation sur le territoire mellois. Cela avant, en fonction des résultats, d'étendre le déploiement du SPIE sur l'ensemble du territoire en 2023.

Les usagers, grâce à l'équipe du Service public de l'insertion et de l'emploi définissent leur projet professionnel avec la prise en compte de leur situation sociale. Un référent unique SPIE accompagne l'utilisateur sur les plans professionnel et social, lequel peut activer si besoin

l'ensemble des dispositifs d'insertion (chantiers d'insertion, aides à la mobilité ou à la garde d'enfants, etc.) Les publics les plus en difficulté, à savoir les nouveaux allocataires du RSA, les demandeurs d'emploi de longue durée, les moins de 26 ans aux parcours socio-professionnels, les familles monoparentales dont 30 % d'entre elles sont allocataires du RSA et les personnes en situation de handicap sont la cible prioritaire du SPIE.

L'HABITAT

L'accès dans un logement adapté aux besoins est au cœur préoccupations de la politique départementale. L'ambition de la collectivité est de créer un territoire attractif qui favorise l'accès et le maintien dans le logement pour tous, à tous les âges de la vie.

Co-animation avec l'État du **Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées** (PDALHPD). Les mesures de ce plan visent à permettre aux personnes et aux familles modestes d'accéder à un logement décent et indépendant ou de s'y maintenir, de disposer de la fourniture d'eau, d'énergie, de services téléphoniques, tout en étant accompagné en tant que de besoin.

Gestion du **schéma d'accueil et d'habitat des gens du voyage** au côté de l'État pour accompagner ce public et développer des formes d'habitat adapté.

Modification du règlement intérieur **Fonds de solidarité logement** (FSL) en vue de l'internalisation de la gestion financière au 1^{er} janvier 2023. Le Département finance le FSL en apportant une aide sous forme de prêt ou de secours favorisant l'accès et le maintien dans un logement de droit commun.

Réorientation du **programme d'intérêt général (PIG) "Habiter mieux"** pour l'adaptation des logements au vieillissement et à la perte d'autonomie uniquement.

Financement du Fonds départemental d'aide aux jeunes (FDAJ). Transfert de la compétence au Département jusque là exercée par la CAF.

Pilotage et évaluation du dispositif de prévention des expulsions.





LANCEMENT DE LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'HABITAT DES DEUX-SÈVRES

Inaugurée le 21 octobre, c'est l'entrée unique d'informations, d'échanges, de ressources et d'orientation pour toutes les questions relatives à l'habitat et au logement, la MDH rassemble en un même site l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL), le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), SOLIHA (Solidaire pour l'habitat).



2 347
aides individuelles
accordées au
titre du Fonds de
solidarité logement
(FSL)



1,5 M€
pour le FSL, soit un montant
moyen de 456 €.

Valérie Sananikone, chargée de mission habitat-logement au Département :

Ce service a été pensé pour faciliter les démarches des Deux-Sévriens. Les usagers apprécient d'avoir un interlocuteur qui prend le temps de les écouter pour bien comprendre leur demande, et d'être directement orientés le cas échéant vers l'organisme compétent. Dans ce cas, ils sont d'ailleurs rappelés par notre partenaire sans avoir à faire de démarche supplémentaire de leur côté.

Nous sommes le plus souvent sollicités par des personnes âgées qui recherchent comment adapter leur logement à la perte d'autonomie. Nous les orientons vers le Programme d'Intérêt Général Habiter Mieux pour qu'elles bénéficient de

l'accompagnement financé par le Département. Après vérification de leur éligibilité par l'ADIL, elles pourront aussi bénéficier d'une prime à l'amélioration de l'habitat afin que le reste à charge des ménages les plus modestes ne soient pas un frein aux travaux, nécessaires à leur maintien à domicile. Nous parvenons donc par la MDH, non seulement à promouvoir nos propres dispositifs, mais aussi à relayer l'action de nos partenaires pour que dans la complémentarité des réponses existantes, nos usagers puissent obtenir celles qui leur conviendront."



M. Giraud à Sepvret a bénéficié d'une aide dans le cadre du PIG pour l'adaptation de son logement



AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE ET SÉCURITÉ

14,36
M€

dédiés à l'aménagement
et l'entretien des
infrastructures routières



Assurer l'aménagement du territoire et la sécurité



Questions à Jean-François Collier, directeur général adjoint du pôle de l'Espace rural et des infrastructures

Quelles opérations phares ont ponctué l'année 2022 ?

L'achèvement de la RD 4 qui dessert l'hôpital Nord-Deux-Sèvres a été une opération de longue haleine qui a beaucoup mobilisé les équipes du Département. Je retiendrais également l'adoption des deux schémas des Espaces naturels sensibles (ENS) et de la randonnée qui constituent une belle feuille de route pour les années à venir. Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) a aussi fait l'objet d'une intense phase de concertation pour parvenir dès 2023 à l'engagement des premières actions.

La guerre en Ukraine a-t-elle eu des répercussions localement ?

Indirectement, oui. Nous avons ressenti une forte tension sur les approvisionnements en début d'année impactant notablement l'activité "bâtiment". Les choses reviennent peu à peu la normale cependant. Il a fallu absorber la très forte augmentation du coût des énergies, représentant plusieurs centaines de milliers d'euros pour notre collectivité. Mais il y a eu aussi des événements plus positifs avec l'accueil de familles ukrainiennes dans les logements de fonction des collègues.

Quels vont-être les prochains défis à relever ?

Assurément le plan collège qui doit se concrétiser dès 2023 par l'engagement des chantiers dans les établissements de Niort et Melle. Ceux du territoire pilote de Gâtine vont ensuite connaître une cure de jouvence avec en point d'orgue la création de l'internat d'excellence de Secondigny. Nous aurons aussi à construire le nouveau schéma des mobilités du Département et à mettre en œuvre les actions au titre des ENS, de la randonnée, du PAT et de Zoodyssée naturellement.

Premier partenaire des communes, le Département a lancé de nouveaux dispositifs d'aides financières pour des projets d'investissement. Commencent-ils déjà à porter leurs fruits ?

Le contexte mondial et l'inflation ont eu des conséquences financières considérables pour les collectivités qui les ont contraintes à revoir leur niveau d'investissement. Face à ces incertitudes, le Département a pu constater une plus grande difficulté des communes à finaliser leurs projets et leur probable report sur la seconde moitié du mandat.

NOS MISSIONS

DÉVELOPPER

Premier investisseur public local, le Département intervient pour développer de façon équilibrée l'ensemble du territoire. Les infrastructures routières font ainsi partie des enjeux de premier plan dont la collectivité assure la modernisation et le déploiement.

4 072 km

de routes départementales



► **Aménagement du réseau routier** : voies nouvelles et nouveaux aménagements de circulation ; développement des aires de covoiturage.

► **Appui technique aux autres**

travaux : chantiers dans les collèges ; entretien et développement de voies cyclables ; accompagnement des élus locaux dans la gestion des réseaux routiers



100

chantiers menés en moyenne par an

► **Entretien et la surveillance de la route** : travaux d'étanchéité, enrobés, rénovation des bas-côtés, signalisation ; fauchage et nettoyage ; surveillance du réseau et des ouvrages d'art ; astreinte technique et interventions de sécurité.

4 ATT

Agences techniques territoriales

CONNECTER

La mobilité numérique est une composante incontournable de l'attractivité économique du territoire. Elle permet aussi de réduire en un clic les effets de l'éloignement physique. Le Département a pris la mesure de ce besoin nouveau en s'engageant avec volontarisme dans la voie du "Tous Fibrés en 2025".

[2019-2022] Phase 1 du déploiement de la fibre :

- 53 829 prises dans 22 communes ;
- un réseau Poitou Numérique piloté par les Départements de la Vienne et des Deux-Sèvres ;
- 18,7 M€ investis par le Département des Deux-Sèvres.



100 %

du territoire desservi en fibre en 2025 dans le cadre d'un appel à projets national

124 M€

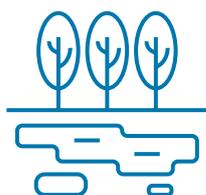
d'investissement total pour le réseau Poitou Numérique

SOUTENIR

Aux côtés des communes et des intercommunalités, le Département finance et apporte un appui technique à de nombreuses initiatives locales qui participent à la qualité de vie et à l'attractivité en bâtissant un nouveau cadre de financement des projets locaux. Ce nouveau dispositif ambitionne d'accompagner la transformation du territoire départemental avec un double objectif de solidarité et de développement.

PRÉSERVER

Rural par nature, le territoire deux-sévrien fait également l'objet d'une attention particulière en matière d'équilibre environnemental, tant sur le plan des paysages que des mutations de l'agriculture locale.



- ▶ **Ressource en eau** : suivi du milieu aquatique et des zones humides ; sécurisation de la production d'eau potable ; coordination de l'assainissement non collectif.
- ▶ **Espaces naturels** : aménagement foncier ; protection et ouverture des espaces naturels sensibles, animation Natura 2000 ; gestion des itinéraires de randonnée et itinéraires cyclables.

- ▶ Soutien à l'utilisation d'**énergies renouvelables pour la production de chaleur**.



- ▶ Soutien à l'investissement pour des projets de diversification, de transformation ou de commercialisation directe ; **aide à la vente directe des produits alimentaires** ; engagement du projet alimentaire territorial (PAT) en partenariat avec la chambre d'agriculture et en lien avec les EPCI.

- ▶ **Soutien aux opérations de promotion**, d'information et de formation auprès des futurs exploitants.

- ▶ Filières locales : **soutien aux événements agricoles et à la reconnaissance des signes de qualité** ; accompagnement global.



150

installations d'agriculteurs en 2022

- ▶ **Sécurité sanitaire** : financement du laboratoire Qualyse (surveillance et analyse des troupeaux, des productions et des exploitations).

PROTÉGER

Acteur majeur de la sécurité civile deux-sévrienne, le Département contribue au budget du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et subventionne aussi l'acquisition de matériels spécifiques et de véhicules, la rénovation de casernes et les travaux exceptionnels.

- ▶ **Dotation forfaitaire à chaque commune** pour la durée du mandat municipal, facilement utilisable, pour accompagner les investissements du quotidien, via le Fonds de solidarité départementale.



18,3 M€

dédiés au Fonds de solidarité



- ▶ **L'ingénierie de projets ID79** : l'agence technique départementale accompagne les projets locaux sur le plan technique et conseille les élus et techniciens locaux, en coordonnant les réponses apportées.

- ▶ **Crédit global de subventions d'investissement**, de l'ordre de **27 M€** pour financer les projets portés par les communes, EPCI et syndicats et présentés dans le cadre de "Contrats Ambition Deux-Sèvres".



- ▶ **Sécurité civile** auprès des 374 878 habitants du département.
- ▶ **Protection et lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes**, évaluation et prévention des risques technologiques ou naturels.

17,48 M€

Contribution du Département au SDIS (en forte hausse)

- ▶ **Centre de traitement de l'appel** : réception des demandes de secours pour l'ensemble du territoire depuis les numéros d'urgence 18 et 112.

- ▶ Activité opérationnelle : interventions principalement pour du **secours à la personne, des accidents sur la voie publique et des incendies**

480

départs de feux lors de saison estivale exceptionnelle



LES ROUTES

Le Département développe, aménage et entretient un réseau de 4 076 km de routes dont 70 km de voies vertes pour faciliter et garantir des déplacements sécurisés pour tous les usagers de la route.

Jean-Yves Jolys,
directeur des Routes :

"Le Département a poursuivi la modernisation du réseau routier départemental avec la mise en service d'une nouvelle route départementale - la RD 4 - qui assure la desserte du centre hospitalier nord Deux-Sèvres depuis l'axe Bressuire-Thouars et le lancement d'une nouvelle tranche de travaux sur la RD 948 entre Melle et Les Maisons Blanches. Le déroulement des chantiers a été fortement impacté par la crise internationale avec des tensions sur les matières premières et l'envolée des prix des fournitures.

Le Département a également connu un épisode de sécheresse avec des températures importantes qui ont amené la direction des Routes à repenser l'organisation de certaines activités d'entretien pour limiter l'exposition des agents routiers aux fortes chaleurs, pour éviter les départs de feux lors des travaux de fauchage des accotements en période estivale ou pour faire face aux restrictions d'eau nécessaire à l'entretien des panneaux de signalisation ou des abris voyageurs."

Les **travaux de réalisation de la voie d'accès de 4 km desservant le centre hospitalier nord Deux-Sèvres** à Faye-l'Abbesse depuis la RD 938ter à Noirterre ont été achevés au cours du 1^{er} semestre 2022. La RD 4 a été mise en service le 23 juin 2022.

Les **travaux d'aménagement du créneau de dépassement Maisonnay - Bois Roger sur la RD 948** ont débuté en fin d'année 2022 pour se poursuivre en 2023 avec notamment la création d'un pont au niveau de la RD 105 afin de maintenir la liaison entre Chef-Boutonne et Lezay.

Les **conditions d'un transfert des routes nationales dans le cadre de la loi 3DS** ont été étudiées et ont fait l'objet d'une délibération de l'assemblée départementale au cours de la séance publique du 26 septembre 2022 pour intégrer les RN 149 et 249. L'absence de consensus avec les services de l'État a abouti à l'abandon de la procédure de transfert.

Des études ou démarches ont été poursuivies sur des projets importants : **faisabilité du contournement nord de Niort et du diffuseur A 83 x RD 744 à Villiers-en-Plaine**, amélioration de la circulation à la sortie de l'autoroute A 83 à La Crèche et réalisation d'une aire de covoiturage de 85 places, construction d'une passerelle sur la RN 149 à Bressuire pour assurer la continuité de la voie verte Parthenay - Bressuire - Nueil-les-Aubiers.

Dans le cadre de la nouvelle politique territoriale 2022-2028 qui a fait l'objet d'un vote en décembre 2021, deux contrats "**Ambition Deux-Sèvres**" gérés par la direction des Routes ont été mis en place en 2022 :

- ▶ CADS sécurisation des routes départementales en agglomération,
- ▶ CADS sécurisation des entrées des collèges et des MFR.

Une réflexion a été menée avec la direction des Systèmes d'information pour remplacer l'**outil de gestion de domaine public** avec une mise en production prévue à mi 2023 et pour préparer le changement du système d'informations géographiques utilisé par la direction.

PROJETS MENÉS AVEC D'AUTRES DIRECTIONS :

Aménagement et entretien des infrastructures dédiées à la mobilité touristique pour le compte de la direction de l'Agriculture et de l'environnement, que ce soit en études, en suivi de travaux voire en réalisation des itinéraires : V 93, V 94, passerelle pour la continuité de la voie verte à Bressuire, maintenance de la Vélo-Francette.

Travaux d'aménagement dans les collèges (clôtures, parkings...) ou sur d'autres sites du Département, tels que Zoodysée ou le musée des Tumulus de Bougon en relation avec la direction des Bâtiments.



Installation des panneaux de direction sur la RD entre Noirterre et Faye-L'Abesse.

LE SERVICE GESTION DE LA ROUTE

Le service pilote l'entretien et la viabilité des routes départementales. Il accompagne les Agences techniques territoriales (ATT) dans la mise en œuvre des politiques routières et supervise les activités de travaux en régie réalisées par l'unité travaux sur les routes départementales et pour les autres directions :

- ▶ en 2022, 5 000 tonnes de matériaux de reprofilage ont été appliqués pour améliorer le confort des usagers ;
- ▶ 5 km de pistes cyclables ont été aménagées pour la vélo-route entre Bressuire et Mauléon ;
- ▶ 1 196 avis ont été rendus sur des demandes de transports exceptionnels.



3,5 M€ pour les travaux d'aménagement du créneau entre Maisonnay et Bois Roger sur la RD 948



Fauchage de printemps entre Amûré et Saint-Hilaire-La-Palud



ZOOM SUR LES AGENCES TECHNIQUES TERRITORIALES (ATT)

230 agents sont mobilisés dans les services centraux de Niort et au sein des 4 Agences techniques territoriales (Nord Deux-Sèvres, Gâtine, Mellois et Haut Val-de-Sèvre, Niortais) pour l'entretien, l'exploitation et la gestion des routes départementales et la maîtrise d'œuvre des opérations localisées.

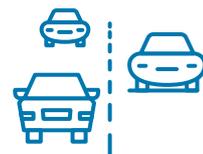
En 2022, les ATT ont instruit 5 886 dossiers de gestion du domaine public.

Les 727 interventions pour des incidents sur RD concernent principalement les accidents de la circulation, les objets et animaux sur chaussée et les chutes d'arbres (l'ensemble correspond à 86 % des interventions).

L'organisation du travail des agents en charge de l'entretien des routes départementales a dû être adaptée au cours de l'été 2022 en raison des très fortes chaleurs et des risques importants de départs de feu lors des opérations de fauchage notamment.

Diverses actions menées :

- **RD 107** - Aménagement du carrefour de Beaulieu à Echiré (ATT Niortais),
- **RD 524** - Étude et validation d'une solution technique pour remettre en service l'ouvrage de vidange de la digue des Châteliers sur le RD 524 (ATT Gâtine),
- Expérimentation concluante d'une **information sur les points et aires d'arrêt le long des RD demandant la conservation des déchets par les usagers** avec suppression des poubelles face aux incivilités grandissantes en ce domaine (ATT NDS).
- Poursuite des études pour la **rénovation du platelage de la Vélofrancette à La Garette** (ATT Niortais en lien avec la direction de l'Agriculture et de l'Environnement).



6 M€

consacrés à l'amélioration des chaussées et ouvrages d'art



32 400 t

d'enrobés pour renforcer les chaussées



7 030 km
d'accotements fauchés



4 800 km
de haies élaguées

LE SERVICE INGÉNIERIE ET APPUI TERRITORIAL

Le SIAT assure la mise en œuvre des projets d'investissement, la préservation et la connaissance du patrimoine dont le Département est gestionnaire en matière d'infrastructures et d'Ouvrages d'art (OA) :

- ▶ **Construction de la RD 4 pour assurer la desserte du Centre hospitalier Nord Deux-Sèvres : la sensibilité du milieu a nécessité la mobilisation de spécialistes en environnement pour protéger les espèces présentes et rétablir les habitats impactés. Le suivi des mesures environnementales devra se poursuivre pendant 30 ans. L'opération a coûté 5,3 M€.**
- ▶ Travaux sur la RD 948 à la sortie de Maisonnay en direction de Sauzé-Vaussais : objectif sécuriser les dépassements qui se poursuivront en 2023 avec une perspective de mise en service de l'infrastructure en fin d'année. Coût du créneau de dépassement de 5,8 M€.
- ▶ 203 ponts et 43 murs de soutènement ont été inspectés en régie afin de vérifier leur état et structurer le programme de grosses réparations en fonction des priorités d'intervention.

Travaux sur la RD 948 à la sortie de Maisonnay en direction de Sauzé-Vaussais :

Samuel Hérissé
de l'ATT du Mellois



Quels ont été les enjeux d'un tel projet ?

"La RD 948 relie Niort à la RN 10, c'est une voie d'accès privilégiée pour rejoindre Confolens et Limoges à l'est, puis Ruffec et Angoulême au sud. Il s'agit d'un axe structurant du territoire pour lequel le Département a engagé un véritable chantier de modernisation et de sécurisation.

La construction d'un nouveau créneau de dépassement de 1,3 km à la sortie de Maisonnay en direction de Sauzé-Vaussais et l'aménagement en 3 voies - avec 2 voies + 1 de dépassement - permettra de faciliter la circulation des transporteurs, de fluidifier le trafic et de le sécuriser. La RD 948 est l'axe le plus circulé de l'Agence technique territoriale du Mellois et Haut Val de Sèvres (ATT MHVS) avec un trafic important (10 000 véhicules par jour dont 25 % de poids-lourds) qui implique de multiples manoeuvres de dépassement. De plus, les carrefours avec les RD 105, RD 110, RD 173 et l'échangeur de la RN 10 se révèlent très accidentogènes. La mise en service du nouveau tronçon de dépassement interviendra à l'automne 2023.

A la mise en service, les agents de l'ATT MHVS pourront intervenir dans de meilleures conditions de sécurité pour entretenir et exploiter la route (accotements élargis, ...). Le chantier, d'un coût de 13,2 millions d'euros pour le Département, bénéficie d'un financement de la Région."

LES BÂTIMENTS

L'année 2022 a été riche en engagement et achèvement d'opérations pour le Département. La direction des Bâtiments, qui définit et met en œuvre les stratégies d'aménagement et de gestion du patrimoine bâti de la collectivité, veille à intégrer les enjeux de développement durable dans un contexte de sobriété indispensable.

Franck Lupia, directeur des Bâtiments :

"Les décrets Tertiaire, et BACS (mise en place d'un système de gestion de chauffage) et la loi sur l'accélération des Énergies renouvelables (EnR) sur le bâtimentaire montrent bien les orientations nécessaires à prendre pour participer à la transition énergétique sur notre patrimoine bâti. Les équipes de la directions des bâtiments mettent en application ces enjeux sur les projets en architecture, les énergies, la maintenance et le renouvellement des véhicules pour offrir les meilleurs conditions de travail et d'accueil des collégiens et agents du Département. La mutualisation des espaces de travail, les systèmes de production de chaleurs, la qualité de l'air, confort d'été/ d'hiver et l'isolation de l'enveloppe des bâtiments sont les principaux axes pour faire baisser l'empreinte carbone de notre patrimoine."

Accompagnement dans la mise en place du plan de sobriété énergétique : compilation et analyse des éléments pour les bâtiments départementaux et les collèges.

Réduction de 10 % des consommations de gaz de ville et de 21 % des consommations d'électricité pour la Maison du Département sur le 4^e trimestre 2022.

Poursuite de la surveillance sanitaires bâtiments (légionelle, radon, qualité de l'air).

Suivi du **programme accessibilité PMR.**

Maintenance et entretien technique des bâtiments, collèges et espaces verts : réalisation de clôtures pour le parking rue Sarrazine, réfection des enrobés aux collèges de La Crèche et de Lezay, réalisation de cheminement aux collèges Pierre et Marie Curie et Fontanes à Niort. Réalisation de tranchées, passage de fibre numérique à Bougon.

Gestion des flottes de véhicules de la collectivité : lancement du marché sur la stratégie de renouvellement des véhicules propres, réflexion sur le rapprochement géographique des 2 sites sur Sarrazine, développement vers une flotte "verte" avec l'acquisition de véhicules électriques véhicule lourd et fourgon.



Restructuration du collège Philippe de Commynes

Émilie Tricard, chargée d'opération, pilote le chantier

"Les études préliminaires ont démarré en 2022 et ont démontré des sujets importants à traiter, à savoir : le manque de surface sur la partie enseignement, une vétusté du site, une mauvaise distribution de la demi-pension, ainsi qu'un système de chauffage défaillant. Le projet a donc évolué en partant d'une restructuration partielle pour tendre vers une restructuration totale du collège pour traiter les sujets liés à l'usage : la construction d'une nouvelle demi-pension, la restructuration de toutes les salles de classes ; ainsi que les enjeux énergétiques : l'isolation par l'extérieur de tous les bâtiments, l'installation de panneaux photovoltaïques, etc. Les travaux de ce collège débutent à l'été 2023."

11,9 M€

pour la restructuration partielle du collège Ph. de Commynes

La coordination sur les plans techniques, administratifs et financiers du montage d'opérations, l'exécution et le suivi des travaux des projets structurants de la collectivité :

- ▶ **Études de conception pour les restructurations complètes des collèges** G. Philippe et Ph. De Commynes (coût de 13,9 M€ et 11,9 M€) et pour la **rénovation énergétique et l'amélioration du cadre de vie** du collège de Melle (6,7 M€).
- ▶ **Travaux de rénovation** des installations de chauffage aux collèges de Mauzé-sur-le-Mignon et d'Airvault (1 M€), de remplacement des moquettes par des sols en PVC à l'AMS de Melle (90 k€), de réfection et

d'étanchéité de la toiture aux collèges de La Crèche, Jean Rostand à Thouars et Rabelais à Niort (400 k€), pour l'extension de la demi-pension au collège Louis Merle à Secondigny (400 k€), d'aménagement de l'accueil site Du Guesclin (130 k€) et de remplacement de la chaufferie au Musée de Bougon.



ZOOM SUR

Sur les travaux du collège René Caillié à Mauzé-sur-le-Mignon

Au sein de cet établissement, des travaux de réfection thermique ont été réalisés. Le Département a investi 600 000 € pour le nouveau système de chauffage nourri par une énergie locale provenant de l'unité de méthanisation Déméter basée à Prin-Deyrançon. Cet investissement permettra une économie d'énergie de l'ordre de 15 %, enjeu majeur dans ce contexte inflationniste et environnemental délicat.

Face à l'évolution des effectifs, au défi énergétique dicté par la réglementation "neutralité carbone 2050" et à la nécessité de maîtriser le coût des énergies et des matières premières, une stratégie de transformation du patrimoine en cohérence avec ces évolutions est en cours d'élaboration par le Département des Deux-Sèvres.

Le collège a également bénéficié d'une nouvelle signalétique pour identifier l'entrée de l'établissement, tout comme l'ensemble des 36 collèges des Deux-Sèvres.



Nouvelle signalétique au collège de Mauzé-sur-le Mignon



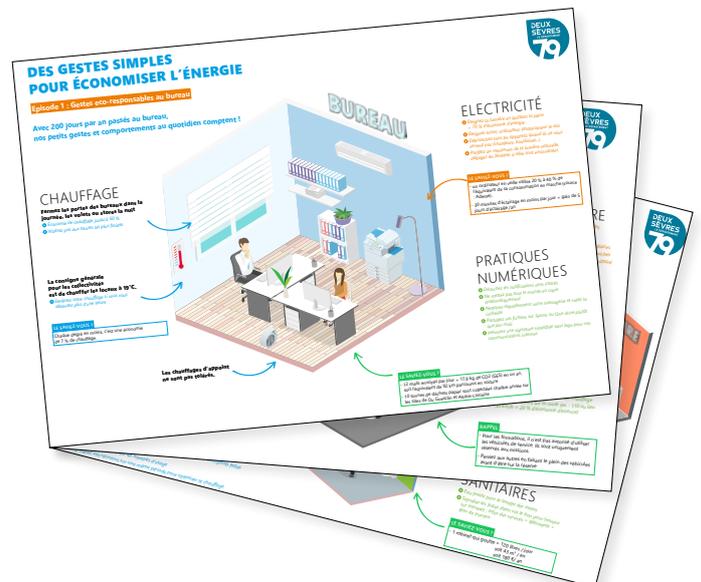
Plan de sobriété énergétique

Sabrina Mathez,
responsable de la
Mission Énergie Ressources

"L'engagement de la collectivité pour davantage de sobriété énergétique porte ses fruits. Grâce aux actions mises en place au sein des différents bâtiments et aux petits gestes de chacun, les consommations énergétiques ont diminué. Pour l'ensemble des sites chauffés au gaz de ville, la baisse de la consommation énergétique est de 13 % par rapport à 2021. Pour les sites chauffés par le réseau de chaleur urbain gaz, à savoir l'Antenne médico-sociale du Clou Bouchet et le service d'accueil mère-enfant, la baisse de la consommation énergétique entre l'hiver 2021/2022 et l'hiver 2022/2023 est de 24 %."



- En interne, un guide des gestes éco-responsables intitulé "des gestes simples pour économiser l'énergie" est à disposition des agents sur Intranet.



6,24 M€
pour les énergies

L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Objectif 100 % fibre en 2025.
C'est l'engagement pris par le Département, via le Syndicat mixte ouvert (SMO) Deux-Sèvres Numérique, tout en poursuivant les programmes engagés sur le satellite et après avoir finalisé ceux sur la montée en débit du réseau cuivre depuis 2018.

D'ici à 2025, tous les Deux-Sévriens pourront avoir accès à la fibre. Une évolution, indispensable pour l'avenir de notre territoire car les connexions internet rapides et stables sont désormais essentielles au quotidien de chacun, en entreprise comme à domicile.

Fin 2022, au titre du déploiement du RIP DSN, 49 079 prises raccordables sont recensées et 9 606 au titre de l'Appel à manifestation d'engagements locaux (AMEL).

Gestion administrative et financière du Syndicat mixte ouvert Deux-Sèvres numérique et des Conventions (groupement de commandes Deux-Sèvres - Vienne, Syndicat mixte ouvert - Département, appuis aériens, travaux coordonnés...).

Suivi du déploiement du Fiber to the home (FTTH), à travers le marché public global de performance et marchés associés (AMO2,

CSPS, distribution de plis), cessions des sites prioritaires (PréBlom) et mise en œuvre de la complétude de la couverture du département (AMEL).

Poursuite des programmes engagés sur l'exploitation et la maintenance de la Montée en débit cuivre, le dispositif d'aide à l'équipement satellite et la mise en œuvre du programme New Deal pour la résorption des zones blanches en téléphonie mobile.



49 079

prises raccordables en 2022

Usine Meubles CÉLIO à La Chapelle-Saint-Laurent



ZOOM SUR

L'arrivée de Bouygues Télécom qui a signé en mai 2022 avec Deux-Sèvres Numérique le contrat lui permettant d'accéder au Réseau d'initiative publique (RIP) fibre deux-sévrien. Bouygues Télécom propose ses offres commerciales depuis l'été 2022 et il est présent sur l'ensemble des prises fibre du RIP depuis la fin d'année. Les 3 autres opérateurs nationaux (Orange, Free et SFR) ont également signé avec Deux-Sèvres Numérique.



Pour suivre le déploiement et poser des questions :
www.deux-sevres-numerique.fr



15 692

abonnés recensés
au 31.12.22.

L'entreprise Meubles CÉLIO raccordée à la fibre en 2022

Laurent Pautigny,
responsable système d'information

"L'entreprise familiale située à La Chapelle Saint-Laurent, bien ancrée dans l'économie du Bocage bressuirais depuis plus de 70 ans, compte aujourd'hui 200 salariés et un chiffre d'affaires de 30 M€. Nous sommes, actuellement, dans un projet de transformation digitale et la fibre était très attendue. Ce raccordement était un point d'étape majeur pour ce projet d'évolution de nos solutions numériques.

Nos équipes ont travaillé avec les services de Deux-Sèvres Numérique pour ce raccordement et nous en sommes pleinement satisfaits, c'est une réussite."

LE SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS

Premier partenaire des communes, le Département s'engage pleinement dans le développement du territoire en lançant de nouvelles actions en faveur de la qualité de vie et de l'attractivité des 256 communes deux-sévriennes. Il renforce son soutien aux collectivités dans leurs projets d'investissements, sources de marchés publics pour les entreprises, notamment locales.

Lancement, dès janvier, du nouveau dispositif territorial "**Fonds de solidarité départementale pour les communes**". Pour la période 2022-2026, ce dispositif est doté d'une enveloppe de 18,32 M€. 91 projets ont pu être soutenus au cours de cette première année de mise en œuvre.

Adoption du "Contrat Ambition Deux-Sèvres" pour la départementalisation des centres d'incendie et de secours. Ce contrat est doté d'une enveloppe de 1,070 M€ pour la période 2022-2028. 1 projet a déjà été soutenu en 2022.

Contribution à la rédaction des Contrats Ambition Deux-Sèvres lesquels ont pour objectif de répondre aux besoins actuels et futurs des territoires répondant aux priorités départementales.

Partenariat opérationnel avec la Banque des territoires dans le cadre du dispositif national "Petites villes de demain" auquel le Département collabore. Ce partenariat permettra,

sur la période 2021-2026, d'accompagner, à hauteur de 552 500 €, les communes lauréates dans la définition de leur stratégie de revitalisation.

Clôture du dispositif "**CAP Relance 2021**" qui aura permis la réalisation de 298 projets en 18 mois pour un montant total de subventions de 4,128 M€.

18,32 M€
consacrés au Fonds de solidarité départementale pour les communes pour la période 2022 - 2026



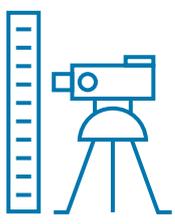
Le nouveau centre d'incendie et de secours d'Échiré



La construction du Centre d'incendie et de secours sur la commune d'Échiré

Claudie Hay, responsable du service des aides territoriales

"Le Contrat ambition Deux-Sèvres a permis d'accompagner cette année le projet de construction du centre d'Incendie et de secours à Échiré. Il bénéficiera d'une plus grande surface (2000 m²) suite à la fusion des CPI des 3 communes d'Échiré, Saint-Gelais et Saint-Maxire. Le nouveau bâtiment répondra à plusieurs objectifs, un accès en proximité avec la RD 743 pour faciliter les départs des véhicules d'incendie, les surfaces répondront à l'évolution et la mixité des effectifs, il bénéficiera d'espaces dédiés à la formation des jeunes volontaires et l'ensemble du bâtiment sera adapté aux besoins actuels, tout en permettant leur évolution."



1,41 M€

pour 91 projets soutenus par le Fonds de solidarité territoriale en 2022

LES FINANCEMENTS ET PARTENARIATS

Le chantier d'insertion Ateliers Méca à Niort.
L'association AIVE qui porte le chantier a bénéficié d'une subvention au titre du Fonds social européen grâce au Département.



Pour réaliser ses projets, le Département mobilise des financements et partenariats de l'Europe, l'État et la Région. Il représente également les intérêts départementaux dans les instances de pilotage régionales du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) et nationales pour le Fonds social européen (FSE).

Au titre du plan de relance européen, le service a obtenu de l'État un abondement de 1 M€ de FSE destiné à compléter la dotation de sa subvention globale 2018-2021. Ces crédits ont été mobilisés en 2022 au bénéfice d'**actions d'insertion, telles que l'accompagnement des bénéficiaires du revenu de solidarité active micro-entrepreneurs** ou les facilitateurs de clauses d'insertion.



Gérald Monteil,
responsable insertion

"Je suis ce chantier qui fait figure de pionnier sur le département en matière de mobilité inclusive. Les Ateliers Méca permettent de lever les freins à l'insertion et à la mobilité à travers leurs activités d'insertion de réparation mécanique de véhicules et leurs services de conseil à la mobilité, de location et vente de véhicules et d'auto-école sociale. Nous l'accompagnons à plusieurs niveaux, par des subventions au titre du programme départemental d'insertion et par le fonds social européen qui vient en renfort pour financer d'une part le poste d'accompagnement social et professionnel sur le chantier d'insertion mais également les postes de conseillers mobilité, nouveau métier qui tend à se développer. Plus largement sur l'ensemble des Deux-Sèvres, notre volonté est de travailler à la mise en place d'un réseau d'acteurs permettant d'accompagner les publics vers l'insertion professionnelle et la mobilité."



ZOOM SUR

18 opérations de la politique d'insertion du Département ont été soutenues par le FSE, pour un montant total de 1,437 M€, dont :

- 14 subventions à des organismes partenaires (associations, collectivités, etc.) pour un montant de 662 000 €
- 4 opérations portées par le Département pour un montant de 775 000 €, dont le chantier d'insertion à Zoodyssée.



7,25 M€

Dotation de la subvention
globale FSE 2018-2022



Thomas Burlot,
chargé de mission
au service Europe et
partenariats territoriaux :

"Nous accompagnons la politique d'insertion pilotée par la direction de l'Insertion et de l'habitat à travers le soutien apporté via le FSE aux porteurs de projet. Cette étroite collaboration se traduit par l'instruction des demandes de subventions mais aussi par un appui au montage des dossiers pour faciliter les démarches des porteurs de projet."

Le service Europe et partenariats territoriaux a également collaboré avec **l'Institut Francophone de Formation au Cinéma Animalier** dans la recherche de financements pour son plan de développement. Une subvention de 137 500 € de FEDER du plan de relance régional a été obtenue pour moderniser les outils numériques et l'équipement mobilier de l'école.

En ce qui concerne les programmes européens 2022-2027, en amont de l'approbation définitive du **programme national FSE "emploi et inclusion"**, la préfecture de région a informé le Département de l'attribution d'une nouvelle subvention globale de 8,4 M€ pour la période 2023-2027.



L'ENVIRONNEMENT

Afin de préserver un environnement "naturellement vert" où la végétation et l'eau sont omniprésents, le Département protège les ressources, accompagne leur valorisation et incite à une évolution des pratiques pour offrir aux deux-sévriens de demain et touristes un cadre privilégié. Il vient notamment d'adopter en 2022 deux schémas départementaux majeurs sur les espaces naturels et les activités de randonnées et poursuit ses interventions pour valoriser ses espaces agricoles, préserver les milieux sensibles et la ressource en eau.

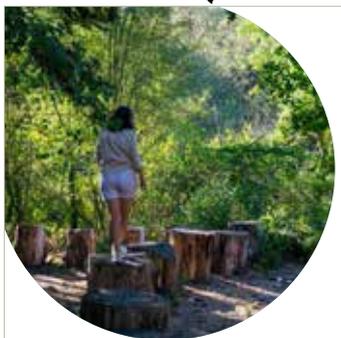


SCHÉMA DÉPARTEMENTAL
**des espaces naturels
sensibles**
2022 - 2032



Les Espaces naturels sensibles (ENS) se situent au cœur de nombreux enjeux de territoire : agricole, touristique, géodiversité et biodiversité, préservation de la ressource en eau, éducation à l'environnement. Ces enjeux sont désormais intégrés dans le Schéma départemental des espaces naturels sensibles 2022-2032 dont la révision a été finalisée avec la mission tourisme. L'objectif est de valoriser les espaces présentant à la fois des intérêts pour la biodiversité, l'attractivité et la protection de la ressource en eau. Un Contrat Ambition Deux-Sèvres "ENS" a été élaboré pour soutenir les gestionnaires

d'ENS dans la restauration et l'aménagement de ces sites naturels.

En termes d'énergie, le **bilan des gaz à effet de serre** de la collectivité a été finalisé, permettant d'évaluer les évolutions depuis 2012 et de proposer un plan d'actions (économies d'énergie, énergies renouvelables) s'intégrant dans la trajectoire "neutralité carbone" à l'horizon 2050.

Le Département a également présenté sa candidature pour le contrat chaleur renouvelable proposé par l'ADEME.



Développement d'itinéraires cyclables :

la direction de l'Agriculture et de l'environnement anime la maîtrise d'ouvrage, assure les relations avec les partenaires et les financeurs et pilote les travaux de jalonnement, en collaboration avec la direction des Routes qui pilote les maîtres d'œuvre et réalise les travaux de réfection de chemins et conduit les travaux conséquents (platelage dans le Marais poitevin...). La mission Tourisme assure quant à elle la mise en marché des itinéraires en lien avec la direction de la Communication.

Tourisme fluvestre dans le Marais poitevin :

accompagnement du projet de tourisme fluvestre dans le Marais poitevin, en collaboration avec la mission tourisme qui contribue aux objectifs de mise en valeur et gère la subvention pour la construction de bateaux prototypes.

Pour le domaine de l'eau, le soutien aux maîtres d'ouvrage a porté sur plus de 1 M€, avec plus de la moitié consacrée aux travaux de sécurisation en eau potable, identifiés dans

le schéma départemental. L'aménagement foncier pour la protection du captage des Lutineaux a été validé en 2022.

Ouvrages hydrauliques :

le service eau accompagne la direction des routes en vue de rétablir la continuité écologique au droit d'ouvrages hydrauliques sur la voirie départementale RD 737, RD 45 et RD 6.



1 M€

pour la sécurisation en eau potable, assainissement et rivières

Éducation à l'environnement :

9^e édition du dispositif ECORCE qui a permis à des écoliers de CM2 et des collégiens (26 classes et 604 élèves) de se rencontrer autour de 102 animations sur des problématiques environnementales. 5 associations ont également été soutenues pour des actions auprès de publics divers.

Accompagnement du Parc naturel régional du Marais poitevin et du projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine ; **animation de 5 zones NATURA 2000.**

L'année 2022 a également été marquée par le renouvellement des politiques d'intervention financière, que ce soit pour les ENS, les randonnées ou la politique de l'eau.



42 302 utilisateurs,
147 094 téléchargements
www.randoendeuxsevres.fr





Dans le cadre de la valorisation et la découverte du territoire, le **schéma départemental des randonnées** (pédestre, équestre, trail...) a été élaboré en association avec les services sports et culture de la direction de développement territorial (DDT) et la mission tourisme. Son adoption est assortie d'un programme de soutien financier Contrat Ambition Deux-Sèvres "Randonnées" pour financer des opérations d'aménagement, de mise en valeur des chemins et itinéraires de randonnées labellisés "Randonnée en Deux-Sèvres". Le label "Randonnée en Deux-Sèvres" a été révisé. Cette année a également été marquée par l'installation d'un jalonnement "véloroute nationale" sur les voies vertes du Département et la labellisation de 6 boucles cyclables.



Jean-Paul Perrigaud, technicien randonnées, dévoile l'axe majeur de ce schéma pour les prochaines années :

"Nous allons labelliser les randonnées selon 3 catégories pour répondre à tous les profils de randonneurs, du plus sportif à la famille. Les itinéraires dits "de séjour", à faire en plusieurs jours soit en marguerite (1 boucle par jour avec un hébergement central), soit en ligne avec un hébergement différent chaque soir. Les GR® et GR de pays® seront labellisés dans cette catégorie.

Les itinéraires à la journée, qui sont les 282 circuits présents sur le site randoendouxsevres.fr et qui vont faire l'objet d'une étude pour vérifier leur éligibilité au nouveau label. Plus ou moins longs, ces circuits devront tous présenter un intérêt patrimonial ou paysager distinctif faisant leur valeur ajoutée. La 3^e catégorie concerne les itinéraires à la carte. Le Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) recense un grand nombre de chemins entretenus par les communes. Ce réseau sera mis à disposition des promeneurs souhaitant constituer leur propre itinéraire."

LE PATRIMOINE

Le Département gère un patrimoine foncier et bâti nécessaire à l'exercice de ses compétences (social, route, environnement...). Locations, cessions et acquisitions sont autant d'opérations qui servent ces enjeux.

Au regard de la situation exceptionnelle liée à la guerre en Ukraine, le Département a engagé une démarche de solidarité en hébergeant des familles réfugiées dans les logements de fonction des collèges.

Les 7 collèges Georges Clémenceau à Cerizay, Jean Vilar à La Crèche, Pierre et Marie Curie, Jean Zay et Gérard Philipe à Niort, Marchioux à Parthenay et Jean Rostand à Thouars, **accueillent 11 familles, soit 14 personnes**.

À l'horizon du plan collèges 2050, une étude stratégique sur la gestion des logements de fonction accompagne le projet.

Projet de la RN 249 - RD 398 Nord de Parthenay issu du stock foncier SAFER : acquisition d'une réserve foncière de 27 ha.

Modernisation de la RD 948 entre Melle et Sauzé-Vaussais - Tronçon "Maisonny-Base logistique de Gournay" : acquisition à l'amiable de 11 ha pour un montant de 87 030 €.

Stocks fonciers constitués auprès de la SAFER : 17 ha déstockés ne représentant pas d'intérêt pour des projets routiers.

Foncier bâti et non-bâti : 55 028 m² ont été cédés.



L'AGRICULTURE

Présent aux côtés des agriculteurs, le Département renforce son niveau d'engagement chaque année et accompagne le développement des filières locales à travers différents dispositifs. Il est investi pleinement dans le Projet alimentaire territorial lancé début 2022 pour offrir une alimentation de proximité, saine, durable et accessible à tous. Les Deux-Sèvres, surnommée "la petite France agricole", avec ses 463 616 hectares dédiés à l'agriculture et ses 5 000 exploitations, possède des atouts incontestables à valoriser.



183 625 €

versés pour soutenir la filière avicole lors de la crise



Vente directe : élevage de Parthenaise à la Forêt-sur-Sèvre

Poursuite de l'appel à initiatives pour le développement de la vente directe des produits locaux : 16 projets ont été soutenus (équipements frigorifiques, stands de marché, etc.) concernant entre autres les filières viandes et maraîchage.

Poursuite du dispositif de Paiements pour services environnementaux (PSE) sur le territoire de Gâtine concernant 17 exploitations (2 574 ha) pour **reconquérir la qualité de l'eau par des pratiques d'élevage vertueuses**, avec le paiement de la première année de contractualisation.

Dans le cadre de la crise "**influenza aviaire**", a été mis en place à titre dérogatoire un RSA spécifique pour accompagner les familles connaissant des difficultés financières et des mesures de prise en charge des coûts des analyses laboratoires, en relais des aides versées en décalage par l'État.



Poursuite de l'étude Projet alimentaire territorial (PAT) :

réalisation du diagnostic des productions et de la consommation locales et identification des attentes des acteurs de la restauration hors domicile, de la distribution et de la transformation.

Le travail sur la lutte contre le gaspillage alimentaire en milieu scolaire a été poursuivi avec la mise en place d'un groupe de travail qui rassemble des acteurs de la restauration collective scolaire du territoire (écoles maternelles, écoles élémentaires, collèges, lycées). La direction de l'éducation a été associée pour co-piloter ce travail et valoriser les expériences déjà mises en place dans les restaurants des collèges. De même, la direction de l'insertion et l'habitat a été sollicitée dans le groupe de travail **"Accès pour tous à une alimentation de qualité "** pour mobiliser les associations d'aide alimentaire et faire des propositions à l'intention des publics les plus fragiles.



Bien manger en Deux-Sèvres : grande enquête auprès des consommateurs



Florence Billard, directrice de l'agriculture et de l'environnement

"Nous avons lancé en janvier une grande enquête en ligne auprès des consommateurs afin de connaître au mieux les pratiques en termes d'approvisionnement en produits locaux, et les attentes, afin de construire un plan d'actions adapté en vue de renforcer l'acte d'achat local. Cette connaissance est d'autant plus importante que le marché alimentaire annuel représente 105 000 tonnes de produits et 433 M€. Les retours ont été très satisfaisants puisque nous avons reçu plus de 1 800 contributions pour 1 000 attendues. Cette enquête a mis en avant que plus de la moitié des deux-sévriens achète des produits locaux et se satisfait de la diversité de l'offre présente sur le territoire. Plus d'un tiers est prête à augmenter ces achats. Il y a, en revanche, de fortes attentes sur les fruits et légumes qui sont de plus en plus consommés, contrairement à la viande.

Il en ressort un travail à effectuer dans les circuits traditionnels pour rendre visible les produits locaux et leur faciliter l'accès, en particulier au sein de la grande distribution, qui représente près de 80 % des lieux d'achat.

Cette enquête s'inscrit dans une démarche globale de concertation avec l'ensemble des acteurs de l'alimentation, près de 300 agriculteurs ont également été interrogés et une cinquantaine de professionnels de la restauration collective avec en point de mire la volonté de rapprocher l'offre et la demande."

LA SÉCURITÉ CIVILE DE PROXIMITÉ

Acteur majeur de la sécurité civile deux-sévrienne, le Département contribue à hauteur de 60 % au budget du Service départemental d'incendie et de secours. En septembre 2022, la collectivité a décidé de verser une aide exceptionnelle en soutien à l'engagement et la mobilisation des sapeurs-pompiers, particulièrement sollicités durant l'été dernier.

Au sein du Service départemental d'incendie et de secours des Deux-Sèvres (SDIS 79), établissement public administratif, 239 sapeurs-pompiers professionnels, **1 491 sapeurs-pompiers volontaires et 58 personnels administratifs veillent à la protection des personnes**, des biens et de l'environnement sur le territoire. 259 jeunes sapeurs pompiers sont également formés pour assurer la relève.



147 985
heures d'interventions

Le Centre de traitement des appels du SDIS a réceptionné 101 152 appels d'urgence depuis les numéros d'urgence 18 et 112, soit **une moyenne de 12 appels par heure**.

L'activité opérationnelle a représenté 20 626 interventions, principalement pour du secours

à la personne 77,9 %, des accidents sur la voie publique 8,2 % et des incendies 8 %.

Lors de la séance publique du 26 septembre 2022, **le Département a voté une aide exceptionnelle de 340 000 euros en faveur du SDIS** des Deux-Sèvres.

Cette subvention s'ajoute à la contribution annuelle de la collectivité en faveur du SDIS, laquelle s'élève à 17,142 M€ **en progression de 6,30 %, soit plus d'1 M€ supplémentaire** par rapport au financement de l'année 2021.

La collectivité départementale a décidé de prendre à sa charge l'intégralité des frais liés à la suractivité opérationnelle des sapeurs-pompiers volontaires (SPV) soit 277 000 €. Le reste de l'enveloppe a permis la prise en charge de la revalorisation du taux d'indemnité des SPV.

En 2022, le SDIS absorbé une augmentation de 10 % des interventions de secours à personne, 2 041 victimes de la route ont été prises en charge et 16 000 personnes ont été

secourues à domicile ou sur la voie publique.

À cela s'ajoute 480 départs de feux que les sapeurs-pompiers des Deux-Sèvres ont vécus sur cette saison estivale exceptionnelle. **Leur intervention a permis de contenir 90 % d'entre eux à moins de 5 hectares les surfaces brûlées.**

Le SDIS a été capable d'engager simultanément 200 sapeurs-pompiers, le 18 juillet 2022, sur les feux de végétation, tout en garantissant la couverture du risque courant sur l'ensemble du territoire.



17,48 M€
de contribution du Département en faveur du SDIS



Le Colonel
Thibaut Niderlender,
directeur du SDIS 79

"Le Service départemental d'incendie et de secours des Deux-Sèvres a été capable d'engager simultanément 200 sapeurs-pompiers, le 18 juillet, sur les feux de végétation tout en garantissant la couverture du risque courant sur l'ensemble du territoire. Ces résultats positifs significatifs sont possibles grâce à l'existence d'une organisation structurée et maillée sur le territoire".

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE :

- ▶ **Développement de la démarche d'amélioration continue** par la culture du RETEX (RETour d'Expérience) avec l'association du dessin opérationnel pour diffusion sur la plateforme de l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP).
- ▶ **De nombreux Soutiens sanitaires opérationnels** (SSO) ont été mis en place pendant l'été, grâce à la mobilisation de tous les acteurs : 40 SSO pour des incendies dont 32 pour les feux d'espace naturel. 1 809 pompiers en ont ainsi bénéficié.
- ▶ **Volontariat** : les centres de secours ont ponctué l'année de manifestations très variées et de grande qualité, portées par une communication locale très dynamique. L'engagement des employeurs, formalisé par des conventions de partenariat, permet à plusieurs sapeurs-pompiers volontaires de se former ou d'intervenir pendant leur temps de travail. Plusieurs sont partis en Gironde pour lutter contre les feux de forêt. Rencontre entre l'ensemble des chefferies de centre et la direction départementale en avril lors des Assises du volontariat.
- ▶ **Formations** : l'école départementale a connu la finalisation du projet de Développement des outils pédagogiques (DOP) avec l'inauguration du plateau technique le 30 septembre 2022. Il permet de former les sapeurs pompiers à des mises en situations professionnelles au plus proche du réel mais également les entreprises et collectivités mécènes au secourisme, aux incendies et à de la location de plateau technique.
- ▶ **Économie d'énergie** : poursuite et renforcement des mesures de sobriété énergétique (chauffage, éclairage, ...).
- ▶ **Paramédicalisation** : le SDIS a expérimenté la mise en garde d'un véhicule léger infirmier à Melle, Thouars et Parthenay. L'infirmier engagé en complément des sapeurs-pompiers apporte des soins d'urgence sur place lorsque la situation le nécessite.



ZOOM SUR

le Cube du petit sauveteur

Présentation du cube du petit sauveteur dans 15 classes de CM1/CM2 soit 450 élèves environs. Un kit pédagogique complet développé en interne à l'initiative du Commandant Michaël Albrecht et dont le concept a été présenté au congrès national des sapeurs-pompiers de France à Nancy et se développe désormais au-delà des frontières deux-sévriennes.





ÉDUCATION ET ANIMATION
DU TERRITOIRE

12,22
M€

en faveur des collégiens
et l'épanouissement des
Deux-Sévriens



Favoriser l'épanouissement dans l'éducation et l'animation du territoire



Questions à Véronique Berthomier, directrice générale adjointe du pôle Développement territorial et éducation

Quels sont les temps forts de cette année en direction de la jeunesse ?

Le Département a engagé cette année des réflexions et concertations autour de son plan collège, en particulier pour ce qui relève de l'évolution du parc bâtementaire. L'élaboration du plan Collège 2050 a fait l'objet de plusieurs études et d'une très large concertation tout au long de l'année 2022 afin d'offrir aux jeunes un nouvel environnement d'apprentissage et d'épanouissement, qu'ils vivent en milieu urbain ou en grande ruralité.

Le Département a également souhaité accentuer son soutien aux associations en invitant chaque jeune à la solidarité, au bénévolat et à l'ouverture aux autres. Autant de valeurs fortes qui permettent à chacun de bien grandir et que la collectivité souhaite mettre en avant avec l'opération "J'aime/J'aide mon asso" et le Ticket Jeune Citoyen.

La sortie de crise sanitaire a-t-elle profité au tourisme et à nos sites phares ?

Oui, si l'on se réfère au bilan de saison 2022. Les sites touristiques du département progressent de 5 à 7 %.

Cette dynamique se confirme auprès de l'ensemble des sites de loisirs avec là aussi, des augmentations significatives en terme de fréquentation de + de 6 % en 2022 au regard de 2019, ce qui témoigne d'une sortie de crise positive. Pour les hébergements touristiques, les indicateurs sont également très bons puisqu'ils oscillent entre + 47 % et 59 % même si l'hôtellerie, du fait de fermetures notamment liées à la pénurie de saisonniers, comptabilise moins de nuitées.

Après une année 2021 difficile pour les domaines culturels et sportifs ayant subis de nombreuses annulations, l'année 2022 est-elle plus positive ?

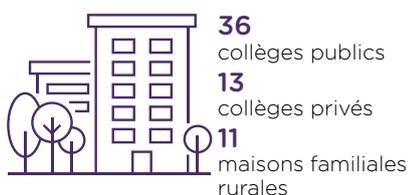
La saison 2022 s'est avérée très contrastée. Les professionnels de la culture ont pu constater globalement que les fréquentations restaient inférieures à 2019, la crise sanitaire ayant rompu les habitudes du public.

Nous avons cependant pu observer à l'échelle départementale une envie des deux-sévriens de sortir, de se rencontrer via le dispositif "Aide à la diffusion en milieu rural" qui a connu une croissance de plus de 40 %.

NOS MISSIONS

ACCOMPAGNER LA RÉUSSITE

Apporter aux 19 500 collégiens deux-sévriens les meilleures conditions d'apprentissage et de réussite est une priorité pour le Département. Il veille ainsi quotidiennement à l'entretien dans les 36 collèges publics, à la modernisation et à la maintenance des équipements numériques et à la qualité de la restauration proposée aux élèves. Il participe également au bon déroulement des études supérieures sur le territoire.



- ▶ Refonte de l'infrastructure réseau, entretien et remplacement des matériels, **déploiement de tablettes** dans tous les établissements.
- ▶ **Dotation de fonctionnement annuelle** pour les collèges privés et publics.

- ▶ Crédits à vocation pédagogique pour la poursuite d'actions professionnalisantes ou culturelles.
- ▶ Politique incitative pour l'approvisionnement local des établissements.



278
agents départementaux
au service des collégiens

- ▶ **Amélioration, entretien, extension ou restructuration** des bâtiments.



- ▶ Modernisation et adaptation des restaurants aux usages et aux exigences sanitaires.
- ▶ Soutien au pôle universitaire niortais.



DÉMOCRATISER L'ACCÈS À LA CULTURE

Le Département développe l'accès à la culture sous toutes ses formes en Deux-Sèvres via la Médiathèque départementale, les Archives et les animations culturelles tout au long de l'année. Soutien important de l'enseignement artistique, de nombreuses manifestations et de compagnies locales, le Département anime aussi le territoire aux côtés de ses partenaires.



- ▶ **Aide** aux manifestations, scènes et organismes à vocation culturelle.
- ▶ **Appui à la pratique artistique** amateur et à la diffusion en milieu rural.
- ▶ **Résidences artistiques** dans les collèges.

- ▶ **Mise à disposition d'un fonds documentaire** auprès des bibliothèques locales.
- ▶ **Formation des bibliothécaires**, mise en réseau et conseil à la modernisation des lieux d'accueil.



2 803
enfants inscrits dans les écoles de musique

- ▶ **Médiation et animation culturelle.**
- ▶ **Rénovation d'édifices publics protégés.**

- ▶ **Archives** : conseil, collecte et classement auprès des partenaires publics et privés.



- ▶ Conservation et protection des documents.
- ▶ Mise à disposition du public des fonds documentaires.

ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE ...

La collectivité soutient à de nombreux titres le mouvement sportif deux-sévrien présent partout en Deux-Sèvres. Le sport anime les week-ends dans les communes et offrent de formidables moments de partage et d'épanouissement aux pratiquants. Il est également un précieux vecteur de rayonnement pour le territoire.



- ▶ Subventions aux manifestations sportives d'envergure.
- ▶ **Aides aux comités sportifs** affiliés à une fédération.

- ▶ Appui aux clubs sportifs de niveau national et aux centres de formation.



1 400
clubs et comités sportifs en Deux-Sèvres

- ▶ **Soutien au développement du sport scolaire** dans les établissements.

93

subventions départementales pour les acteurs du sport

- ▶ Financement de matériel adapté à la pratique sportive des **personnes en situation de handicap**.

... ET LA CITOYENNETÉ

- ▶ Aides aux clubs et associations sportives via le dispositif **Ticket jeune citoyen**.

DÉVELOPPER L'OFFRE TOURISTIQUE

Le tourisme est un secteur économique à part entière du département, ayant des atouts majeurs, aussi bien sur le plan de son patrimoine naturel, ses itinérances vélo et rando, son patrimoine historique et culturel riche, ses villages de caractère ou ses nombreuses activités de loisirs. Le Département développe une nouvelle politique offensive pour enrichir l'offre et promouvoir la destination.



Top 15
des départements qui progressent le +

- ▶ Connaître et analyser l'offre et la demande touristique en Deux-Sèvres.
- ▶ **Développer l'attractivité** de la destination Deux-Sèvres : campagnes nationales de communication, outils de valorisation et d'information, système d'information touristique partagé avec les offices de tourisme et les professionnels.

- ▶ **Structurer l'offre touristique** en hébergements marchands et lieux de visite du Département.

250 M€

de chiffre d'affaires annuel

- ▶ **Soutenir les filières stratégiques** pour notre territoire, notamment le vélo, le fluvial et le patrimoine.



- ▶ **Accompagner l'ensemble des acteurs** qui contribuent au développement du tourisme dans le département.



- ▶ Gestion et animation des sites départementaux **Zoodyssée** et **Tumulus de Bougon**.

+ 400 000

visiteurs sur l'ensemble des sites de visite

LES COLLÈGES

Le Département assure l'accueil, le matériel, la restauration et l'entretien, l'équipement et la maintenance informatique des 36 collèges publics. Encore largement impacté par la crise au cours du premier trimestre 2022, le fonctionnement des collèges publics et des Maisons familiales rurales a continué de bénéficier du soutien du Département.

Laurent Carn, directeur adjoint à l'Éducation :

"Au cours de l'année 2022, la direction de l'Éducation a fait face à plusieurs défis de court terme :

- ▶ poursuivre la sécurisation sanitaire des collèges dans le cadre de l'État d'urgence sanitaire et accompagner, à la rentrée scolaire 2022-2023 vers un retour à la normale ;
- ▶ prendre des mesures permettant de faire face à la double augmentation des produits alimentaires et de l'énergie à laquelle les collèges ont été confrontés. Le Département a pris des mesures d'urgence à la hauteur de la difficulté et mis en œuvre une réflexion en profondeur avec les collèges publics, notamment sur les questions de sobriété.

De manière générale, le partenariat et les échanges thématiques avec les représentants des établissements se sont multipliés sur l'ensemble des sujets que le Département a en partage avec l'Éducation nationale (numérique, sobriété, démographie, financement des collèges...)."

Collèges publics : 3,1 M€ de dotation de fonctionnement et 138 500 € au titre de l'aide apportée de manière complémentaire aux actions éducatives menées pour la découverte artistique, culturelle, l'orientation, et les actions en matière de santé des collégiens.

Collèges privés sous contrat : 2,45 M€ pour les 13 collèges privés, avec un complément d'aides aux actions pédagogiques de 29 000 €.

Maisons familiales rurales (MFR) : 226 500 € pour les 11 MFR.

Pour la **pratique de l'EPS** par les collégiens : un soutien de plus de 520 000 € chaque année (piscines, gymnases, stades).

Soutien aux organismes œuvrant en direction des collégiens (Chambre des métiers, Capeb, etc) : 10 500 €.

Les autres actions en faveur des collèges :

- **maintenance des bâtiments** : 7,4 M€ d'investissements dans les collèges (aménagement intérieurs, extérieurs, matériels de restauration, mobilier)
- **matériels de nettoyage à la vapeur dans tous les collèges** : 176 000 € (1 par collège)
- **la qualité dans l'assiette des 93,5 % collégiens demi-pensionnaires** avec : un niveau d'approvisionnement local de 48 %, la poursuite de l'accompagnement du développement du bio dans les collèges et l'accompagnement des

collèges vers la conformité aux exigences de la loi EGALIM et 23 collèges engagés aux côtés du Département dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et déchets : 83,5 g par plateau (moyenne nationale : 110 g) en progrès par rapport à l'année précédente (95 g).

- **le développement des usages numériques** avec un niveau d'équipement très satisfaisant : 3,5 équipements numériques pour 10 élèves, le raccordement en cours de l'ensemble des collèges à la fibre optique et la prise en charge directe par le Département des abonnements internet des collèges, des réunions techniques régulières avec les collèges pour mieux comprendre les besoins et adapter les réponses.



Nettoyage vapeur des surfaces



ZOOM SUR

La plateforme pour rapprocher les collégiens de leur stage d'observation de 3^e

Le Département a lancé en 2022 une plateforme dédiée aux stages de 3^e. En rapprochant tous les collégiens de troisième du monde de l'entreprise, elle permet aux jeunes, pour lesquels la marche vers le monde économique est parfois trop haute, de décrocher un stage dans le secteur d'activité qui l'intéresse en offrant la même chance à tous les élèves.

- de **bonnes conditions d'accueil des élèves** : 278 agents contribuent tous les jours à l'entretien des locaux, à la maintenance et la restauration. En entretien des locaux, l'ensemble des collèges a pris le virage de la mécanisation et des techniques de bionettoyage vapeur.

La direction de l'Éducation est partie prenante au **projet alimentaire de territoire** sur plusieurs de ses axes : les boucliers énergies et denrées ; le lancement du challenge "Cubes" de sensibilisation aux économies d'énergies dans les collèges ; sur les projets transversaux suivants : la plateforme de recherche de stages pour les élèves de 3^e et le plan collèges 2050 avec l'apport d'outils de projections et de sécurisation des données.



C'est le cas de Lylie Perez, 14 ans collégienne à Niort :

"J'aime beaucoup écrire et je voulais découvrir de nouveaux métiers. Grâce à la plateforme, j'ai pu être mise en relation avec l'attachée de presse du Département pour découvrir son travail. Même si je ne pense pas m'orienter vers ce secteur, cette semaine de stage m'a permis de découvrir le milieu professionnel et pleins de métiers différents autour de celui de l'attachée de presse. J'ai aussi appris à mieux écrire, c'était très intéressant."





PLAN COLLÈGE 2050

LA NÉCESSITÉ DU PLAN COLLÈGE 2050

Après une visite de l'intégralité des collèges conduite par la Présidente en 2021, deux études ont été réalisées :

- **un diagnostic sur l'état des bâtiments scolaires et leur nécessaire adaptation au regard de l'évolution des normes de construction, des besoins des usagers et de la mise en conformité au décret tertiaire,**
- **une étude sur l'évolution de la démographie scolaire à dix ans.**

Le diagnostic technique et thermique des 36 collèges

Courant 2022, deux événements sont venus infléchir la stratégie d'investissement jusque-là mise en œuvre, conduisant le Département à envisager une nouvelle approche de sa politique bâtiminaire.

D'une part, la publication du "décret tertiaire" en 2019, complétée par celui du 1^{er} mars 2022 impose aux collectivités territoriales d'atteindre un objectif de zéro émission carbone à l'horizon 2050.

D'autre part, l'inflation du coût des énergies fossiles a entraîné une augmentation historique des dépenses de viabilisation des établissements, principalement en matière d'électricité et de chauffage.

Ces deux éléments constituent cette période charnière qui a conduit le Département à réaliser un diagnostic technique et énergétique de l'ensemble des collèges.

Achévé à l'automne 2022, celui-ci a révélé une **vétusté quasi généralisée des bâtiments provoquant une surconsommation structurelle des fluides principalement carbonés.**

Dès lors, compte-tenu de l'ampleur des **travaux nécessaires pour une remise à niveau technique et énergétique globale, estimée autour de 250 M€**, le Département a considéré qu'il fallait saisir cette occasion pour **requestionner l'ensemble des sujets avant d'engager la programmation des investissements.**

L'étude prospective sur les évolutions de la démographie scolaire

Une étude de l'évolution démographique des collégiens en Deux-Sèvres, réalisée par un cabinet spécialisé, montre une **forte érosion du nombre de collégiens, de l'ordre de 12 %**, pour atteindre un volume projeté d'élèves à 11 916 collégiens en 2032 contre 13 542 en 2022.

Cette chute démographique, non homogène sur le territoire, renforce le constat de **surcapacité des locaux dans la majorité des collèges**, à l'exception de ceux implantés dans l'agglomération niortaise et à Bressuire.

Ce sont ces constats qui ont conduit le Département à bâtir le **Plan "Collège 2050" qui a vocation à définir collectivement une stratégie partagée de redéfinition de l'offre en Deux-Sèvres**, tant dans ses dimensions pédagogiques et éducatives que dans ses caractéristiques techniques et géographiques. Cette recomposition de l'offre participera également à améliorer l'attractivité des collèges pour les enseignants et la constitution d'équipes pédagogiques stables.





Jérôme Villeneuve, chef de cuisine à Argentonnay, engagé dans la lutte contre le gaspillage grâce à l'approvisionnement local.



ZOOM SUR _____

Le Département déploie ses “boucliers denrées et énergie” pour mettre à l’abri de l’inflation les collèges et les familles des collégiens

Dans le contexte d’inflation galopante de fin d’année 2022 qui étrangle les trésoreries des collèges, la collectivité a décidé de déployer ses “boucliers denrées et énergie”. 1,984 M€ a été voté en séance publique le 28 novembre 2022 afin de garantir des conditions de travail et de restauration de qualité aux collégiens sans obérer le budget des familles. Cette enveloppe succède à un crédit de 58 000 € inscrit au budget supplémentaire de la collectivité en juin pour épauler certains établissements fragilisés par l’augmentation du coût de l’énergie et des denrées alimentaires.

Selon les données prévisionnelles, le coût des énergies pour les 36 collèges publics des Deux-Sèvres passerait à 3,60 M€ en 2023 contre 1,85 M€ en 2021. S’agissant du prix d’acquisition des denrées alimentaires, ils subissent une inflation significative depuis la rentrée scolaire.

La collectivité épaulé ses établissements où grandit la jeunesse deux-sévrienne, où l’égalité entre collégiens est une valeur fondamentale à cultiver. Aussi, les budgets des familles, de toutes les familles, ne doivent pas être impactés. Le Département joue une nouvelle fois son rôle d’amortisseur social, mission intrinsèque de la collectivité départementale.



L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET L'IFFCAM

Le Département participe au bon déroulement des études supérieures en améliorant les conditions de vie et d'enseignement des étudiants. Il gère le développement et l'administration de l'IFFCAM.

Université de Poitiers - Pôle universitaire niortais : l'Assemblée départementale a accordé une subvention de fonctionnement de 250 000 € au titre de l'année 2022, dans le cadre du dispositif de participation au fonctionnement des filières universitaires en Deux-Sèvres afin de contribuer efficacement au bon déroulement de leurs projets.

Bourses de recherche : le dispositif "Deux-Sèvres, pôle international de la biodiversité" traduit l'engagement départemental pour préserver et valoriser la biodiversité au travers de la diffusion du savoir scientifique, la gestion des milieux et la conservation des espèces. L'octroi de bourses doctorales à des étudiants encadrés par le laboratoire du Centre d'études biologiques de Chizé permet d'encourager la recherche scientifique et l'innovation, lorsque les travaux présentent un intérêt départemental.

En 2022 : 4 doctorants soutenus par le département pour un montant total de 60 000 €.

Agathe Gaffard, doctorante au Centre d'études biologiques de Chizé

L'aide que m'a apportée le Département a été essentielle dans la réalisation de mon projet de recherche puisqu'il a cofinancé mon salaire pendant les trois ans de ma thèse. Mes recherches, centrées sur la conservation d'une espèce emblématique des plaines agricoles la perdrix grise sur la zone Atelier Plaine et Val de Sèvre, prennent en compte les problématiques liées aux agriculteurs, chasseurs et habitants des plaines céréalières de notre département. Les suivis et expérimentations réalisées ont mis en lumière plusieurs pistes, par exemple le rôle bénéfique de l'agriculture biologique. Pistes qui pourront nourrir les réflexions du Département en matière de conservation des espèces."





45

étudiants en DU1, DU2
et DU photographie



L'INSTITUT FRANCOPHONE DE FORMATION AU CINÉMA ANIMALIER DE MÉNIGOUTE (IFFCAM)

En collaboration avec La Rochelle Université, l'IFFCAM propose 2 formations diplômantes : Diplôme autour de la réalisation de film animalier, décliné en deux ans accessible à Bac +3
Diplôme "Photographie de nature et d'environnement" sur 5 mois, accessible à tout professionnel en activité.

L'IFFCAM propose également des formations professionnelles sur-mesure dans une dizaine de domaines : utilisation de matériel audiovisuel, image ou son, en condition de terrain, approche de différents milieux naturels et du monde animal, utilisation des outils informatiques pour la vidéo, la photographie et le son, ou encore montage image et son.

L'offre de l'IFFCAM s'enrichit en 2022 et propose un **nouveau stage "Préparer l'écriture et le tournage d'une vidéo nature"**.

L'institut connaît un rayonnement grandissant, avec sa participation à la Fête de la Science, au Sunny Side of the Doc à La Rochelle et un partenariat avec La Salamandre.tv (plateforme web de diffusion de documentaires animaliers).



ZOOM SUR

La projection du film Césarisé
"La panthère des neiges"
le 4 mai à la Maison du Département

Pour cette projection spéciale, Marie Amiguet, co-réalisatrice du film et ancienne étudiante de l'IFFCAM, était conviée pour présenter le long-métrage et échanger avec le public. Lors de la dernière cérémonie des César, le film "La Panthère des neiges" a remporté le César du meilleur documentaire. Co-réalisé avec Vincent Munier, ce film raconte la quête de la secrète panthère des neiges.



LA CULTURE

Le Département mène une politique volontariste en faveur d'une culture ouverte à tous, à laquelle participe activement la médiathèque départementale, les archives et les animations culturelles organisées en Deux-Sèvres. 2022 marque également une année de transition avec la remise à plat des objectifs et dispositifs de la collectivité en matière de politique culturelle.

Pascal Pérennou, directeur du Développement territorial :

"2022, année de sortie de crise sanitaire, la collectivité a fait le choix de poursuivre et développer le soutien auprès de ses partenaires au plus près des territoires et des deux-sévriens. Cet effort s'est notamment traduit par la mise en place de l'opération J'aime/J'aide mon asso et le Ticket Jeune Citoyen (517 associations bénéficiaires) mais aussi par le renforcement du dispositif Aide à la diffusion en milieu rural (plus de 100 spectacles programmés).

2022, c'est également pour la direction du développement territorial, le lancement de grands chantiers de révision de politiques publiques dans les domaines de la culture, du sport, de la vie associative, de la lecture publique.

Enfin, des études de faisabilité ont été menées afin d'éclairer la collectivité dans deux projets d'investissement majeurs à venir : l'extension des magasins des Archives départementales, la modernisation du musée et du site des Tumulus de Bougon."

Dans un secteur fortement segmenté entre les pratiques professionnelles et les pratiques amateurs, les événements qui y sont associés, des animations de territoires et des événements et manifestations culturelles, beaucoup d'enjeux ont évolué. Les dispositifs de la collectivité doivent être interrogés pour mieux y répondre. C'est en 2022 que ce travail a été engagé pour développer la présence et l'accès à la culture pour tous mais aussi l'attractivité du territoire et notamment à la lumière des critères suivants : pratiques, enseignements, structures, événements et rayonnement (local, national).

Actions de soutien à la vie culturelle

en consacrant 1 M€ en dépenses de fonctionnement aux initiatives des associations, des compagnies et des collectivités. 53 manifestations culturelles ont été soutenues et 30 festivals ont bénéficié du soutien en communication Terre de Festivals.





Festival Voix & danses à Bressuire



Festival Les Arts'Osés à Thouars

Le **soutien de la diffusion artistique en milieu rural** est un axe majeur de la politique départementale. La collectivité a soutenu 123 représentations de spectacles dans 14 cantons, données par 34 compagnies deux-sévriennes.

Le site annuaire-spectacles.deux-sevres.fr permet aux communes, collèges, EHPAD ou encore associations d'effectuer leurs réservations de spectacle à destination de leurs publics. L'annuaire des spectacles des compagnies deux-sévriennes compte 274 fiches-spectacles.

L'équipe en charge de la culture est amenée à interagir régulièrement en transversalité au sein de la collectivité. Pour exemple, **quatre résidences artistiques sont annuellement mises en place au sein des collèges** du Département. La mise en œuvre de résidences d'artistes en collèges vise à favoriser des temps de rencontres entre des équipes artistiques et des jeunes deux-sévriens.

Chacune des résidences est construite sur la base d'un partenariat entre plusieurs acteurs : un collège, un opérateur culturel du territoire, une compagnie professionnelle deux-sévrienne,

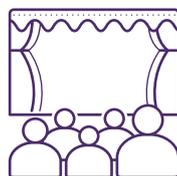
un partenaire extérieur au secteur éducatif (centre social, EHPAD, bibliothèque, association locale...), contribuant ainsi à renforcer le lien social.

L'équipe organise la rencontre de ces acteurs, s'assure du partage d'objectifs communs et des capacités de chacun à s'engager dans la démarche, accompagne l'écriture du projet et finance l'opérateur culturel qui organise ensuite la mise en œuvre de la résidence (4 000 € par résidence pour couvrir les charges artistiques et des frais annexes de déplacements, de billetterie...).



+ de 1 M€

de subventions pour l'animation culturelle en Deux-Sèvres



123

représentations
en milieu rural

LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Animateur de son territoire en matière de lecture publique, le Département, via la Médiathèque départementale des Deux-Sèvres (MDDS) apporte son soutien pour la structuration et le développement de l'offre de services du réseau des bibliothèques des Deux-Sèvres. Ses actions sont inscrites dans un Contrat Départemental Lecture conclu entre la collectivité et le ministère de la Culture pour la période 2022-2024.

En 2022, les équipes de la MDDS se sont attachées à la préparation du schéma départemental de lecture publique. La loi Robert du 21 décembre 2021 conforte les missions des bibliothèques départementales qui doivent être formalisées dans un schéma départemental pluriannuel. Ce plan, dont l'enjeu est de partager la mission départementale avec les collectivités afin de mieux répartir et consolider le tissu départemental de bibliothèques, a été adopté par l'Assemblée départementale en avril 2023.

Terre de lecture(s) : le rendez-vous des Deux-Sévriens avec la littérature

L'édition 2022 organisée par la médiathèque départementale a proposé 26 événements dans 26 communes autour du thème principal de la famille (rencontres d'auteur, spectacles d'improvisation ou encore ateliers de généalogie). Une programmation riche qui a investi les bibliothèques deux-sévriennes, lieux de culture à la ville comme à la campagne.

6 auteurs et autrices étaient présents, dont Éric Fottorino et Marie-Hélène Lafon, ainsi que des musiciens, comédiens, compagnies de spectacle, une réalisatrice et un conférencier. 5 librairies deux-sévriennes se sont impliquées sur les différents événements organisés avec les Archives départementales, le Cercle de généalogie, le cinéma de Celles-sur-Belle, le conservatoire de Bressuire et l'école de musique de Melle.



**TERRE de
Lecture(s)**

2022
La famille

RENCONTRES | SPECTACLES
CONFÉRENCES...

Événements gratuits
à partager
dans les bibliothèques
des Deux-Sèvres

DEUX
SÈVRES
LE DÉPARTEMENT
79



132

lieux (médiathèques,
bibliothèques ou points de
lecture) bénéficient tous du
soutien de la Médiathèque
départementale.



Laure Copin,
assistante
bibliothèque et
cheffe de projet :

*"Terre de lecture(s)
mobilise de nombreux
acteurs de notre territoire
et suscite une belle
dynamique autour de
la littérature. Organisé
dans les bibliothèques et
médiathèques, partout en
Deux-Sèvres, l'événement
met en lumière ces lieux
de culture indispensables
en milieu rural. Il attire
de nouveaux publics
en bibliothèques,
mieux identifiées dans
l'animation locale.
L'édition 2022 a accueilli
1 142 personnes, c'est
une belle preuve de son
succès auprès de lecteurs
convaincus ou en devenir."*



+ de **51,9**
millions de pages et
images consultées sur
internet

589 personnes accueillies (en salle de lecture, lors des Journées du patrimoine, de conférences ou de visites et d'ateliers scolaires ou pour adultes)

LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Conserver la mémoire du territoire : c'est une des compétences culturelles du Département exercées par son service des Archives départementales. Les archives représentent les documents produits ou reçus par les administrations, les organisations de toute nature et les particuliers. On y trouve des documents manuscrits, des livres, des images mais aussi des sons et même quelques objets.

Les Archives départementales assurent le contrôle scientifique et technique, le classement, la conservation et la communication des archives du département. Elles ont un service constitué situé à Niort et travaillent en réseau sur l'ensemble du territoire départemental. Le service porte aussi la mission de Conservation du Patrimoine, fondée sur deux axes d'intervention : restauration et animation du patrimoine.

Les Archives ont encore proposé en 2022 **un agenda culturel ambitieux : ateliers, conférences, expositions, Journées du patrimoine**. Elles ont également poursuivi l'**accueil de classes** pour des ateliers sur l'histoire locale, sur l'écriture ancienne et pour des visites.

Depuis le 21 septembre 2022, **une salle de lecture virtuelle est ouverte** sur le site commun des Archives de la Vienne et des Deux-Sèvres. Elle permet un accès à distance aux fonds communicables mais non librement diffusables en ligne, via une connexion sécurisée (FranceConnect). Il est ainsi possible d'accéder aux actes de naissances et de mariages de moins de cent ans (état civil de 1913 à 1942) ou encore aux recensements de population de moins de 75 ans (de 1954 à 1975, lorsque c'est numérisé). On accède aussi à des documents sous droits d'auteur, comme les cartes postales récentes.



ZOOM SUR

Les Journées européennes du Patrimoine

Comme chaque année, les Archives départementales étaient ouvertes au public dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.

Organisées dimanche 18 septembre, les Archives ont proposées diverses animations : visites commentées des magasins d'archives, informations pratiques sur la généalogie avec la participation du Cercle généalogique des Deux-Sèvres en salle de lecture et **présentation de registres protestants retrouvés** (considérés comme perdus depuis des décennies, ces documents ont permis à de nombreux généalogistes de poursuivre leurs recherches).



VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNETÉ

Dans le cadre de sa nouvelle politique Culture-Sport, le Département a souhaité associer les jeunes générations à la vie et au développement de notre territoire. Cette nouvelle opération est l'occasion de soutenir les associations qui animent le territoire, tout en faisant participer les jeunes, acteurs des associations du territoire.

En début d'année scolaire, le Département a lancé la nouvelle opération **J'aime / J'aide mon asso** avec le **Ticket Jeune Citoyen**. Tous les enfants actuellement en classe du CP à la 3^e ont reçu par le biais de leur établissement scolaire, ce Ticket Jeune Citoyen, d'une valeur de 20 € à remettre à l'association de leur choix (proposant des activités culturelles, sportives, d'éducation et de loisirs ou d'initiation à des savoir-faire). Avec ce Ticket Jeune Citoyen, les jeunes réalisent un acte citoyen en décidant quelle association ils vont soutenir. L'opération a mobilisé la collaboration des parties prenantes du territoire : l'Éducation nationale, les directeurs et principaux des établissements, le Département avec les services des directions de l'éducation, culture et sport, communication, accueil et courrier, routes et Huissiers permettant la distribution de plus de **48 000 Tickets Jeune Citoyen** dans tout le Département.

Les jeunes ont permis à plus de 500 associations de bénéficier de l'aide du Département versée en 2023 estimée à plus de 263 000 € au total.

Le **soutien aux structures à caractère socioculturel** s'est traduit par le versement de 151 673 € de subventions à 23 centres socio-culturels et 4 associations d'éducation populaire en 2022.

Vanessa Tarrazon,
Présidente du club
Saint-Maixent Gym :

"160 tickets jeunes citoyens nous ont été remis. Nous sommes l'un des plus gros club du département affilié à l'Association française de gymnastique, avec cette année 391 licenciés. Cette subvention est la bienvenue pour financer le renouvellement de notre matériel qui coûte très cher. Elle va nous permettre d'acheter 4 tapis d'occasion d'une valeur de 3 200 €."

Acteurs de la vie quotidienne, les associations sont des maillons essentiels de l'animation des territoires et du lien social. Le Département souhaite leur permettre de mettre en valeur leurs activités sur

monasso79.fr lancé en 2022 afin de renforcer leur proximité avec les Deux-Sévriens, notamment les plus jeunes. 3 300 associations y sont référencées.



Louis et Charline ont fait bénéficier leur club d'escalade du ticket jeune citoyen

LE SPORT

En 2022, le Département confirme sa volonté de fédérer les Deux-Sévriens autour de la Coupe du Monde de Rugby et des Jeux Olympiques 2024 en partenariat avec les comités départementaux, les communes labellisées mais aussi l'Éducation nationale et en particulier dans les collèges.



En 2022, le Département a versé un total de **subventions au bénéfice du sport à hauteur de 814 196 €**. Les **101 subventions versées ont bénéficié notamment à 32 comités sportifs, 31 clubs nationaux et 26 manifestations sportives**.

Appui aux clubs sportifs de niveau national et aux centres de formation.
Partenariat avec les grands clubs : Handball club Celles-sur-Belle, Niort Rugby club et AS Niort Basket.

MISSION "COUPE DU MONDE DE RUGBY 2023 ET JEUX OLYMPIQUES 2024"

Dans le cadre de sa **labellisation "Terre de jeux 2024"** et plus largement avec la volonté affichée de développer une dynamique autour de la Coupe du monde de Rugby 2023 et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le Département a souhaité mettre en place des actions de promotion des disciplines sportives avec et pour les acteurs locaux.

En 2022, dans le cadre de la Coupe du monde de Rugby, le Département a initié une **coupe de rugby des collèges** ponctuée de défis et challenges avec les collèges publics et privés.



6 912

collégiens participants
de 18 établissements



Jérémie Robert,
chargé de mission :

"Je suis heureux d'accompagner la dynamique du Département autour de ces événements pour mettre en avant la pratique du sport et ses valeurs auprès de la jeunesse deux-sévrienne. Le sport est un vrai atout. Il permet de développer des valeurs de solidarités, d'esprit d'équipe et de respect et a de réels impacts sur le développement de la personnalité des jeunes. Ces projets menés en collaboration avec les associations, établissements et collectivités locales sont très fédérateurs et montrent l'importance du soutien des acteurs locaux autour de ces actions qui se veulent avant tout participatives."

ZOODYSSÉE

Site touristique du Département, le parc animalier de Zoodyssée à Chizé présente plus de 80 espèces de la faune européenne. Il vise à sensibiliser le grand public aux enjeux de la biodiversité en le plongeant au cœur d'un environnement singulier pour le familiariser aux problématiques de conservation des espaces et des espèces. Le parc est également impliqué dans de nombreux programmes de recherche et dans la sauvegarde de 3 espèces avec les élevages conservatoires de l'outarde canepetière, la cistude d'Europe et le vison d'Europe.



Après deux années perturbées par le COVID, le parc a pu ouvrir une saison complète et a accueilli 64 032 visiteurs, dont 86 % originaires de l'ex-région Poitou-Charente.

L'année a été rythmée par de nombreuses actions phares :

- ▶ **Inauguration de Graine d'Odysée** (nouvelle mini-ferme) à l'entrée du parc en avril 2022. Superficie des enclos des animaux x 3.
- ▶ Inauguration de l'aire de jeux "le radeau de la canopée" ainsi que d'une exposition sur la recherche en forêt guyanaise (F. Hallé) en juillet.
- ▶ **Arrivée de deux oursonnes en provenance de Suède.**
- ▶ Annonce de la naissance de 5 visons européens durant l'été et relâchés de 26 cistudes d'Europe et de 39 outardes en nature.
- ▶ Poursuite du programme événementiel (fête du miel en août, fête de la science en octobre, jeu de piste Halloween, rencontres homme/animal et *contes du lundi* en été...)
- ▶ Réfection d'anciens enclos

Les projets transversaux menés avec d'autres directions :

- ▶ recherche CEBC/Zoodyssée/PMI et Université de Poitiers : **"La relation mère-enfant, une histoire de santé globale et des solutions basées sur la nature. Évaluer l'effet de la nature sur femme enceinte/fœtus"**. Suivi de plusieurs groupes de femmes enceintes d'environ 6 mois en 2022 et 2023, qui souhaitent participer à des séances de bien-être à Zoodyssée, répondre à des questionnaires et partager des données de suivi de grossesse.
- ▶ maintenance avec le pôle travaux : le pôle travaux passe une partie de l'hiver à Zoodyssée pour aider à la réfection d'enclos et la création de nouvelles allées, nettoyer, entre autre.

Inauguration de Graine d'Odysée

Cette nouvelle Odysée remplace l'ancienne mini-ferme sur un nouvel espace de 5 775 m², conçu pour être un lieu privilégié des enfants à la fois ludique et pédagogique. 9 espaces sont dédiés à la soixante d'animaux présents, un pour les activités pédagogiques, un autre pour l'activité grimpe et un potager aromatique complète l'ensemble. Coût des travaux : 217 750 €.



Guillaume Romano,
directeur de Zoodyssée :

"Cette Odyssée visait à redonner de l'attractivité à la mini-ferme et retrouver la proximité avec les animaux.

Ce lieu est également un lieu de prédilection des animateurs pour mener à bien leurs activités pédagogiques avec la toute petite enfance et leurs assistantes maternelles, écoles, publics sensibles ou en situation de handicap.

Les retours, que ce soit de nos visiteurs, nos agents ou nos publics sont très positifs et amène à voir et expérimenter dès le début de la visite.

161 naissances
pour 13 espèces différentes



38 %
pour les oiseaux



29 %
pour les mammifères



33 %
pour les reptiles

Graine d'Odyssée, la nouvelle mini-ferme

LE MUSÉE DES TUMULUS DE BOUGON

Le musée des Tumulus de Bougon est un site archéologique exceptionnel, classé Monument historique, appartenant au Département. Le site est composé de six Tumulus faisant partie des plus anciennes architectures mégalithiques de la façade atlantique. Le musée porte une attention particulière à l'approche pédagogique à destination du jeune public à travers des activités ludiques tout au long de l'année.

Auréli Jalouneix, directrice du musée : *"Un musée à la campagne, c'est la volonté de préserver in situ un patrimoine préhistorique exceptionnel, mais également l'opportunité d'apporter une expérience culturelle au cœur de notre territoire et au plus près des Deux-Sévriens. L'équipe du musée œuvre ainsi au quotidien à la préservation du site et des collections archéologiques ainsi qu'à la création d'actions de valorisation des connaissances. Interroger notre humanité - d'où l'on vient, les transformations de l'Homme sur notre territoire pendant la période charnière de la préhistoire - sont les enjeux du rôle social des musées du XXI^e siècle."*



Exposition Néandertal au musée des Tumulus de Bougon

Labellisé musée de France, le site a accueilli et adapté **l'exposition Néandertal**, initialement créée à Paris au Musée de l'Homme par le Muséum national d'histoire naturelle et l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP). À Bougon, le propos et les collections présentées étaient spécifiquement consacrés à la présence de Néandertal sur le territoire, grâce aux collections du musée et aux prêts des musées de la région (Poitiers, Bordeaux, Angoulême, Tercis), du Muséum et du Musée d'archéologie nationale.

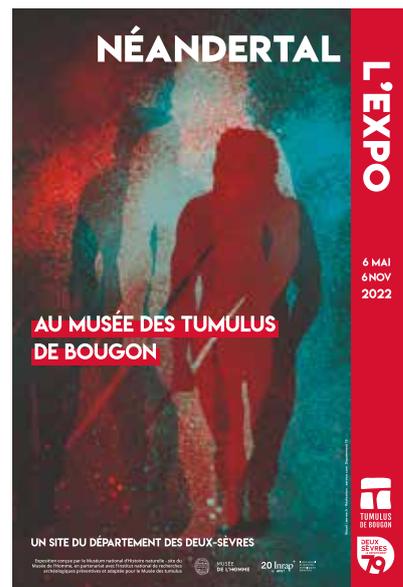
Lors de la saison, **109 visites guidées du site archéologique et 52 visites thématiques** de l'exposition temporaire "Néandertal, l'expo" ont été proposées. 50 journées comportaient au moins une animation en supplément de la visite libre (atelier jeune public ou famille, concert, spectacle, cinéma en plein air, etc.).

2022 a été l'occasion de relancer les expérimentations archéologiques sur le site et la participation à des colloques scientifiques : la démonstration de la fabrication d'une pirogue monoxyle (résultats présentés sous forme de panneaux et publiés au colloque Internéo), l'ouverture d'une parcelle agricole travaillée uniquement avec des méthodes et outils préhisto-compatibles (Université de Lyon III), la valorisation des monuments mégalithiques (communication au colloque International de Grand-Champ dans le Morbihan).

Des **conventions de partenariat** ont été renouvelées avec l'État - DRAC de Poitiers service régional d'archéologie pour le Centre de Conservation et d'Études du mobilier archéologique départemental, et avec l'Institut national de recherches en archéologie préventive pour les actions de valorisation de l'archéologie.

L'espace de restauration La Grange a rouvert après 3 années de fermeture.

La gestion a été confiée au restaurant des halles de Pamproux par convention d'occupation du domaine public, avec une carte proposant de la restauration rapide mais aussi des plats chauds cuisinés avec des produits locaux.



ZOOM SUR

Les ateliers du Tumulus de Bougon

L'équipe du Musée rivalise d'imagination afin de proposer toute l'année des ateliers permettant de découvrir la Préhistoire, avec un programme particulièrement riche lors de chaque période de vacances scolaires. Les enfants ont pu participer notamment à diverses animations ludiques : fabrication d'objet en terre cuite, atelier de mode néolithique, sculpture, céramique, bijou ou encore peinture préhistorique. L'été a été ponctué de découvertes, démonstrations de différentes techniques comme le travail de l'os, démonstrations de moissons à l'époque de la Préhistoire et activités autour du feu, du façonnage de la céramique, taille du silex et fabrication de travois ou de haches en pierre polie. Plusieurs ateliers familles "Experimental Game" en lien avec l'exposition Néandertal ont été proposés notamment lors de la fête de la science, auquel le musée s'associe depuis plusieurs années.



Atelier "fabrication d'objet en terre cuite"

LE TOURISME ET L'ATTRACTIVITÉ

Le Département développe une politique offensive pour enrichir l'offre et promouvoir la destination. Son schéma de développement touristique adopté en 2022 lance 70 actions qui visent son patrimoine naturel, ses itinérances vélo et rando, son patrimoine historique et culturel riche, ses villages de caractère et ses nombreuses activités de loisirs.



Réalisation d'un **schéma départemental de développement touristique** portant sur la période 2022-2028 avec la thématique de l'eau comme axe central.

Projet de nouvelle maison du Marais poitevin, avec la définition du projet de nouvel équipement.

Soutien étroit aux sites de visites, à l'hôtellerie et à l'hôtellerie de plein air départementale, avec l'organisation de séminaires et la prospection d'un nouvel opérateur national, le groupe Aquadis Loisirs, qui va reprendre le camping des Adillons dans le Thouarsais.

Avancée des programmes de **mise en lumière des petites cités de caractère** en 2022 avec la concrétisation de 6 projets : Melle, Celles, Chef-Boutonne, La Mothe-Saint-Héray, Coulon et Saint-Loup-Lamairé.

Finalisation du programme fluvestre, aussi bien la pose de pontons et la réfection de la capitainerie de Niort que la construction des bateaux, ce qui permet, près de 30 ans après les dernières navigations, de voir des bateaux habitables naviguer sur la Sèvre Niortaise en 2023.

Conseil et soutien aux montages de dossiers d'économie d'énergie déposés par les professionnels au titre du fonds tourisme durable ADEME.

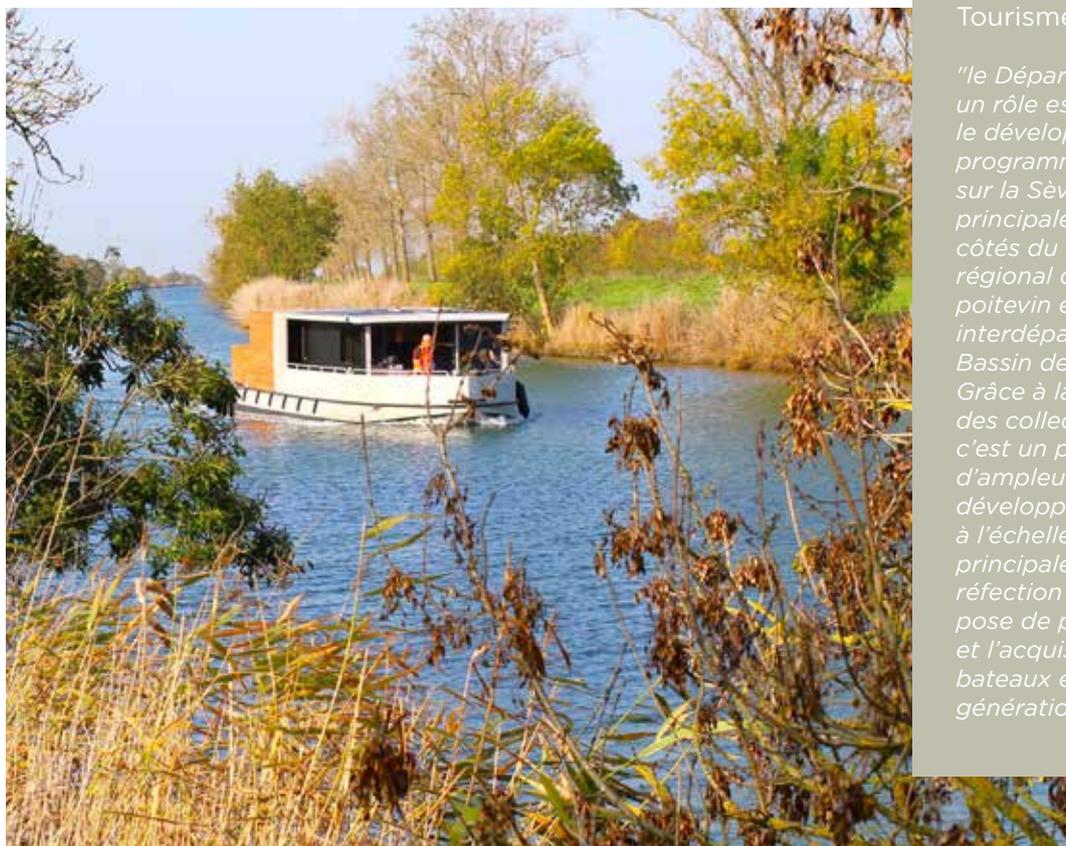


5 millions
de nuitées



David Charbonneau,
directeur de la mission
Tourisme :

"le Département a joué un rôle essentiel dans le développement du programme fluvestre sur la Sèvre Niortaise, principalement aux côtés du Parc naturel régional du Marais poitevin et de l'Institution interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise. Grâce à la mobilisation des collectivités locales, c'est un projet structurant d'ampleur nationale qui s'est développé en Deux-Sèvres et à l'échelle du Marais poitevin, principalement avec la réfection du Port de Niort, la pose de pontons nautiques et l'acquisition de deux bateaux électriques nouvelle génération."



PROJETS MENÉS AVEC LES AUTRES DIRECTIONS :

- ▶ Évolutions importantes en matière de vélo, avec la **finalisation de la V 93 entre Mauléon et la Vendée**, la mise en place du comité d'itinéraire de la voie vélo V 93, le lancement des études concernant la passerelle de Bressuire et le platelage de Coulon.
- ▶ **Refonte de la signalisation d'animation autoroutière** et le changement de dénomination des aires sur l'A 83, qui vont devenir aire des Deux-Sèvres et de la Parthenaise.
- ▶ **Poursuite des actions web, print et médias** qui accélèrent la visibilité des Deux-Sèvres au niveau national.
- ▶ Réflexion sur le **schéma de développement des Tumulus de Bougon**.



ZOOM SUR _____

Le programme de mise en lumière des petites cités de caractère

Ce programme inédit au niveau national, initié en 2019 puis mis en œuvre en 2022, a pour objectif de faire connaître la richesse culturelle et patrimoniale de notre département par le biais d'une valorisation nocturne des Petites Cités de Caractère, matérialisée par la rénovation ou la création d'un éclairage par des lanternes graphiques, techniques led par exemple et d'une mise en scène avec projection d'images d'une place et/ou d'un monument patrimonial central. 8 PCC des Deux-Sèvres se sont engagées dans le programme qui se traduit par une aide financière d'environ 60 000 euros par commune, avec un accompagnement technique à la fois via l'agence Concepto AMO du Département et la mission Tourisme.



OPTIMISER
L'ADMINISTRATION
ET LES RESSOURCES

71 M€

pour les moyens
généraux
et les ressources
humaines



OPTIMISER L'ADMINISTRATION ET LES RESSOURCES

Questions à :

Vanessa Plusquellec, directrice des Finances

Comment cette année de crise a-t-elle impacté le budget de la collectivité ?

En 2020 et 2021, le Département a fait face à la crise du Covid 19 et y a consacré près de 14,5 M€ de mesures de soutien et d'actions de relance sans dégrader pour autant sa santé financière. En 2022, le Département s'est retrouvé confronté à un nouveau contexte macro-économique, entre inflation, revalorisations salariales des métiers du médico-social issues du Ségur de la santé et soutien au pouvoir d'achat. L'impact financier direct ou indirect via le soutien apporté aux partenaires par le Département est de l'ordre de 19 M€.

Tatiana Monrousseau, directrice de l'Administration générale

Quel regard portez-vous sur cette année 2022 en termes d'organisation ?

La sortie progressive de la crise sanitaire et le renouvellement de l'assemblée départementale en 2021 ont conduit à stabiliser l'organisation et le fonctionnement des services en 2022 sur des sujets très transversaux : 1^{re} phase de dématérialisation du courrier, préparation des décisions des élus... En parallèle, la réflexion engagée sur la construction du projet d'administration a mis en évidence l'importance de privilégier les démarches collaboratives et d'accélérer la modernisation de nos pratiques pour renforcer la qualité du service rendu aux Deux-Sévriens.

Cédric Frère, directeur des Systèmes d'information

Sur quelles priorités ont été mobilisées les équipes de la direction des systèmes d'information en 2022 ?

Le domaine de la sécurité des systèmes d'information a engagé l'ensemble des équipes de la DSI en raison du risque de cyberattaque. Dans ce contexte, la DSI a réalisé d'importantes actions de sécurisation, des environnements de travail des utilisateurs, des infrastructures numériques ainsi que les environnements des applications métiers.

Julien Gueulle, directeur des Ressources humaines

Quels ont été les axes de travail pour la direction des ressources humaines ?

Face à un marché de l'emploi marqué par de fortes tensions sur certains métiers, l'enjeu a été notamment de repenser le mode de recrutement afin de faciliter les démarches, regagner en lisibilité sur les supports de diffusion et en performance dans nos délais de recrutement limitant ainsi la vacance de poste et la charge portée par les équipes présentes. L'optimisation de notre process à travers une déconcentration partielle de la fonction recrutement associée au futur déploiement d'un logiciel de management permettront de répondre à ces problématiques.

NOS MISSIONS

GÉRER LES FINANCES

La direction des finances assure le pilotage financier et l'exécution budgétaire de la collectivité. Elle accompagne les gestionnaires comptables, gère la dette et contrôle les associations et satellites.



- ▶ **Préparation budgétaire** et gestion de l'exécution
- ▶ **Gestion de la dette** et du patrimoine

- ▶ **Contrôle et accompagnement** des associations et des satellites



465,14 M€

de budget pour la collectivité, dont 117,72 M€ d'investissement

- ▶ **Pilotage et coordination** du SI Financier
- ▶ Qualité et sécurisation des dépenses et des recettes



- ▶ **Accompagnement** des gestionnaires-comptables

ACCOMPAGNER LES AGENTS

La direction des Ressources humaines assure une gestion personnalisée des agents du Département tout au long de leurs parcours professionnels.



1 829
agents



320
recrutements

- ▶ **Gestion des carrières et de la paie** suivi des effectifs, recrutements
- ▶ Suivi des évolution des **besoins en compétences**

- ▶ **4 538** jours de formation réalisés



- ▶ **Veille sur l'application des mesures de sécurité et santé au travail**, contribution à la bonne marche du dialogue social, ainsi qu'à la tenue des instances consultatives obligatoires

CONSEILLER

L'agence d'ingénierie iD79, créée par le Département, a pour but d'assister et de conseiller les communes et intercommunalités dans leurs projets d'aménagement.

- ▶ **Conseils et assistance d'ordre technique, juridique ou financier** dans les domaines de la voirie, du bâtiment (accueil petite enfance, restauration, culture...), de l'eau et de l'assainissement, de l'environnement et de la gestion foncière.

AMÉLIORER LE SERVICE RENDU

La direction de l'administration générale a pour objectif d'améliorer continuellement le service rendu aux usagers en garantissant une utilisation optimale des moyens généraux. Ses actions s'inscrivent dans la dynamique globale et de modernisation de la collectivité.



► **Accueil physique et téléphonique du public**, gestion du courrier postal

► **Accompagnement des services au changement** et à l'expérimentation

► **Pilotage des stratégies et de la politique achats** de la collectivité et accompagnement des acheteurs

37 M€

d'achats, dont 32 % de travaux et 68 % de fournitures courantes ou de services

► **Prestations de conseil, gestion des contentieux**, pré-contrôle de légalité des rapports et délibérations, veille juridique et assurances.

► Sensibilisation des opérateurs économiques pour faciliter **l'accès à la commande publique**

49 %

des marchés attribués à des entreprises deux-sévriennes, soit 19 M€ HT dont près de 46 % à des TPE/ PME

PILOTER

L'entretien et la modernisation du parc informatique, la mise en place et le maintien de l'architecture des réseaux informatiques et de télécommunication, la sécurité et la performance des accès réseaux sont indispensables pour suivre l'évolution des pratiques et la dématérialisation du service public.

► **Gestion des matériels numériques et accompagnement** des agents du Département et des collègues



2,22 M€

de dépenses pour les systèmes d'information



5 067

demandes traitées par la hotline informatique

► Mise en œuvre de l'**architecture des réseaux informatiques et de télécommunications**

► **Gestion des applicatifs métiers** utilisés et coordination de la dématérialisation, du système d'information géographique et du système d'information décisionnel



6 248

postes de travail au Département et dans les collègues

VALORISER

La communication interne et externe visent à promouvoir les services et actions de la collectivité, à impulser un sentiment d'appartenance à un collectif qui agit au service des habitants et du territoire.

► **Inform**er les usagers des services mis à leur disposition

► Faire connaître les actions du Département et **valoriser** son image



21

vidéos prises en charge

► **Inform**er les agents et **féderer** autour des transformations de l'action publique

1,1 million

de couverture Facebook (nb de personnes qui ont vu au moins une fois l'une des publications de la page)

► **Dynamiser la communication** à destination des partenaires

190 000

chéquiers Escapades pour les Deux-Sévriens

LES FINANCES

Le Département des Deux-Sèvres a été percuté de plein fouet l'an dernier par l'inflation, les revalorisations salariales multiples décidées par l'État et non compensées, et les dépenses du secteur social qui subissent également un effet de la crise.

La direction des finances a été amenée à gérer **la crise économique et les effets inflationnistes** (hausse du coût de l'énergie, du prix des matières premières qui viennent impacter plusieurs secteurs d'activités), et à assurer le suivi financier des mesures réglementaires à forts enjeux (Séjour, augmentation du point d'indice, du RSA et revalorisation des minima sociaux). Une analyse poussée des dépenses et recettes a permis d'évaluer les impacts de la crise sur le budget afin d'éclairer les élus et les directions générales.

Elle a organisé le travail collaboratif pour définir une arborescence informatique des dossiers communs et développer l'usage des outils collaboratifs dans le cadre des échanges budgétaires avec les directions.

La cellule Administration, en charge du secrétariat et de l'exécution budgétaire du service communication et du cabinet, a présenté 61 dossiers de dotations cantonales en 5 commissions permanentes pour un montant total de 96 057 €.

Les équipes de la Gestion financière et du Budget ont animé le réseau transversal des gestionnaires-comptables avec notamment l'ouverture du nouvel espace intranet de la Direction des finances en mai et la reprise des rencontres en présentiel.

Pour le projet transversal de passage de **nomenclature comptable M52 à la M57**, les équipes de la Gestion financière et du Budget ont commencé à mesurer les impacts métier pour une mise en œuvre au 1er janvier 2024. 17 réunions avec les différentes directions ont été organisées pour expliciter les impacts du changement de nomenclature sur les imputations comptables et le patrimoine et anticiper la transcription des articles comptables et des fonctions en M57.



391,46 M€

de budget pour la collectivité, dont 73,21 M€ d'investissement

L'équipe du Budget a développé de nouveaux services aux usagers et accompagné les directions et les satellites en simplifiant les demandes de virements de crédits, en accompagnant le montage de dispositifs exceptionnels (Ticket Jeunes Citoyens) et de nouvelles politiques structurantes (CADS).



ZOOM SUR

La création de la régie Énergies renouvelables



Panneaux photovoltaïques installés sur l'AMS du Clou Bouchet à Niort



Karine Gahéry,
cheffe de service
Prospective et budget :

" Dans le cadre de sa politique de développement durable, le Département a élaboré une stratégie dédiée au déploiement des énergies renouvelables sur son patrimoine immobilier. Il finance pour cela la conduite d'opérations photovoltaïques sur ses sites. Une fois réalisés, ces équipements photovoltaïques seront exploités par le Département (entretien, maintenance, suivi de la production...). La mise en œuvre de ce projet a nécessité la création d'un SPIC et de la Régie dotée de l'autonomie financière "Énergies renouvelables".

Dans le cadre du contrôle des satellites, elle a participé à l'accompagnement du Syndicat mixte Ouvert Deux-Sèvres Numérique et de l'agence d'ingénierie territoriale iD79. Un suivi budgétaire et financier a été réalisé sur le Service départemental d'incendie et de secours.

Au 1^{er} septembre 2022, le remplacement de la Paierie départementale par le Service de gestion comptable de Niort a mobilisé l'équipe de la Gestion financière, et a nécessité la mise en place de nouveaux modes de fonctionnement pour garantir une transition fluide avec les nouveaux interlocuteurs.

LES RESSOURCES HUMAINES

La direction des ressources humaines est au cœur des politiques publiques portées par le Département en assurant auprès des directions de la collectivité une fonction d'appui stratégique dans leur transformation : amélioration continue des organisations, développement de compétences des collaborateurs, évolution des métiers, gestion des talents.

Signature d'une convention de partenariat et d'adhésion avec le Centre de gestion des Deux-Sèvres pour la **mutualisation de l'activité de médecins de prévention** permettant une animation effective de l'équipe pluridisciplinaire (une secrétaire médico-sociale et une infirmière du travail).

Mise en œuvre des dispositions législatives et réglementaires avec les directions opérationnelles concernant la loi relative à la protection de l'enfance et ses incidences statutaires et pécuniaires sur la situation des assistants familiaux et les mesures sur le Ségur de la santé.

Réalisation d'un diagnostic des actions réalisées par le Département dans le cadre de la convention avec le **Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique** (FIPHFP) et préparation du dossier portant renouvellement de la convention pour la période 2023-2025.

Organisation des élections professionnelles 2022 et mise en œuvre du vote électronique, organisation des instances consultatives et animation du dialogue social (11 groupes de travail entre les organisations syndicales et l'Administration).

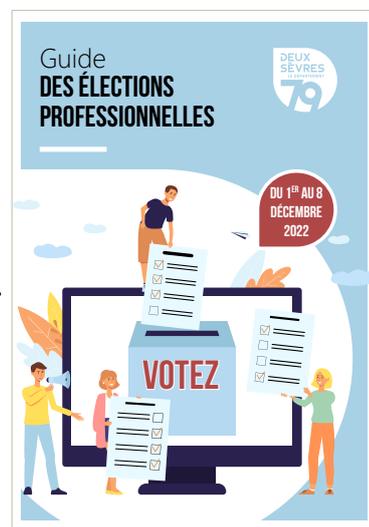


194

stagiaires
et 11 apprentis accueillis

Préparation de la version web du logiciel de gestion des assistants familiaux.

Accompagnement à l'internalisation des CLICS et à la formation professionnelle des agents





ZOOM SUR _____

Un nouvel outil pour accompagner la mobilité

La collectivité s'est engagée dans l'expérimentation de la plateforme GERIP compétences en juillet. Les conseillères en évolution professionnelle du service emplois et compétences ont eu l'opportunité de la découvrir, dans le cadre de l'accompagnement des agents en recherche d'une mobilité professionnelle. L'objectif est d'évaluer les compétences professionnelles et de définir un parcours de formation adapté et personnalisé. L'agent apprend à valoriser ses compétences pour réussir sa recherche d'emploi.

Emmanuel Vêjux,
équipe de transition professionnelle (ETPRO) :

"Très satisfait d'avoir pu expérimenter cette plateforme qui m'a permis de vérifier mes acquis et mettre à jour des savoirs que nous avons tendance à oublier si on ne les utilise pas en situation professionnelle. L'outil permet de voir sa progression par rapport aux tests réalisés et son taux de réussite et précise les thématiques dans lesquelles s'améliorer."

Hélène Dautreppe, conseillère en évolution professionnelle :

"Coté RH, l'outil est encore en phase de découverte et de déploiement. Il propose une approche pédagogique innovante, les agents travaillent en toute autonomie et à leur rythme. Ses fonctionnalités sont diverses : un accès à une hotline, des tutoriels vidéo, des webinaires... Il est également possible d'adapter les exercices proposés aux agents en fonction de leur niveau et de leur projet professionnel."



Accompagnement professionnel et maintien en emploi :

96 agents ont été accompagnés par les conseillers en évolution professionnelle, 3 agents reclassés suite à une Période préparatoire au reclassement (PPR) et 1 agent entré en PPR pour un an, accompagné par un conseiller en évolution professionnelle.

Représentation du Département au **carrefour emploi Niort Atlantique et au salon de l'apprentissage**.

Élaboration du plan pluriannuel de formation 2023-2025

dans une démarche collaborative avec les directions opérationnelles et en lien avec le projet de territoire.

Conseil et soutien des services par la **mobilisation de nouveaux assistants de prévention** dont 22 agents ont bénéficié d'une formation initiale en 2022.

Dématérialisation : sécurisation des logiciels RH à travers l'intégration et le contrôle des patches, production du Rapport social unique, accompagnement de la direction des bâtiments dans la prise en charge de la gestion des badges d'accès.

LES SYSTÈMES D'INFORMATION

La collectivité est en pleine transformation numérique. L'entretien et l'amélioration du parc informatique du Département est indispensable pour suivre l'évolution des pratiques. La mise en place et le maintien de l'architecture des réseaux informatiques et de télécommunication, la sécurité et la performance des accès réseaux sont primordiaux pour le bon fonctionnement du service public, dans un contexte accru de dématérialisation et de numérisation des usages.



Delphine Largeau, en charge de l'accompagnement aux nouveaux usages :

"Pour citer Francis Blanche, "Mieux vaut penser le changement que changer le pansement" ! Le projet a donc débuté en 2022 avec le remplacement de la messagerie par Outlook. Des outils d'accompagnement ont été déployés pour que les agents adhèrent au changement par le biais de formations, visio, hotline spécifique ou encore tuto. En parallèle, la DSI a mis en place des visios d'accompagnement sur Outlook et TEAMS, en général une fois par semaine le jeudi. L'équipe projet a ensuite travaillé sur la gouvernance politique des outils collaboratifs comme Teams et OneDrive. Suite à cette gouvernance, nous avons pu définir les usages et besoins des outils collaboratifs, que nous avons accompagnés d'un parcours de formation, de suivi et d'une campagne de communication."

La direction des Systèmes d'information a engagé un projet innovant dans la **mise en œuvre de la suite collaborative Office 365** au sein de l'ensemble de la collectivité. La 2^e phase du projet a été initiée afin de définir un plan de gouvernance des espaces collaboratifs partagés (Teams, OneDrive) et de la nouvelle suite bureautique Microsoft Office. Ce projet modifie les usages numériques habituels, cependant il permettra d'optimiser le travail transversal.





290

serveurs dont 35 physiques
pour le CD79

280

serveurs et PC virtuels dont 36
physiques pour les collèges

Une **nouvelle solution de gestion du courrier** a également été déployée dans les directions et services de la collectivité avec le remplacement du logiciel Mercure par 6Tzen.

Paramétrage et à l'accompagnement de l'informatisation des processus Aide social à l'enfance dans IODAS Web.

Un système de télétransmission entre le Département et les services d'aide à domicile a été déployé sur des sites pilotes afin d'exploiter l'exécution des prestations sous forme de tableaux de bord. Le palier 2.1 du service informatique de la MDPH a été réalisé au 1^{er} semestre.

Sécurité et la performance des accès réseaux : l'évolution de l'infrastructure de sécurité engagée fin 2021 s'est poursuivie en 2022, notamment l'évolution des liaisons inter-sites vers de nouvelles technologies en intégrant des équipements de sécurité, avec le parcours de sécurité et la mise en place d'outils de sécurité. La sécurisation des serveurs applicatifs et de bases de

données a demandé un travail important, en particulier pour faire disparaître rapidement les systèmes d'opération obsolètes ou en voie de l'être.

Étude SD-WAN menée afin d'assurer sur les sites distants une meilleure disponibilité d'une sortie internet en couplant 2 accès différents afin d'assurer une continuité d'activité malgré la perte d'une liaison internet en basculant sur le lien de secours.

Assistance et environnements numériques : mise en place de 75 ordinateurs portables mutualisés pour le travail à distance post Covid, ateliers d'accompagnements "Les visios de la DSI" dont 2 ateliers Nouveaux arrivants, 12 Outlook, 20 Teams (205 participants au total), migration des postes professeurs dans les collèges en Windows 10 (450 postes), remplacement de 253 postes professeurs par des neufs, de 115 postes pour les agents des collèges par des neufs et de 110 postes en client léger dans les collèges par des postes reconditionnés.



2 329

demandes et incidents
enregistrés par le service

L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Dans un contexte de nouvelle dynamique des politiques publiques de la collectivité, la direction de l'administration générale a accompagné le changement au sein des directions pour améliorer le service rendu aux usagers.

Optimisation des moyens alloués, sécurisation des processus, soutien à la transition numérique et à la fonction managériale.

Participation au projet d'**aménagement et de sécurisation du nouvel accueil du site Du Guesclin** au bâtiment 3 de la Maison du Département.

Consolidation du processus de préparation des réunions de l'assemblée départementale.

Co-pilotage du projet de dématérialisation du courrier (1^{re} phase, courrier signalé) : mise en œuvre d'une gestion électronique du courrier (GEC) avec le déploiement progressif de 6Tzen. **Envoi industriel des plis postaux** (ou envoi en masse), générant une économie de 9 % des frais d'affranchissement.

Modernisation et simplification de l'organisation et du fonctionnement de la direction grâce à une **démarche participative**.

Pilotage des achats de la collectivité : déploiement de la cartographie des achats auprès de l'Institut francophone de formation au cinéma animalier et la direction de l'Enfance et de la famille.

Accompagnement de la modernisation du secteur social avec la dématérialisation des dossiers des usagers de l'Allocation personnalisée d'autonomie.

Dématérialiser la gestion du courrier (1^{re} phase les courriers entrants concernant Présidence et Direction générale) afin de mettre en place un suivi des délais transversal et partagé, de faciliter la distribution sur le territoire et de moderniser notre service à l'utilisateur.

Dans le cadre de la gestion des dommages causés au domaine public routier, **réflexion pour simplifier les courriers adressés aux auteurs des dommages** afin d'en améliorer la compréhension et ainsi faciliter le règlement amiable des dossiers.

Prise en charge avec le Cabinet d'avocats d'un **nombre croissant de contentieux** liés à l'aide sociale à l'enfance (représentation systématique du Département en cas d'appel des décisions prises par le juge des enfants).

Le délégué à la protection des données a poursuivi l'accompagnement des services dans la **mise en œuvre des téléservices et processus dématérialisés**.



Réunion 6Tzen avec les assistantes de direction

Mise en œuvre de la **réforme de la publicité des actes** vers une plus grande dématérialisation.

Poursuite du test d'ouvrages numériques : la Bibliothèque numérique territoriale (BNT)

Simplification de process (AirsDélib, modèle rapport et délibération, convention, avenant) pour s'adapter aux contraintes de délai et sécuriser les actes.

Formations des transcrip-teurs AirsDélib (7 sessions pour 14 agents formés) plus particulièrement pour les agents en prise de poste avec un taux de satisfaction à 100 %.

ZOOM SUR

La dématérialisation du courrier

6Tzen remplace depuis juin 2022 l'ancien logiciel de traitement de courrier Mercure pour gérer le suivi du courrier signalé et du mail signalé, ainsi que le suivi des notes internes.

Le courrier signalé fait l'objet d'un suivi prioritaire par la direction générale et la présidence du fait de sa valeur juridique ou politique. Par exemple, une demande de soutien financier d'une association, l'expression d'un usager, un événement, un contentieux ...

La dématérialisation des courriers portée par 80 agents a déjà représentée sur 6 mois 4 715 courriers clôturés et 690 en cours de traitement.

Les pratiques seront sécurisées, stabilisées et accompagnées de formation, avant d'envisager à terme une dématérialisation totale du courrier de la collectivité.



Agnès Rondeau, chargée de mission dématérialisation :

"La dématérialisation des courriers concerne 115 agents. Une équipe Teams rassemble ces 115 membres pour s'informer sur le projet, échanger et poser des questions. Ce projet est porté par une équipe projet de 12 personnes DAG, DSI, Service conseil de gestion et organisation et l'éditeur EFALIA. Lancé en juin 2022, aujourd'hui 6Tzen contient déjà 5863 dossiers gérés. Dématérialiser le traitement des courriers, installe de nouvelles pratiques non seulement techniques d'utilisation d'un nouvel outil mais aussi organisationnelles : scanner le courrier, stocker de papier à son entrée, lire ou viser son courrier à l'écran ... 12 sessions de formation ont accompagné ces changements d'usages en 2022. La construction du projet prévoit des étapes, une progressivité (périmètre, nombre d'utilisateurs, fonctionnalités, interconnexions avec la GED et O365) qui vise à terme une dématérialisation totale du courrier de la collectivité."

LE CONSEIL DE GESTION ET ORGANISATION

Chargée d'accompagner le changement dans l'ensemble de la collectivité, la mission Conseil de gestion et organisation apporte conseils méthodologiques, outils d'optimisation et propositions d'amélioration de nos services. Elle a été amenée à piloter particulièrement des projets transversaux majeurs autour de la dématérialisation des procédures.

Bilan du Projet d'Administration Départementale (PAD) 2019-2022 et organisation du CODIREL en avril 2022 relatif au bilan du Projet d'administration du Département.

Préparation de la méthodologie et des modalités d'organisation du **nouveau Projet d'administration** dont la réflexion débute en 2022.

Accompagnement au déploiement de la suite collaborative Office 365 dans la collectivité, en lien avec la direction des systèmes d'information, le groupe projet et le comité de pilotage.

Accompagnement au déploiement du nouveau logiciel de gestion de courrier dématérialisé 6Tzen.

Accompagnement à la dématérialisation du process de préparation des séances publiques et commissions permanentes avec le retour d'expérience en réunion des directeurs et process des fiches décisionnelles sous Teams.

Appui auprès des directions dans la gestion de projets et de méthodologies de retour d'expériences, appuis ponctuels auprès de services.

Suivi du **plan d'actions de la cartographie des risques** dans le cadre de la subvention globale du Fond social européen.





Groupes de travail lors Codirel du 7 avril 2022



Célia Poissonnet, conseillère méthode et organisation :

"Après 2 années sans rencontre présentielle face au COVID, nous avons pu réaliser un CODIREL (comité de direction élargi) en 2022. Le dernier datait de novembre 2019, il s'en est passé des événements depuis et de nouveaux managers nous ont également rejoint. Plus de 120 managers ont répondu présents à cette journée de rencontres et d'échanges du 7 avril.

L'intérêt de ce type d'événements n'est plus à démontrer : partager en groupe sa pratique managériale, ses centres d'intérêts, ses besoins, des objectifs communs, se retrouver (ou se rencontrer), se ressourcer sur le plan professionnel, enrichir ses connaissances, faire le plein de motivation lors de ce temps fort ...

Le bilan des managers de cette édition 2022 a été très positif, les ateliers comme les conférences très appréciés, l'unanimité en vue de la poursuite de ce type de rencontre. Seuls la pluie et le vent se sont invités et nous ont obligé à adapter une partie du programme et notamment une animation d'essai de vélos électriques !"



120

managers participants au CODIREL

L'AGENCE D'INGÉRIERIE DÉPARTEMENTALE ID 79

Outil d'aide à la décision et à la conduite de projets, l'agence d'ingénierie départementale iD79, créée par le Département, apporte un appui et des conseils aux collectivités. Elle facilite le montage, le lancement et la réussite des projets par un accompagnement technique global, en s'appuyant sur les compétences des services départementaux mais aussi sur le savoir-faire de ses partenaires, comme le CAUE 79 et l'association des maires.

En 2022, iD79 a été confortée par les nombreuses demandes d'assistance. Les équipes d'ingénierie territoriale, de Maîtrise d'oeuvre (MOE), de Système d'information géographique (SIG) dans le domaine de l'eau et de l'assainissement et d'aide à la maîtrise de l'assainissement collectif (SAMAC) ont été mobilisées pour répondre à 121 demandes des collectivités adhérentes.

Les équipes d'iD79 ont dû s'adapter aux nombreuses sollicitations des communes, depuis les élections municipales de 2020, ce qui a impliqué **un allongement des délais de rendu des conseils.**

L'agence d'ingénierie départementale a été sollicitée pour :

- pôle "ingénierie" eau et assainissement (assistance à maîtrise d'ouvrage/ maîtrise d'oeuvre/ SIG) : **13 nouvelles demandes/ conventions,**
- pôle "assistance technique SAMAC" eau et assainissement : **8 interventions conventionnées,**

- pôle "ingénierie territoriale" : **100 demandes** ont fait l'objet d'un accompagnement.

Les projets d'accompagnement des communes se poursuivront en 2023 dans un contexte de fortes demandes qui montre l'utilité de l'agence et qui aura pour conséquence un renfort de l'équipe à prévoir.



484 500 €
de budget pour iD79



ZOOM SUR _____

Le projet de réhabilitation de l'église Saint Léger par la commune de Saint Léger de Montbrun

L'agence iD79, en partenariat avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, a accompagné la commune à plusieurs niveaux : analyser la problématique de l'édifice, la faisabilité des travaux, leur estimation, jusqu'à la désignation d'un maître d'oeuvre.



Jean-Paul Montibert, maire de la commune :

"Afin de sauvegarder l'édifice, nous avons décidé avec l'équipe municipale de faire appel à iD79 pour nous conseiller sur les différentes étapes du projet, avec l'objectif à la fin du mandat de finaliser la première tranche des travaux. Elle permettra de mettre à l'abri l'église des infiltrations d'eau et sauver la structure, le clocher et les bâtiments autour."



Myriam Guillet, 2° adjointe :

"L'église a déjà connu plusieurs restaurations qui ont causées plus de dégâts que de réparations et il nous semblait important dorénavant d'effectuer des travaux conséquents qui permettent de conserver de manière perenne l'édifice. C'est pourquoi nous avons sollicité les compétences de l'agence qui nous a appuyé avec réactivité et disponibilité."



198

collectivités adhérentes
(184 communes,

8 intercommunalités et 6 syndicats
d'eau et d'assainissement)

LA COMMUNICATION

Informar, rendre compte, valoriser, tels sont les objectifs majeurs de la communication de notre collectivité.



Valorisation des opérations majeures mises en place par la collectivité ou en partenariat : Plan alimentaire territorial, installation de la messagerie Outlook 365, Ticket Jeune Citoyen, campagne d'attractivité du territoire, Salon de l'agriculture, RDV entre Nous - émissions thématiques menées par la Présidente et les Conseillers départementaux en live sur les réseaux sociaux, Journée de développement territorial, Escapades Pro, congrès des collectivités, remise des médailles, exposition Franck Ayroles dans l'ensemble des Antennes médico-sociales, inauguration de la desserte du CHNDS et des nouveaux créneaux de dépassements sur les routes départementales, partenariat au Festival ludique international de Parthenay, rentrée des collèges et centenaire du collège François Truffaut, Plateforme stage 3^e, salon Ambiance Terre, Terres de Lectures, Semaine de l'enfance, Coupe de rugby des collèges...



516
créations graphiques
imprimées
au centre éditique

Poursuite des missions d'accompagnement des services, d'information auprès des usagers et de promotion de l'image de l'Institution.

Conception et rédaction de plaquettes des services, schémas, rapports et diaporamas (du carnet de santé au schéma de l'autonomie) imprimés à l'extérieur ou au centre éditique.

Réalisation de différents outils d'information sur la mise en place de l'**Office 365**.

Gestion de l'Intranet avec 77 actualités mises en ligne, bannières conçues pour la page d'accueil.

Conception et diffusion de 3 publications du journal interne "**Le J**" (x 2 en pagination par rapport à 2021), **newsletter** ou e-mailing.

Gestion du réseau d'affichage abribus du Département à destination des collectivités locales et associations des Deux-Sèvres : près de 10 474 affiches imprimées pour des campagnes parues gratuitement sur le réseau (x 3 par rapport à 2021), comprenant 718 faces et 360 panneaux étendus sur l'ensemble du territoire.



Guide pratique
des marchés publics
2022



Le nouveau directeur général des services
Interviews d'agents
Élections professionnelles 2022



RÉVÉLÉE SOUS LE SIGNE
CULTURE ET DU SPORT



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2021



LES
CHIFFRES
CLÉS
2022



Deux-Sèvres - Marais poitevins



ALBUM TOURISTIQUE #5
Escapades
en Deux-Sèvres

LE MARAIS POITEVIN
LES BALADES CITADINES
LES ESCAPADES VÉLO, RANDO, YAN...



Xavier Posson,
directeur de la
Communication :

Transversale par excellence, la Communication a été à l'initiative ou en appui de nombreuses opérations pour valoriser les politiques publiques, l'activité des services et les missions des 1 829 agents. Après une reprise économique post Covid, la communication s'est orientée sur plusieurs priorités : mettre en valeur les atouts et l'attractivité du Département des Deux Sèvres, de nos métiers si variés et des postes à pourvoir, développer de projets partagés et transversaux tels que les salons de l'agriculture et ambiance terre, et opérations avec les chefs de cuisine des collèges. Elle a aussi valorisée les nouveaux services avec l'organisation d'une journée du développement territorial pour présenter l'ensemble de nos services aux maires et secrétaires de mairies et les nouveaux contrats Ambition Deux-Sèvres au salon des maires, la mise en forme et la collaboration sur de projets nouveaux sur les stages 3^e, le soutien à l'apprentissage, l'opération J'aime mon asso / J'aide mon asso avec le ticket jeune citoyen, la nouvelle Maison départementale de l'habitat, le plan de communication Santé et soutien à l'installation des médecins et étudiants, la 1^{re} semaine de l'enfance ou encore le lancement du projet de la coupe de rugby des collèges. Bref, une année forte de projets, de partage et d'une dynamique renforcée !"

Soutien aux communes, associations, comités et clubs sportifs : traitement des demandes de dotation et marquage pour les événements à rayonnement départemental. Près de 600 manifestations accompagnées par le service sur l'année.

Gestion, suivi, rédaction et mise à jour de **17 sites internet** gérés par la collectivité et des centaines de posts sur **Facebook et Twitter**.

Réalisation de la **campagne touristique Escapades** en 360 ° : campagne de promotion multicanal (TV, web, radios), métro, presse et affichage local et régional.

Événementiel : 7 stands majeurs mis en place pour les salons Ambiance Terre, Salon International de l'Agriculture, Salon de l'Habitat, Congrès des collectivités, FLIP à Parthenay, Journée du Développement Territorial, Escapades Pro et soutiens au job dating, forums et autres manifestations (cérémonies des médailles, des vœux aux agents, etc.)

Couverture photos : des milliers de photographies prises pour valoriser les temps forts et actions départementales.



600

manifestations
accompagnées

L'ESSENTIEL EN CHIFFRES

PÔLE DES SOLIDARITÉS

DIRECTION DE L'AUTONOMIE

51 650 691 € budget réalisé pour le secteur des personnes âgées (+ 6,9 %)

54 504 891 € budget réalisé pour le secteur des personnes handicapées (+ 7 %)

▶ Bénéficiaires de l'APA :

- 2020 : 3 971 à domicile, 4 389 en établissement
- 2021 : 3 899 à domicile, 4 307 en établissement
- 2022 : 4 078 à domicile, 4 245 en établissement

▶ Bénéficiaires ACTP + PCH :

- 2020 : 1 529
- 2021 : 1 617
- 2022 : 1 607

▶ Nombre de bénéficiaires des prestations, dont APA / personnes âgées :

- 2020 : 9 210
- 2021 : 9 013
- 2022 : 9 129

▶ Nombre de bénéficiaires des prestations dont ACTP et PCH / personnes handicapées :

- 2020 : 2 939
- 2021 : 3 014
- 2022 : 3 021

Service Maintien à domicile

▶ Aide social hébergement (ASH) :

- ASH personnes handicapées : 437
- ASH personnes âgées : 580

▶ Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) :

- APA à domicile : 4 078
- APA en établissements : 4 245

▶ 5 654 dossiers APA présentés en commission, dont 31 % de 1^{es} demandes et 37 % de révisions de plans d'aide

- ▶ 68 accueillants familiaux, soit 146 places
- ▶ 398 personnes suivies au titre de la protection des personnes vulnérables
- ▶ 22 EHPAD visités en vue de l'évaluation du GMP²

Service Établissements

- ▶ 144 établissements et services tarifés
- ▶ 64 forfaits dépendance en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- ▶ 110 états prévisionnels des recettes et des dépenses d'établissements analysés
- ▶ 4 plans pluriannuels d'investissement instruits et 4 CPOM négociés
- ▶ 4 conventions d'aide sociale analysées et accompagnées (dont des avenants)
- ▶ 110 états prévisionnels des recettes et dépenses analysés

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

- ▶ 9 078 cartes Mobilité inclusion décisionnées (8 174 en 2021)
dont 4 483 pour les 60 ans et plus (3 655 en 2021)
- ▶ 2 301 bénéficiaires de la PCH (2 356 en 2021)
- ▶ 9 568 personnes bénéficient de l'allocation adulte handicapé (9 588 en 2021)
- ▶ 9 289 adultes ayant obtenu une décision (8 858 en 2021)
- ▶ 2 115 enfants ayant obtenu une décision (2 101 en 2021)

Mission Coordination gériatrique et prospective

- ▶ 1,2 M € soutien aux 42 opérateurs de la prévention, dont 115 000 € pour la continuité des actions de prévention SAAD-SPASAD et 70 000 € dédiés à l'économie circulaire pour le recyclage d'aides techniques.
- ▶ Programmation Habitat inclusif : 8 projets vont bénéficier à 88 personnes (74 PH et 14 PA)
- ▶ 133 200 € en soutien à 5 projets d'innovation technologique en EHPAD

Mission Transport scolaire adapté

- ▶ 356 enfants transportés (328 en 2021)
- ▶ 1 800 000 € de budget
- ▶ 1 230 000 kilomètres parcourus
- ▶ Recettes : 6 612 € de remboursement du Département de la Vienne, 34 517 € de participation des familles

DIRECTION DE L'INSERTION ET DE L'HABITAT

Allocations RSA versées : 40,51 M€

35 CDIE signés

170 recrutements réalisés avec le dispositif AEE 79

► Allocations RSA (comptes administratifs) :

- CA 2020 : dépenses = 42,66M€ / recettes = 20,06 M€
- CA 2021 : dépenses = 42,13 M€ / recettes = 19,95 M€
- CA 2022 : dépenses = 40,51 M€ / recettes = 20,39 M€

► Nombre d'allocataires RSA payés au 31 décembre :

- 2020 : 6 687
- 2021 : 6 096
- 2022 : 6 049

► Nombre d'aides attribuées au titre du programme intérêt général (PIG) :

	2020	2021	2022
Rénovation énergétique	129	262	205
Adaptation à la perte d'autonomie	129	190	218
Nombre total de logements rénovés	258	452	423

► Montant injecté par an dans l'économie locale au titre du programme « Habiter mieux » : 7,6 M€

Service Insertion sociale et professionnelle

► Accompagnement des allocataires du RSA :

- 52 % Action sociale généraliste
- 20,5 % Pôle emploi
- 19,5 % CCAS
- 3 % Missions locales
- 4 % Chambres consulaires
- 1 % PLIE et autres

► Plus de 2 000 allocataires bénéficient des aides du PDI, soit :

- 1,37 M€ : insertion professionnelle
- 567 K€ : accompagnement des allocataires
- 434 K€ : retour à l'emploi
- 182 K€ : remobilisation sociale

► Étude des situations (en nombre) :

	2020	2021	2022
Situations étudiées	11 698	13 230	13 005
CER et PPAE	9 303	10 042	9 693
Sanctions engagées	1 760	2 524	2 708

► Fonds d'aide à l'insertion (FAI) :

- 101 951 € correspondant à 291 aides, dont 67 009 € aides à la reprise d'emploi et à la formation et 34 942 € aides aux démarches d'insertion professionnelle

- 51 % pour un emploi
- 15 % pour une formation
- 34 % pour une démarche d'insertion professionnelle

► Fonds d'aides aux jeunes (FDAJ) :

- 183 jeunes aidés
- 23 933 € d'aides individuelles (alimentation, mobilité, équipement pro)
- 49 640 € au titre des actions collectives (bourse aux permis, action santé...)

Service Habitat - logement

2 347 aides individuelles accordées d'un montant moyen de 424 € (2 110 en 2021)

► Programme Habiter mieux : 423 opérations soutenues

- 4 habitats dégradés
- 201 énergie (amélioration / gain sur factures)
- 218 adaptation au maintien au domicile

► Résidences Habitats Jeunes :

- 600 jeunes hébergés
- 300 000 € de subventions versées aux 4 associations Résidences habitats jeunes

► Répartition des dépenses FSL (aides aux particuliers et aux partenaires) :

- 30 % mesures d'accompagnement et de prévention
- 25 % accès au logement
- 28 % énergie
- 5 % eau
- 12 % autres dépenses (frais de gestion, créances irrecouvrables...)

► Aides aux travaux (PIG) :

- 2020 : 223 771 €
- 2021 : 289 000 €
- 2022 : 292 700 €

► Recettes du FSL :

- 22 % participation du Département
- 34 % récupération de prêts, désengagements
- 44 % participation des partenaires

► Ingénierie (PIG) :

- 2020 : recettes = 287 660 € / dépenses = 410 000 €
- 2021 : recettes = 249 580 € / dépenses = 616 100 €
- 2022 : recettes = 291 020 € / dépenses = 574 300 €

DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

51,7 M€ dont 18,1 M€ pour les assistants familiaux (44 M€ en 2021)

- 1,3 M€ recettes dans le cadre du contrat de prévention et protection de l'enfance
- 9 fiches actions bien engagées sur 15 composant le schéma enfance adolescence et parentalité

- ▶ 1 nouvelle MAM ouverte
- ▶ + 45 % CJM compte tenu des difficultés rencontrées par ce public avec la crise sanitaire
- ▶ Nombre de naissances :
 - 2020 : 3 074
 - 2021 : 3 147
 - 2022 : 3 037
- ▶ Nombre d'enfants confiés accueillis (hors MAM) :
 - 2020 : 884
 - 2021 : 918
 - 2022 : 1 002
- ▶ Maisons d'assistants maternels (MAM) :
 - 2020 : 35 MAM / 113 assistants maternels en MAM
 - 2021 : 45 MAM / 152 assistants maternels en MAM
 - 2022 : 46 MAM / 157 assistants maternels en MAM
- ▶ 1 182 informations préoccupantes reçues (600 en 2021)
- ▶ 3 900 demandes d'aides à la vie quotidienne
- ▶ 549 évaluations en protection de l'enfance réalisées
- ▶ 5 242 liquidations (en dépenses et recettes)
- ▶ Nombre de jeunes se déclarant MNA arrivés dans le Département :
 - 2020 : 84
 - 2021 : 81
 - 2022 : 103
- ▶ 180 MNA pris en charge
- ▶ Nombre de mesure AED :
 - 2020 : 540
 - 2021 : 600
 - 2022 : 638

Mission Mineurs non accompagnés (MNA)

- ▶ 103 MNA primo-arrivants (81 en 2021)
- ▶ 180 nouveaux mineurs pris en charge

Maison départementale de l'enfance (MDE)

Budget : 6 079 472 € financé à 100% par le Département (5 396 000 € en 2021)

- ▶ 387 mineurs accompagnés
- ▶ Prises en charge :
 - 16 au SAME
 - 85 en collectif
 - 115 en accueil familial
 - 151 en DUAD
 - 10 au DAJ

Service Action sociale généraliste

- ▶ 7,3 % de la population concernée par l'intervention du service social (7,6 % en 2021)
- ▶ 33 683 entretiens réalisés (35 386 en 2021)
- ▶ 28 % des problématiques concernent l'accès aux droits
- ▶ 3 900 aides à la vie quotidienne étudiées (4 446 en 2021)
- ▶ 2 191 demandes de FSL instruites (2 150 en 2021)
- ▶ 92 € Aide moyenne par enfant (81 € en 2021)
- ▶ 6 236 demandes auprès d'organismes extérieurs (7 115 en 2021)

Service Protection maternelle et infantile

614 172 € de dépenses de fonctionnement
(572 202 en 2021)

144 620 de recettes (remboursement CPAM activités médicales) (214 368 € en 2021)

- ▶ Agréments d'assistants familiaux :
 - 2020 : total = 280 / nouveaux = 10 soit 642 places
 - 2021 : total = 273 / nouveaux = 18 soit 607 places
 - 2022 : total = 286 / nouveaux = 13 soit 655 places
- ▶ 58 établissements d'accueil petite enfance avec 1 323 places
- ▶ Agrément d'assistants maternels et maisons d'assistants maternels :
 - 2020 : nombre total d'agréments = 2 067 / nombre total de places = 7 276
 - 2021 : nombre total d'agréments = 1 975 / nombre total de places = 6 979
 - 2022 : nombre total d'agréments = 1 839 / nombre total de places = 5 974

Agora - MDA

		2020	2021	2022
Total	Entretiens individuels	3324	4308	5027
	Jeunes vus en actions collectives	815	3140	4167
	Nouveaux dossiers	307	1064	1217

Service Aide sociale à l'enfance (ASE)

Dépenses de fonctionnement : 51 782 831 €
(43 644 661 € en 2021)

- ▶ 3 388 427 € : aides à l'enfant
- ▶ 2 825 882 € : MNA
- ▶ 25 360 139 € : accueil collectif
- ▶ 18 145 719 € : assistants familiaux

Recettes de fonctionnement : 528 312 €
(529 709 € en 2021)

- ▶ 190 420 € : aides à l'enfant
- ▶ 40 601 € : assistants familiaux
- ▶ 297 290 € : MNA
- ▶ Nombre d'enfants confiés accueillis :
 - 2020 : 884
 - 2021 : 918
 - 2022 : 1 002
- ▶ 90 CJM (Contrats Jeunes Majeurs) :
 - 83 premières demandes
 - 236 renouvellements accordés
 - 7 refus
- ▶ Mesures AED pour 638 enfants (600 en 2021)
- ▶ 3 projets d'adoption mis en œuvre
- ▶ 29 pupilles de l'État

PÔLE DE L'ESPACE RURAL ET DES INFRASTRUCTURES

MISSION PATRIMOINE

Budget – Fonctionnement :

- ▶ Dépenses : 880 932 €
- ▶ Recettes : 21 174 950 €

Budget – Investissement :

- ▶ Dépenses : 212 888 €
- ▶ Recettes : 34 904 €

- ▶ 236 620 € de recettes générées par les ventes de bâtiments en 2022 (soit 9 348 m²)

ZOODYSSÉE

▶ Fréquentation :

- 2020 : 50 418 sur 167 jours d'ouverture
- 2021 : 44 232 sur 146 jours d'ouverture
- 2022 : 64 032 visiteurs sur 222 jours d'ouverture (saison complète)
- Recettes :
- 250 449 € subventions élevage conservatoire de l'outarde canepetière
- 161 143 € élevage conservatoire du vison d'Europe
- 60 706 € animations scolaires / formations
- 17 150 € animations zoo (calèche, anniversaires...)
- 96 412 € restauration
- 104 402 € boutique
- 499 419 € entrées

▶ 161 naissances pour 13 espèces différentes :

- 33 % de reptiles
- 29 % de mammifères
- 38 % d'oiseaux

DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

3 672 361 € en dépenses de fonctionnement :

- ▶ 1 874 407 € Agriculture
- ▶ 540 898 € Environnement et aménagement foncier
- ▶ 362 786 € Eau, assainissement et rivières

2 533 025 € en dépenses d'investissement :

- ▶ 1 006 497 € Eau, assainissement et rivières
- ▶ 836 365 € Environnement et aménagement foncier
- ▶ 62 572 € Agriculture

Mission Agriculture

▶ 1 874 407 € en dépenses de fonctionnement :

- 1 149 500 € au titre de la sécurité sanitaire et alimentaire
- 724 907 € pour le développement agricole

- ▶ 62 572 € d'investissement versés dans le cadre de l'aide à l'acquisition de matériel de vente directe

Service Eau, assainissement et rivières

- ▶ **558 183 €** attribués à 5 dossiers principalement pour la sécurisation
- ▶ 43 044 € soutien financier de 5 projets rivières
- ▶ 531 744 € soutien financier de 7 projets d'assainissement
- ▶ Adhésion à 1 institution interdépartementale, 2 syndicats de rivière et 1 EPTB :
 - 137 492 € d'investissement
 - 295 314 € de fonctionnement
- ▶ 239 stations d'épuration suivies
- ▶ 42 points de mesures de suivi qualité
- ▶ 320 prélèvements par an
- ▶ 400 paramètres suivis

Service Environnement et aménagement foncier

▶ Dépenses d'investissement :

- ▶ Espaces naturels sensibles (ENS) : 85 859 €
- ▶ Randonnées et vélo : 63 940 €
- ▶ Soutien aux partenaires : 342 441 €
- ▶ Aménagement fonciers : 433 140 €
- ▶ Énergie : 28 668 €

▶ Dépenses de fonctionnement :

- ▶ ENS : 67 913 €
- ▶ Éducation à l'environnement : 140 000 €
- ▶ Appui aux territoires environnement : 280 500 €

- ▶ Éducation à l'environnement : 65 520 €
- ▶ Aménagement foncier : 1 068 €
- ▶ Énergie : 20 000 €
- ▶ Fréquentation des ENS :
 - 15 000 passages pour la passerelle d'Auzay, Clos de l'Oncle Georges, Corbelière de Moulin, Vallées sèches d'Availles, Carrière de Mollets
 - 4 000 visiteurs sur le site de la Grimaudière
 - 45 500 visiteurs au Lac du Cébron
- ▶ Fréquentation du site randoendouxsevres.fr :
 - 42 302 utilisateurs
 - 147 094 téléchargements (94 938 de fiches PDF et 52 156 de tracés géolocalisés)
 - Terra Aventura : 43 parcours, 270 500 joueurs
- ▶ Fréquentation des itinéraires cyclables :
 - Vélo Francette (Coulon>Magné) : 73 676 passages
 - Vélo Francette (Thouars) : 8 561 passages
 - V93 (Melle) : 8 390 passages
 - V94 (Chauray) : 12 900 passages
 - 9 224 passages Vélo Francette (Thouars)
- ▶ Éducation et environnement :
 - Dispositif ECORCE : 26 classes (604 élèves), 102 animations
 - 5 associations soutenues pour des actions auprès de publics divers

DIRECTION DES ROUTES

- ▶ 4 070 km de routes départementales aménagées, développées, entretenues et gérées
- ▶ Modernisation de la RD 948 : 1,1 km de zone de dépassement créée entre Melle et Sauzé-Vaussais

Budget de la direction (fonctionnement et investissement) :

- ▶ 2020 : 15 171 187 €
- ▶ 2021 : 15 044 166 €
- ▶ **2022 : 14 368 269 €**

Subventions aux communes pour leurs aménagements de sécurité sur RD :

- ▶ 2020 : 9 dossiers votés pour 1 486 529 €
- ▶ 2021 : 18 dossiers votés pour 770 716 €
- ▶ **2022 : 5 dossiers votés pour 518 333 €**

Agences techniques territoriales (ATT)

- ▶ 5 886 dossiers de gestion du domaine public instruits, 5 601 en 2021 et 4 512 en 2020
- ▶ 7 030 km bords de voies fauchés et 4 800 km de haies élaguées
- ▶ 932 t de matériaux et enrobés utilisés pour des réparations ponctuelles
- ▶ 207 km de fossés curés
- ▶ 182 km d'accotements mis à niveau (dérasés)

Service Gestion de la route

- ▶ 6,008 M€ consacrés à l'amélioration des chaussées et ouvrages d'art
- ▶ 32 400 tonnes d'enrobés pour renforcer les chaussées
- ▶ 283 000 m² d'enduits superficiels pour étancher les routes
- ▶ Grosses réparations de chaussées :
 - 20,7 km de chaussées concernées par des travaux de renforcement
 - 56,6 km de chaussées concernées par des travaux d'amélioration des chaussées souples
- ▶ 1 196 avis sur des demandes de transports exceptionnels (949 en 2021)
- ▶ 5 000 tonnes de matériaux de reprofilage appliqués en régie sur les RD
- ▶ 5 km de pistes cyclables aménagées pour la vélo-route entre Bressuire et Mauléon

Service Ingénierie et appui territorial

- ▶ RD 4 :
 - coût de l'opération : 5,3 M€
 - surfaces impactées : 219 107 m²
 - nombre de bassins : 5
 - nombre de mares rétablies : 5
 - nombre d'habitats restaurés : 6 emplacements pour arbres receveurs et 17 arbres attachés
 - nombre de gîtes chauve-souris : 18
 - nombre de passages petite faune : 5
 - nombre d'hibernaculum : 2
 - cheminement piétons : 780 m
- ▶ RD 948 :
 - coût du créneau de dépassement : 5,8 M€
 - longueur de l'aménagement : 1 668 m
 - longueur du créneau : 887 m
- ▶ Nombre de visites périodiques réalisées en régie : 203 ponts et 43 murs de soutènement
- ▶ Budget entretien ouvrages d'art : 1,250 M€

DIRECTION DES BÂTIMENTS

Budget de la direction :

13 200 000 € en investissement

4 700 000 € en fonctionnement

Service Maintenance et exploitation

Dépenses de fonctionnement : 5,47 M€, dont :

- ▶ 1,96 M € d'exploitation parc auto
- ▶ 3,51 M M€ d'exploitation des bâtiments

Dépenses d'investissement : 762 506 €, dont :

- ▶ 147 209 € d'exploitation des bâtiments
- ▶ 615 297 € d'exploitation parc auto

Recettes : 402 458 € (exploitation des bâtiments : 220 748 €, parc automobile : 181 710 €)

- ▶ 125 sites exploités et 127 ha d'espaces verts entretenus
- ▶ 1 200 interventions réalisées par des prestataires et 1 600 en interne
- ▶ 575 véhicules entretenus dont 129 équipements spéciaux
- ▶ une soixantaine de véhicules revendus

Service Comptabilité et administration

13 200 000 € en dépenses d'investissement

4 700 000 € en dépenses de fonctionnement

- ▶ 1 600 lettres et bons de commande
- ▶ 5 700 mandats et titres émis
- ▶ 67 marchés publics
- ▶ + de 300 tiers sollicités

Service Conduite d'opération

▶ Budget bâtiments départementaux - dépenses :

- bâtiments administratifs et sécurité : 639 866 € d'investissement + 22 881 € de fonctionnement
- sites majeurs du département : 340 246 € d'investissement (6 735 € de recettes), 1 011 € de fonctionnement
- bâtiments sociaux (AMS, MDE, foyers) : 322 110 € d'investissement, 3 775 € de fonctionnement
- bâtiments d'enseignement : 7,41 M€ d'investissement (5 343 € recettes), 10 138 € de fonctionnement
- accessibilité économie d'énergie : 4 200 € de fonctionnement

- ▶ 13,9 M€ et 11,9 M€ : restructurations partielles des collèges G. Philipe et Ph. De Commynes
- ▶ 6,7 M€ : rénovation énergétique du collège de Melle
- ▶ 1 M€ : travaux de rénovation des installations de chauffage aux collèges de Mauzé sur le Mignon et d'Airvault
- ▶ 90 000 € : remplacement des moquettes par des sols en PVC à l'AMS de Melle
- ▶ 400 000 € : réfection et étanchéité de la toiture des collèges de La Crèche, Jean Rostand à Thouars et Rabelais à Niort

- ▶ 400 000 € : travaux pour l'extension de la demi-pension du collège Louis Merle à Secondigny
- ▶ 130 000 € : aménagement de l'accueil site Du Guesclin
- ▶ Remplacement de la chaufferie au Musée de Bougon
- ▶ 15 projets en préparation, 23 dossiers en étude, 8 chantiers

Mission Aménagement numérique du territoire

▶ Objectif fibre :

- 55 131 prises recensées sur les 11 zones denses FTTH
- 49 079 prises raccordables et commercialisables
- 15 692 abonnés recensés au 31/12/2022
- 2025 : 100 % du territoire fibré
- taux d'avancement : 87,76 %
- taux de pénétration : 28,07 %
- 18,7 M€ investis par le Département sur le déploiement de la fibre

PÔLE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET ÉDUCATION

MISSION TOURISME

**Budget de fonctionnement : 611 000 €,
dont 99 000 € pour le développement touristique**

- ▶ 35 dossiers structurants soutenus
- ▶ 14 dossiers "fonds tourisme durable" financés par l'ADEME depuis 2022, représentant un montant total de subventions de près de 258 000 € pour un coût total de travaux de 442 000 €
- ▶ accompagnement du programme de mise en lumière de 8 petites cités de caractère du département des Deux-Sèvres, avec 6 concrétisations en 2022
- ▶ lancement du projet de nouvelle Maison du marais poitevin, futur site structurant des Deux-Sèvres, d'un montant prévisionnel supérieur à 5 000 000 €
- ▶ 3 séminaires organisés
- ▶ un poids économique important : 5 millions de nuitées et 250 M€ de chiffre d'affaires

DIRECTION DE L'ÉDUCATION

Budget de fonctionnement :

- ▶ dépenses : 8,9 M€
- ▶ recettes : 1,829 M€

Budget d'investissement : 7,4 M€ (aménagement intérieurs, extérieurs, matériels de restauration, mobilier)

- ▶ 278 agents des collèges contribuent à l'entretien des locaux, à la maintenance et la restauration
- ▶ collèges publics : 13 500 élèves
- ▶ 93,5 % demi-pensionnaires dans les collèges publics (12 500 élèves)
- ▶ collèges privés : 4 523 élèves
- ▶ Maisons familles rurales : 1 189 élèves
- ▶ en moyenne 3,5 équipements numériques pour 10 élèves (moyenne nationale : 3,2)
- ▶ 11 maisons familiales rurales :
 - fonctionnement : 131 500 €
 - investissement : 95 000 €
- ▶ 13 collèges privés :
 - fonctionnement : 2,5 M€
 - investissement : 80 000 €

177 000 € en faveur des collégiens du public et du privé pour la découverte artistique, culturelle et l'orientation professionnelle

▶ Dotations de fonctionnement des collèges :

- 2020 : collèges privés = 2,38 M€ /
collèges publics = 2,98 M€
- 2021 : collèges privés = 2,38 M€ /
collèges publics = 3,102 M€
- 2022 : collèges privés = 2,5 M€ /
collèges publics = 4,535 M€

- Restauration, la qualité dans l'assiette :
48 % taux d'approvisionnement local
soit un CA de 1,232 M€
1,8 M de repas produits
83,5 g de déchets par plateau
(moyenne nationale : 110 g)
1,99 € coût des matières

Mission Relations avec les établissements d'enseignement et gestion financière

- ▶ 176 000 € d'investissement de matériels de nettoyage à la vapeur dans les collèges (1 par établissement)

Mission Enseignement supérieur

- ▶ 250 000 € pour le pôle universitaire niortais
- ▶ 60 000 € pour le CNRS, centre d'études biologiques de Chizé (bourses de recherche)

Mission Institut Francophone de Formation au Cinéma Animalier de Ménégoz (IFFCAM)

- ▶ 363 694 € de dépenses de fonctionnement
- ▶ 8 551 € de dépenses d'investissement
- ▶ 27 300 € de recettes sur les stages professionnels
- ▶ 56 846 € de recettes sur les inscriptions en formation initiale
- ▶ 100 % de stagiaires satisfaits par les stages et la pédagogie des formateurs dont 90 % de stagiaires très satisfaits
- ▶ 140 000 € subventions de la Région au Département pour le fonctionnement de l'IFFCAM

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

15,3 M€ mobilisés au profit des territoires

(3,8 M€ en fonctionnement et 11,5 M€ en investissement inscrits au BP)

- ▶ + de 1 300 projets locaux soutenus
- ▶ 2,27 M€ de Fonds social européen accordé en soutien des acteurs de l'insertion

Service Aides territoriales

- ▶ CAP79 2014-2021 - subventions accordées dans les projets locaux (la clôture des attributions pour les dispositifs suivants montre un taux de réalisation de 91 %) :
 - priorités locales (communes et intercommunalités) : 28,51 M€
 - appels à projets :
 - Habitat regroupé : 1 228 500 € pour 83 logements
 - Accessibilité RDS : 317 955 € pour 88 arrêts
 - projets d'intérêts départemental : 622 K€
 - CDAT (contrat départemental pour l'attractivité territoriale) :
 - 5, 21 M€ accordés pour 38 projets
 - 1 000 chantiers : 3,34 M€ accordés pour 831 projets
 - CAP Relance 2021 : 4,13 M€ 298 pour projets (la clôture du dispositif aura permis la réalisation de 298 projets en 18 mois pour un montant total de subventions de 4,128 M€)
- ▶ Aménagement et appui aux territoires : 7,14 M€
Les subventions accordées au titre de CAP79 depuis 2014 ont conduit au paiement de certaines d'entre elles à hauteur de :
 - Priorités locales : 1 874 356 €
 - Projets d'Intérêt Départemental : 192 099 €
 - Appels à projets : 61 937 €
 - Soit un total de 2 128 392 € au cours l'année.
- ▶ Au titre des autres dispositifs, les paiements suivants ont également été effectués :
 - CDAT : 846 345 €
 - "1 000 chantiers en Deux-Sèvres" : 10 000 €
 - CAP Relance 2021 : 2,59 M€
 - Solidarité départementale : 538 489 €
 - CADS - Centres d'Incendie et de Secours : 30 000 €
- ▶ Concernant le fonctionnement de iD79, le Département :
 - participation : 558 100 € (100 % de l'année 2021 et 70 % de l'année 2022)
 - remboursement des frais engendrés par la mise à disposition de moyens : 705 743 € (100 % de l'année 2021 et 30% de l'année 2022)
- ▶ Engagement du Département en faveur de la BIRDS (4 radios associatives) : 50 000 €, soit 12 500 € par radio
- ▶ Contribution du Département au CAUE : 390 000 €
 - Développement du territoire : 4 006 €
 - Le Département a renouvelé son adhésion aux Clubs des entrepreneurs et à Initiative Deux-Sèvres (IDS) pour respectivement 956 € et 3 050 €

Service Europe et partenariats territoriaux

- ▶ Dotation de la subvention globale FSE 2018-2022 : 7,25 M€
- ▶ 14 subventions à des organismes partenaires (associations, collectivités, etc.) pour un montant de 662 000 €
- ▶ 4 opérations portées par le Département pour un montant de 775 000 €
- ▶ Recettes FSE perçues : 1,757 M€ au titre de la subvention globale 2018-2021
615 600 € pour les achats de masques de protection en mars-mai 2020

Service Culture, sport

- ▶ Soutien au bénéfice du sport :
 - 101 dossiers subventionnés sur 117 instruits
 - **814 196 € de subventions** versées pour le sport dont 785 454 € en dépenses de fonctionnement et 28 742 € en investissement
- ▶ Soutien au bénéfice de la culture :
 - 245 dossiers subventionnés sur 265 instruits
 - **1,02 M€** en dépenses de fonctionnement
- ▶ Soutien aux structures à caractère socioculturel :
 - **134 173 €** pour les centres socioculturels
 - **17 500 €** aux associations d'éducation populaire

373 actions soutenues soit près de 2 M€ investis dans le sport et la culture

Médiathèque départementale des Deux-Sèvres (MDDS)

- ▶ dépenses de fonctionnement : 89 914 €
- ▶ dépenses d'investissement 228 145 € :
dont subvention : 45 548 €
dont achats d'ouvrages : 167 268 €
- ▶ recette de fonctionnement (CTL - DRAC) : 20 000 €
- ▶ recette d'investissement (DGD) : 13 240 €
- ▶ recette d'investissement (CNL) : 18 000 €
- ▶ 132 lieux de lecture, dont 51 dans des réseaux constitués (Agglo2B, CAN, Haut Val de Sèvre, Communauté de communes de Parthenay-Gâtine, Réseau Lecture du Thouarsais et Lectures nomades en Val de Gâtine)
- ▶ 21 608 inscrits (données 2021)
- ▶ 245 072 documents, dont 40 % disséminé en permanence dans les bibliothèques
- ▶ 95 820 prêts aux bibliothèques
- ▶ 490 journées stagiaires assurées par la MDDS grâce à 32,7 jours de formation et interventions techniques
- ▶ Ingénierie : 36 interventions auprès de 27 collectivités (11 jours)

Archives départementales et conservation du patrimoine

- ▶ 3 331 144 connexions au site des Archives départementales
- ▶ 100 000 objets archéologiques conservés

- ▶ Archives éliminées (en mètre linéaire) :

- 2020 : 3 721
- 2021 : 4 240
- 2022 : 4 547

- ▶ Archives entrées (en mètre linéaire) :

- 2020 : 447
- 2021 : 97 / 945 Go
- 2022 : 348 / 19,8 Go

- ▶ 319 000 pages et images numérisées
- ▶ 21 545 feuillets restaurés et 128 m linéaires d'archives classés
- ▶ 4,5 km archives éliminées sur visa du service
- ▶ 51,9 M de pages et images consultées sur Internet
- ▶ 589 personnes accueillies et 45 visites de conseil dans les services producteurs
- ▶ 35 subventions accordées en faveur de l'animation et de la restauration du patrimoine

Budget des Archives :

- ▶ **162 399 € dépenses** dont 151 144 € d'investissement
- ▶ **7 060 € recettes** dont 5 000 € de subvention pour la numérisation et la restauration d'archives

Budget de Conservation du patrimoine :

- ▶ **136 773 € de dépenses** (fonctionnement + investissement)
- ▶ **2 364 € de recettes d'investissement**

Musée des Tumulus de Bougon

- ▶ Nombre de visiteurs :

- 2020 : 8 159
- 2021 : 10 549
- 2022 : 15 000

- ▶ Répartition des visiteurs :

- Nouvelle Aquitaine : 55,37 %, dont Deux-Sèvres : 34,46 % / Ex-région Poitou-Charentes : 51,03 %
- autre (France) : 35,36 %
- étrangers : 9,27 %

- ▶ 109 visites guidées et 52 visites thématiques
- ▶ 50 journées avec au moins une animation en supplément de la visite libre

- ▶ 3 796 scolaires, soit 25,46 % de la fréquentation annuelle :

- 2,03 % maternelle
- 52,58 % primaire
- 40,54 % collège
- 1,69 % enseignement supérieur
- 3,16 % enseignement spécialisé

- ▶ 86 % des groupes (adultes et enfants) ont pris une prestation médiation (visite guidée et/ou atelier)

- ▶ Billeterie : 60 193 €
- ▶ Ventes boutique : 20 981 €, soit 16,26 € le panier moyen par acheteur
- ▶ Subventions partenaires : 500 €
- ▶ Subvention d'équilibre : 695 952 €
- ▶ Dépenses d'investissements : 42 687 €

DIRECTIONS TRANSVERSALES

DIRECTION DES FINANCES

Budget :

- ▶ **Dépenses de fonctionnement : 465,145 M€ votés /**
401,198 M€ réalisés = 86 % de réalisation
- ▶ **Recettes de fonctionnement : 465,145 M€ votés /**
509,538 M€ réalisés = 110 % de réalisation
- ▶ **Dépenses d'investissement : 117,728 M€ votés /**
77,951 M€ réalisés = 66 % de réalisations
- ▶ **Recettes d'investissement : 117,728 M€ votés /**
64,908 M€ réalisés = 55 % de réalisations
- ▶ 96 057 € de dotations cantonales pour 61 dossiers
- ▶ 1 budget principal + 3 budgets annexes (MDE, Bougon, Zoodyssée), 2 régies à autonomie financière (IFFCAM, Régie Énergies Renouvelables) et 3 structures partenaires accompagnées (SMO Deux-Sèvres Numérique, ID79, MDPH)
- ▶ Gestion de la dette :
 - 172,785 M€ encours de la dette au 31/12/2022
 - 20,331 M€ remboursement du capital
 - 3,943 M€ remboursement des intérêts
- ▶ Une activité relativement stable entre 2022 (47 926 opérations) et 2021 (48 340 opérations)
- ▶ Budget principal :
 - 2020 : dépenses en nombre de mandats = 31 625 / recettes en nombre de titres = 10 075
 - 2021 : dépenses en nombre de mandats = 33 922 / recettes en nombre de titres = 10 115
 - 2022 : dépenses en nombre de mandats = 34 191 / recettes en nombre de titres = 9 452
- ▶ Régie IFFCAM :
 - 2020 : dépenses en nombre de mandats = 313 / recettes en nombre de titres = 76
 - 2021 : dépenses en nombre de mandats = 394 / recettes en nombre de titres = 96
 - 2022 : dépenses en nombre de mandats = 409 / recettes en nombre de titres = 64
- ▶ Régie Énergies Renouvelables :
 - 2022 : dépenses en nombre de mandats = 1 / recettes en nombre de titres = 9
- ▶ Budgets annexes (MDE, Bougon, Zoodyssée) :
 - 2020 : dépenses en nombre de mandats = 3 433 / recettes en nombre de titres = 188
 - 2021 : dépenses en nombre de mandats = 3 563 / recettes en nombre de titres = 250
 - 2022 : dépenses en nombre de mandats = 3 472 / recettes en nombre de titres = 328

Service Prospective et budget

- ▶ 13 comptes d'associations analysés :
 - environnement et agriculture : 2
 - social : 2
 - divers : 9
- ▶ 46 rapports budgétaires expertisés (BS 2022 + BP 2023)
- ▶ 20 rapports budgétaires produits
- ▶ 1 nouveau contrat de prêt signé : 7 M€ mobilisés sur l'exercice

Service Gestion financière

et de la coordination du SI financier

- ▶ Retours de liquidation :
 - 923 en 2020
 - 1 538 en 2021
 - 1 230 en 2022
- ▶ Rejets paierie :
 - 123 en 2020
 - 237 en 2021
 - 179 en 2022
- ▶ Délais global de paiement (en jours) :
 - 11,84 en 2020
 - 15,22 en 2021
 - 13,64 en 2022
- ▶ Demandes de subventions sur la plateforme e-partenaires :
 - 2020 : 1 631 sur un total de 2 056 demandes
 - 2021 : 1 318 sur un total de 1 582 demandes (à noter : plusieurs dispositifs exceptionnels de relance ont été mis en place en 2020 et se sont achevés en 2021)
 - 14 245 factures électroniques reçues (forte hausse due à l'obligation de dématérialisation de factures et à la crise sanitaire / 10 643 en 2020)

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- ▶ Nombre d'emplois budgétaires, agents rémunérés :
 - 2019 : 1 862
 - 2020 : 1 869
 - 2021 : 1 775
 - 2022 : 1 829
- ▶ Dépenses en personnel : 85 117 926 € (CA anticipé hors élus)
- ▶ 320 recrutements et 229 départs
- ▶ 20 réunions d'instances consultatives obligatoires (CT, CAP, CCP)

Service Carrière, paie, prestation

- ▶ 3 220 actes ont été pris dont :
 - 509 contrats
 - 1 972 arrêtés pour maladies ordinaires
 - 539 pour les avancements d'échelon
 - 15 pour la promotion interne
 - 85 pour les avancements de grade

Service Emplois et compétences

- ▶ 198 recrutements sur des postes permanents
- ▶ 122 recrutements sur postes non permanents dont 11 apprentis, 16 emplois aidés, 37 assistants familiaux, 45 contrats en centre de gestion
- ▶ 194 stagiaires accueillis
- ▶ ETPro : 19 agents au 31 décembre 2022 (6 entrées et 7 sorties dont 4 sur poste pérenne au Département et 1 mutation, 1 disponibilité et 1 en retraite)
- ▶ Accompagnement professionnel et maintien en emploi :
 - 96 agents ont été accompagnés par les conseillers en évolution professionnelle. 3 agents ont été reclassés suite à une Période Préparatoire au Reclassement (PPR) et 1 agent est entré en PPR et ce pour un an et est accompagné par un conseiller en évolution professionnelle
- ▶ Formation :
 - 58 % agents ont bénéficié d'au moins une action de formation, soit 4 538 jours
 - Nbre moyen de jours de formation/agent : 2,49
- ▶ Formations en hygiène et sécurité :
 - 84 agents en formation SST
 - 57 assistants familiaux formés à la prévention du risque routier
 - 41 agents en formation habilitation électrique
 - 20 agents en formation conduite en sécurité des engins de chantier
 - 39 agents en formation incendie et évacuation
 - 24 agents en formation préalable obligatoire des assistants de prévention

Service Santé et vie au travail

- ▶ 9 réunions du dispositif DISIGN pour 7 dossiers
- ▶ 9 réunions de la commission d'examen des aides (secours exceptionnels et prêts à caractère social) pour 21 demandes étudiées
- ▶ 21 aménagements de poste effectués
- ▶ 108 agents reçus par le médecin du travail (dont 56 visites en présentiel)
- ▶ 1 cursus de formation spécifique financé par la collectivité pour l'infirmière du travail

Mission Relations sociales

- ▶ Dialogue social :
 - 20 réunions d'instances consultatives (6 réunions du Comité technique, 4 réunions du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, 4 réunions des commissions administratives paritaires, 6 réunions des commissions consultatives paritaires)
 - 8 grèves recensées
- ▶ Conseil statutaire :
 - 3 procédures disciplinaires engagées
 - 7 enquêtes administratives menées dont 5 suite à une alerte DISIGN
 - 211 saisines des directions pour des demandes de conseil et d'accompagnement sur des situations complexes
- ▶ Infos RH :
 - 8 Touit RH
 - 12 messages aux agents sur des sujets RH
 - 9 fiches d'information RH créées ou actualisées sur l'intranet
 - 11 articles RH parus dans le J
 - 19 permanences MNT (136 agents reçus)

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

▶ **2,228 M€ de dépenses des systèmes d'information (hors collègues), dont :**

- **projets et e-administration : 1,122 M€**
- **assistances et environnements numériques : 186 610 €**
- **architectures numériques et infrastructures : 918 992 €**

- ▶ 6 248 postes de travail dont 4 750 pour les collègues
- ▶ 124 smartphones et 448 téléphones mobiles
- ▶ 1 849 tablettes dont 1 775 pour les collègues

Service Réseaux et télécommunications

- ▶ 290 serveurs dont 35 physiques
- ▶ 380 serveurs et PC virtuels dont 36 physiques (collèges)
- ▶ 75 centraux téléphoniques
- ▶ 2 329 demandes et incidents à la hotline

Service Assistance

et environnements numériques

- ▶ Demandes gérées :
 - Département : 14 250 demandes enregistrées par la hotline et 5 067 traitées par le SAEN
 - Collèges : 1 382 demandes gérées par la hotline et 1 156 traitées par le SAEN

Service Projets et e-administration

- ▶ 75 applications, dont 48 prologiciels
- ▶ 41 bases de données
- ▶ 1,42 To de données

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Dépenses de fonctionnement par service

(CA 2022 estimé en revue de gestion) :

- ▶ **Service juridique et assurances : 396 240 € (recettes = 108 334 €)**
- ▶ **Service des Moyens généraux et de la Commande publique : 551 660 € (recette = 315 607 €)**
- ▶ **Mission Documentation : 199 369 €**

Dépenses d'investissement

(CA 2022 estimé en revue de gestion) :

- ▶ **Service des Moyens généraux et de la Commande publique : 7 855€**

Mission Dématérialisation

- ▶ 447 utilisateurs de la GED, une vingtaine d'armoires
- ▶ 4 nouvelles armoires, 20 nouveaux profils d'utilisateurs, soit plus de 100 nouveaux utilisateurs
- ▶ 979 actes déposés en GED générant 2593 consultations (sur les 6 mois de ce chantier lancé en 07/2022, cela représente 20 consultations par jour (en GED) et 60 utilisateurs formés
- ▶ Quantité de dossiers APA dématérialisés depuis 2022 : 1325 usagers, 1501 procédures contenant 2520 documents
- ▶ La dématérialisation des courriers portée par 80 collègues débutée en juin 2022 représente déjà 4715 courriers clôturés et 690 en cours de traitement

Mission Documentation

- ▶ Base documentaire :
 - 416 abonnements gérés en direct et diffusés sur l'ensemble des services
 - 5 402 ouvrages dans le fonds documentaire et les directions
 - 32 702 notices consultables via le portail documentaire
 - 908 emprunts d'ouvrages et revues
 - 19 151 485 visites du portail documentaire
- ▶ IdealCo :
 - 388 agents inscrits sur le site (+ 19 %)
 - 249 agents ayant suivi des webconférences ou participé à des événements (+ 8 %)
 - 15 abonnements
- ▶ 497 recherches documentaires et 11 veilles spécifiques (+ 1,5 %)
- ▶ 33 adhésions Interdoc Bibliothèque en ligne
- ▶ Test Bibliothèque numérique territoriale (sur 6 mois) :
 - 57 comptes créés
- ▶ 154 livres consultés

Service des Assemblées

- ▶ 3 614 actes administratifs traités :
 - 449 rapports
 - 552 délibérations
 - 331 conventions
 - 2 282 arrêtés
- ▶ Évolution du nombre de documents :
 - 2019 : 500 conventions, 1 874 arrêtés, 526 délibérations, 423 rapports / Total = 3 323
 - 2020 : 312 conventions, 1 755 arrêtés, 421 délibérations, 347 rapports / Total = 2 835
 - 2021 : 371 conventions, 2 052 arrêtés, 552 délibérations, 458 rapports / Total = 3 433
 - 2022 : 331 conventions (-11%), 2 282 arrêtés (+11%), 552 délibérations, 449 rapports (10 séances)
Total = 3 614

Service Juridique et assurances

- ▶ 187 sinistres (215 en 2021)
- ▶ Répartition des 187 sinistres :
 - 44 % flotte véhicules
 - 44 % responsabilité civile
 - 12 % dommages aux biens
- ▶ Répartition des 864 conseils juridiques (1 072 en 2021) :
 - 39 % PDS
 - 33 % DGS
 - 18 % PERI
 - 8 % PDTE
 - 0,25 % Cabinet
 - 1,75 % autres
- ▶ Contentieux, 49 dossiers jugés (44 en 2021) :
 - Social divers : 41 %
 - Domaine public : 21 %
 - Rsa : 20 %
 - Carte mobilité inclusion : 8 %
 - Fonction publique : 4 %
 - Social mineurs non accompagnés : 2 %
 - Protection fonctionnelle : 2 %
 - Administratif divers : 2 %
- ▶ Contentieux, 67 dossiers ouverts (41 en 2021) :
 - Social divers : 63 %
 - Fonction publique : 12 %
 - Carte mobilité inclusion : 10 %
 - Administratif divers : 6 %
 - Social mineurs non accompagnés : 5 %
 - Rsa : 4 %

Service des Moyens généraux

- ▶ 195 129 plis postaux
- ▶ Activité de l'accueil, courrier, standard :
 - 1 677 colis et documents
 - 65 500 appels reçus
 - 9 418 visiteurs (dont Pôle rue d'Alsace Lorraine)
 - 5 stagiaires tutorés
- ▶ Volume global des impressions :
 - 2019 : 1,15 M
 - 2020 : 1,11 M
 - 2021 : 1,16 M
 - 2022 : 923 000
- ▶ Fournitures de bureau et petits matériels : 42 267 € (34 933 € en 2021 = hausse de 3 % des prix et fin des effets du COVID)
- ▶ Dépenses de papier et enveloppes : 51 943 € (49 459 € en 2021 = hausse de 60 % du prix du papier d'impression et fin des effets du COVID)

Service de la Commande publique

- ▶ 37 M€ d'achat dont 32 % de travaux et 68 % de fournitures courantes et services
- ▶ 49 % des marchés attribués à des entreprises deux-séviennes, soit 19 M€ dont près de 46 % à des TPE/PME
- ▶ 19 % de lots comportant une clause sociale d'insertion (6,5 % en 2021)
- ▶ 33 % de lots comportant une clause de développement durable (10 % en 2021)
- ▶ Marchés :
 - 93 consultations lancées et 159 actes d'exécution : 52 procédures adaptées, 4 marchés subséquents, 28 demandes de devis formalisées, 9 procédures formalisées
- ▶ Achats :
 - 24 343 kg de consommation de papier et enveloppes dont 32,8 % de papier recyclé
 - 46 % de fournitures de bureau respectueuses de l'environnement

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

- ▶ 516 travaux graphiques transmis au contre éditique pour impression
- ▶ 600 manifestations accompagnées
- ▶ 7 stands majeurs et autres soutiens pour des événements internes (job dating, forum, voeux, médailles)
- ▶ des milliers de photos prises sur les temps forts et actions départementales
- ▶ 21 vidéos réalisées
- ▶ 17 sites internet gérés
- ▶ 10 474 affiches abribus dans le réseau des 360 panneaux du Département
- ▶ 6 émissions radio collège
- ▶ Tickets Jeunes : 48 000 tickets imprimés et diffusés sous enveloppe dans les collèges du département
- ▶ Réalisation de la campagne touristique escapades :
 - 30 000 impressions d'un album de 116 pages diffusés sur l'ensemble du territoire
 - 50 000 cartes touristiques et 25 000 brochures balades
 - 190 000 carnets de réduction Escapades distribués dans chaque foyer deux-sévrien (jusqu'à 1000 € de réductions)
- ▶ Campagne médias : 80 spots France TV, + de 400 affiches grand format
- ▶ Signalétique touristique : + de 15 nouveaux panneaux routiers
- ▶ Réalisation de 3 journaux internes, le J (2000 exemplaires)
- ▶ 461 posts Facebook / 22 000 abonnés
- ▶ Couverture Facebook (nb de personnes qui ont vu au moins une fois l'une des publications de la page) : 1,1 M de personnes
- ▶ Site du Département : 580 000 pages vues
- ▶ Top pages consultées sur deux-sevres.fr :
 - Espace emploi
 - Inforoutes / Infotravaux
 - Guide des aides

AGENCE D'INGÉNIERIE TERRITORIALE ID79

- ▶ 184 communes
- ▶ 8 intercommunalités
- ▶ 6 syndicats d'eau et d'assainissement
- ▶ 121 demandes ID79 :
 - 100 au pôle ingénierie territoriale
 - 8 au pôle assistance technique SAMAC
 - 13 au pôle ingénierie eau et assainissement

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

- ▶ Fonctionnement : 29,227 M€ de recettes et 29,048 M€ de dépenses
- ▶ Investissement : 7,776 M€ de recettes et 6,159 M€ de dépenses
- ▶ 17,142 M€ de contribution du Département au SDIS et 340 000 € de subvention exceptionnelle soit + d'1 M€ supplémentaire par rapport au financement 2021, en progression de 6,30 %
- ▶ 1 612 sapeurs pompiers et 47 centres d'incendie et de secours
- ▶ 20 626 interventions, soit 2,3 par heure



Département des Deux-Sèvres

Mail Lucie Aubrac - CS 58888
79028 NIORT CEDEX
Tél. : 05 49 06 79 79



Directeur de publication : Hervé Cochetel, Directeur général des services
Rédaction : direction de la Communication - Emeline Benoist-Räber/ l'ensemble des directions
Conception et réalisation : direction de la Communication - Virginie Pegoraro
Photos : Virginie Pegoraro /
SDIS 79 - IFFCAM - Meubles Célio - Mme Oreille - Mairie Echiré - CNRS Chizé - Festival de la voix - Maxime Dubreuil
Illustrations : Eléonore Messenger-Dumoulin / Istock
Impression : centre éditique du Département des Deux-Sèvres
Publication : juin 2023